ANNEXE 6

PREFECTURE DE RÉG

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

DÉCLARATION PRÉALABLE AUX FORAGES

Cette déclaration ne vaut pas déclaration au titre de la loi sur l'eau ni autorisation d'engager les travaux

Déclaration au titre du **code minier** et information des autres services de l'État et du BRGM concernant les travaux souterrains, la recherche, l'exploitation et l'usage de l'eau souterraine à adresser **complétée au moins 1 mois AVANT les travaux** à la :

DREAL BRETAGNE
Service de Prévention des Pollutions et des Risques
10 rue Maurice Fabre – CS 96515 – 35065 RENNES cedex

→ **DANS TOUS LES CAS**

Propriétaire de l'ouvrage :

Nom, prénom (ou raison sociale) : EARL DE KERMARIA ☎ 06.88.01.07.66

Adresse : KERMARIA 56160 LANGOELAN

Activité exercée : POULAILLER

L'ouvrage est-il lié à une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) ? : OUI
Sous quel régime ? Déclaration / Enregistrement / Autorisation (1) Activité de l'ICPE :

Entrepreneur :

Nom, prénom (ou raison sociale) : SEE CHICOINE ☎ 02.97.51.50.50

Adresse : 18 RUE LES VALLEES 56580 ROHAN

Localisation et nature des travaux :

Emplacement : commune - département) : LANGOELAN 56160

Rue et n° (ou lieu-dit) : KERMARIA

Cadastre section ZY ...parcelles : 10 ..... Date de début des travaux : SEPTEMBRE 2019

*(Joindre **impérativement** un extrait de carte à 1/25 000 avec localisation du projet **et** un extrait du plan cadastral avec la localisation des ouvrages projetés : cf. site Internet* www.cadastre.gouv.fr *)*

Nature : puits - forage, autre : FORAGE Nombre : 1

Cet ouvrage en remplace-t-il un autre ? NON

Objet(2) : EAU

Profondeur présumée de chaque ouvrage : 49 METRES

(1) entourez la mention utile et rayez l'inutile, précisez le cas échéant
(2) exploitation, reconnaissance, eau, fondation, substance (à préciser), etc.
Suite aux travaux, un dossier de récolement sera envoyé au BRGM(3)
(3) Pour les dossiers « loi sur l'eau », une copie du dossier de récolement doit être également transmis au service de la police de l'eau (article 10 de l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003).

→ **EN CAS DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE PRÉVU**

Débits escomptés :

Q nominal de la pompe : 4 m3/h Q journalier max : 9,4 m3/j Q annuel max : 3511 m3/an

Usage des débits prélevés(4) :

Besoins familiaux *avec* usage alimentaire	Eau potable (collectivités)
Besoins familiaux *sans* usage alimentaire	Irrigation
Industrie - artisanat *avec* usage alimentaire	Usage agricole autre qu'irrigation
Industrie - artisanat *sans* usage alimentaire	Élevage : POULAILLER
Autre *avec* usage alimentaire	à préciser :
Autre *sans* usage alimentaire	à préciser :
Géothermie avec prélèvement d'eau →	Profondeur du rejet :

Je sous-signé avoir pris connaissance de la synthèse réglementaire figurant au verso du présent document et de l'existence de la norme AFNOR NFX10-999 (avril 2007) ***L'entrepreneur*** :

À ..... *le* ..... *Signature* : .....

Je sous-signé avoir pris connaissance de la synthèse réglementaire figurant au verso du présent document et de l'existence de la norme AFNOR NFX10-999 (avril 2007) ***Le propriétaire de l'ouvrage*** :

À Langoëlan *le* 21/01/2018 *Signature* :

(4)En fonction des usages et des débits de prélèvement prévus, des compléments d'information pourront vous être demandés par les administrations concernées.

BASES RÉGLEMENTAIRES

Cette déclaration, préalable à la réalisation des travaux répond aux exigences du Code Minier. Elle ne se substitue pas aux déclarations ou demandes d'autorisation à formuler au titre de la loi sur l'eau ni à la déclaration d'ouvrage à usage domestique (voir point IV). Elle permet néanmoins l'information des services de l'Etat et du BRGM.

I - TRAVAUX SOUTERRAINS

Toute personne exécutant un sondage, un ouvrage souterrain, un travail de fouille, quel qu'en soit l'objet, dont la profondeur dépasse dix mètres au-dessous de la surface du sol, doit déposer une déclaration préalable auprès de l'autorité administrative compétente. Code minier – Article L411–1.

Administration concernée : **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

Ce service transmettra cette déclaration au BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) chargé de collecter et de gérer

Réservé au BRGM : *N° identifiant :* ..... *Coordonnées : X (km) :* ..... *Y (km) :* ..... *Z (m) :* .....

Lambert ..... *Formation(s) géologique(s) concernée(s) :* .....

DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT à l'exclusion de ceux destinés à un usage domestique ou liés à une installation classée

(un (un usage est domestique si le prélèvement annuel ne dépasse pas 1000 m³/an ou lorsqu'il est réalisé dans le cadre d'un usage strictement familial)

Ouvrage : Quelle que soit la profondeur de l'ouvrage, la réalisation d'un ouvrage, y compris des essais de pompage, non destiné à un usage domestique, en vue de la recherche, la surveillance ou le prélèvement d'eaux souterraines, est soumis à déclaration au titre du code de l'environnement et relève de la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature visée à l'article R 214-1 dudit code.

Cas particulier de la géothermie avec prélèvement d'eau : Les forages réalisés dans le cadre de projets de géothermie avec prélèvement d'eau devront faire l'objet d'une déclaration au titre du code de l'environnement et, dans un souci de préservation de la ressource en eau, l'eau prélevée devra être rejetée dans l'aquifère d'origine.

Prélèvements :

Les prélèvements permanents ou temporaires issus d'un ouvrage permettant de prélever les eaux souterraines par tout procédé relèvent de la rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature visée à l'article R 214-1 du code de l'environnement. Les prélèvements sont soumis à déclaration lorsque le volume total annuel prélevé est supérieur à 10 000 m³/an mais inférieur à 200 000 m3/an ; au-delà ils sont soumis à autorisation.

Administration concernée : **DDTM** – Direction Départementale des Territoires et de la Mer

III - OUVRAGES ET PRELEVEMENTS D'EAU LIES A UNE INSTALLATION CLASSEE (ICPE)

Si l'ouvrage est lié à une installation classée quel que soit le volume prélevé, l'ouvrage et le prélèvement sont règlementés dans le cadre de l'installation classée. Dans le cas d'une installation classée soumise à autorisation par arrêté préfectoral, les prescriptions relatives à sa réalisation et à l'exploitation de la ressource en eau sont fixées par cet arrêté.

Administrations concernées : DREAL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement **DDPP** - Direction Départementale de la Protection des Populations ou **DDCSPP** - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

IV - OUVRAGES DE PRELEVEMENTS D'EAU DESTINES A UN USAGE DOMESTIQUE

La réalisation d'un ouvrage de prélèvement d'eau destiné à un usage domestique est soumise à déclaration au titre de l'article L.2224-9 du code général des collectivités territoriales. Un usage est domestique s'il ne conduit pas à dépasser 1000 m3/an pour un usage strictement familial. Dans le cas de géothermie avec prélèvement d'eau à usage domestique, les prescriptions applicables sont celles du II ci-dessus.

Déclaration d'ouvrage sur imprimé **CERFA** n° 13837*01 disponible sur le site internet *http://www.forages-domestiques.gouv.fr/*

Collectivité locale concernée : Mairie du lieu d'implantation de l'ouvrage

RAPPEL POUR UN USAGE DE L'EAU POUR LA CONSOMMATION HUMAINE OU ENTRANT DANS LES PROCESS ALIMENTAIRES

Les forages d'eau destinée à l'usage domestique, y compris l'alimentation humaine, d'une seule famille sont soumis :

- à déclaration auprès du maire (formulaire de déclaration disponible en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'environnement **http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-formulaire-de-declaration,22210.html**). Cette déclaration vaut déclaration au titre de l'article L.1321-7-II-3° du code de la santé publique et au titre de l'article L.2224-9 du code général des collectivités territoriales. Le dossier de déclaration doit notamment comprendre une analyse de l'eau du type P1, sans le chlore libre, effectuée par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé conformément à l'arrêté du 17 décembre 2008.
- à déclaration au titre de l'article L411-1 du code minier si l'ouvrage dépasse les 10 m de profondeur,
- à déclaration ou autorisation au titre du code de l'environnement si le prélèvement est supérieur à 1000 m³/an .

De plus, des réglementations spécifiques peuvent imposer des prescriptions particulières en ce qui concerne la possibilité de réaliser des puits ou des forages (servitudes applicables dans les périmètres de protection des captages, zones de répartition des eaux, SAGE). Les forages d'eau destinée à être livrée au public, notamment les eaux distribuées par un réseau collectif et les eaux entrant dans les processus de fabrication, de traitement ou de conservation de produits ou substances destinés à être consommés par l'homme, une demande d'autorisation doit être déposée auprès du préfet de département au titre de l'article L1321-7 du code de la santé publique.

Administration concernée : **ARS** - Agence Régionale de Santé ; **Mairie**

Textes réglementaires et norme

Code de l'Environnement (Loi sur L'Eau)

- Loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 « Loi sur l'eau », modifiée par la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006
- Articles L 214-1 à L214-3 et R. 214-1 à R. 214-56 du code de l'environnement relatifs à la nomenclature et aux procédures

Code de l'Environnement (ICPE) Livre V du code de l'environnement parties législative et réglementaire - Articles R. 512-1 à R. 512-67 du code de l'environnement relatifs à la nomenclature et aux procédures « ICPE »

Code général des collectivités territoriales : Articles L 2224-9 – R 2224-22 à R2224-22-3

Code de la santé publique : articles L 1321-1, L 1321-7, R 1321-1 et suivants.

Norme : norme AFNOR NFX10-999 (avril 2007)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le FORAGE en BRETAGNE

CONSEILS TECHNIQUES ET REGLEMENTATIONS

DREAL Bretagne

DDTM des Côtes d'Armor

DDTM du Finistère

DDTM d'Ille-et-Vilaine

DDTM du Morbihan

Le FORAGE

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Un forage ou un puits recoupe les nappes d'eaux souterraines présentes dans le sous-sol. Si l'on ne protège pas le haut des ouvrages, les polluants d'origines diverses (engrais, pesticides, bactéries, hydrocarbures, nitrates, etc...) peuvent rejoindre ces nappes par transfert direct. Non seulement le puits ou le forage lui-même est pollué, mais également les eaux souterraines voisines et les rivières qu'elles alimentent.

Cette plaquette a été mise à jour en février 2012 suite aux évolutions règlementaires récentes (abrogation de la Zone de Répartition des Eaux de la Vilaine, modification du Code Minier, publication de la norme AFNOR) .

Les prescriptions générales applicables aux sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain ainsi qu'aux prélèvements d'eau ont été fixées par les arrêtés nationaux du 11 septembre 2003.

Elles imposent, lors de la réalisation de ces ouvrages :

Une cimentation de l'espace annulaire entre le terrain et le tubage :

- pour un forage, cette cimentation d'au moins 5 cm d'épaisseur est réalisée sur 10 m de profondeur minimum, ou plus pour préserver la qualité de l'eau ;
- pour un puits, la hauteur de cimentation peut être moins importante selon la profondeur de l'ouvrage mais reste adaptée au terrain.

Un ouvrage clos protégeant la tête du tubage, avec une dalle bétonnée périphérique en forme de dôme (margelle) pour évacuer les eaux de pluie et de ruissellement vers des caniveaux extérieurs ; l'exutoire de ces caniveaux permet d'éviter l'infiltration des eaux de ruissellement.

Cette protection de la tête de forage assure la continuité de l'étanchéité garantie par la cimentation annulaire avec le milieu extérieur.

La margelle est de 3 m² minimum autour de la tête et de 0,30 m de hauteur au dessus du terrain naturel. La tête de forage est fermée par un regard muni d'un couvercle amovible fermé à clef et s'élève au moins à 0,50 m au dessus du terrain naturel.

Une clôture ceinture l'installation pour compléter la protection de l'ensemble vis-à-vis des risques de pollutions ponctuelles par déversement.

Une bonne réalisation garantit la pérennité de l'ouvrage. Le forage doit être fait par une entreprise compétente et expérimentée, en respectant la **norme AFNOR NFX 10-999** (avril 2007) *« Forage d'eau et de géothermie – Réalisation, suivi et abandon d'ouvrages de captage ou de surveillance des eaux souterraines réalisés par forages »*. Les prescriptions techniques de cette plaquette intègrent celles de la norme.

en BRETAGNE

La cimentation annulaire est obligatoire.

Elle est réalisée entre le tubage et les terrains forés, sur toute la partie supérieure de l'ouvrage, depuis la surface jusqu'à une profondeur de 10 m minimum.

• Cette profondeur est à adapter en fonction des arrivées d'eau identifiées lors de la foration, l'objectif étant d'isoler les venues d'eau de mauvaise qualité et d'éviter tout mélange d'eau entre les différentes formations aquifères rencontrées.

• Cette cimentation doit être réalisée par injection sous pression par le bas, à l'aide d'une canne, sur une épaisseur d'au moins 5 cm.

• L'ouvrage ainsi réalisé, avec la protection de la tête, devra assurer une étanchéité complète avec le milieu extérieur garantissant la protection de la ressource en eaux souterraines ainsi que celle du forage.

• La technique décrite ci-dessous est conforme aux règles de l'art pour des forages bretons réalisés dans le socle armoricain selon la méthode dite " du marteau fond de trou ".

Ce chantier doit-être organisé de manière à préserver le forage et le milieu superficiel environnant de tout déversement accidentel.

1 Coupe technique du forage

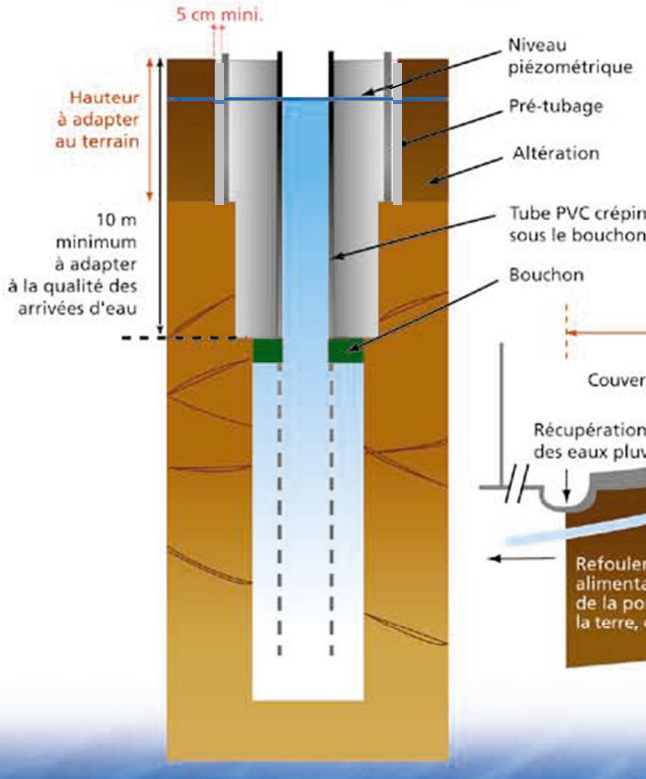

2 Protection de la tête de forage

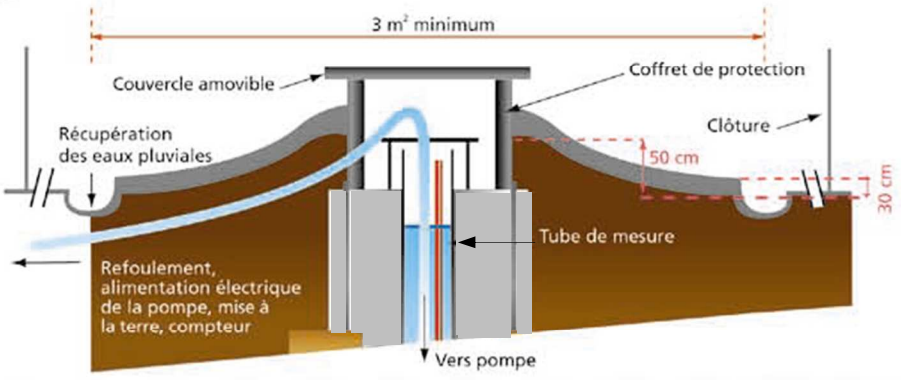

brgm

REGLEMENTATION ET PROCEDURES

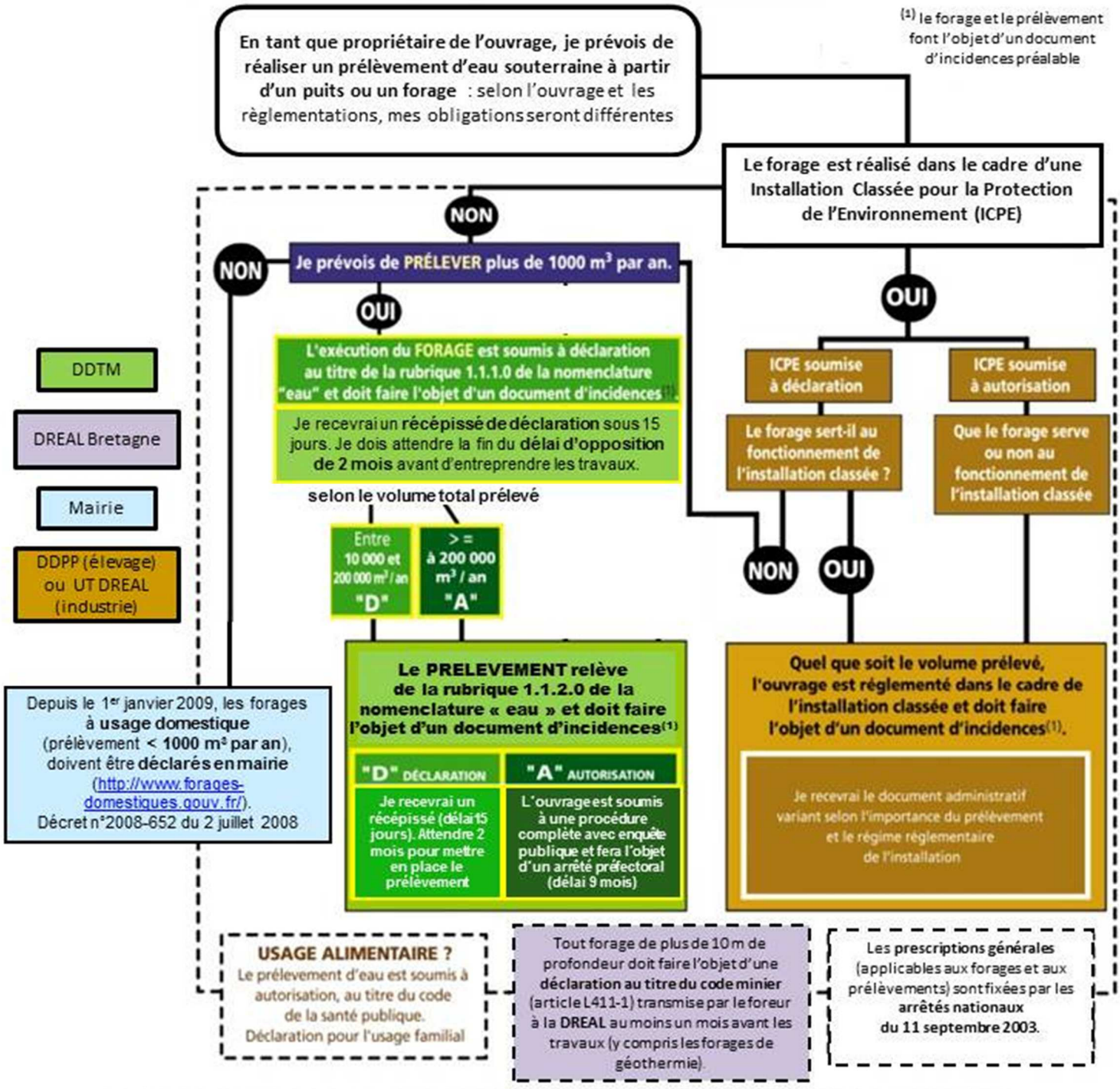

Guide régional sur
http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/

Pour tous les ouvrages (forages et sondages), un dossier de récolement doit être transmis au service instructeur et au BRGM

CRITÈRES D'IMPLANTATION

Le forage doit être implanté dans un environnement propre, éloigné de toute source potentielle de pollution, dans la mesure où cette dernière peut être attirée vers l'ouvrage par le pompage lui-même.

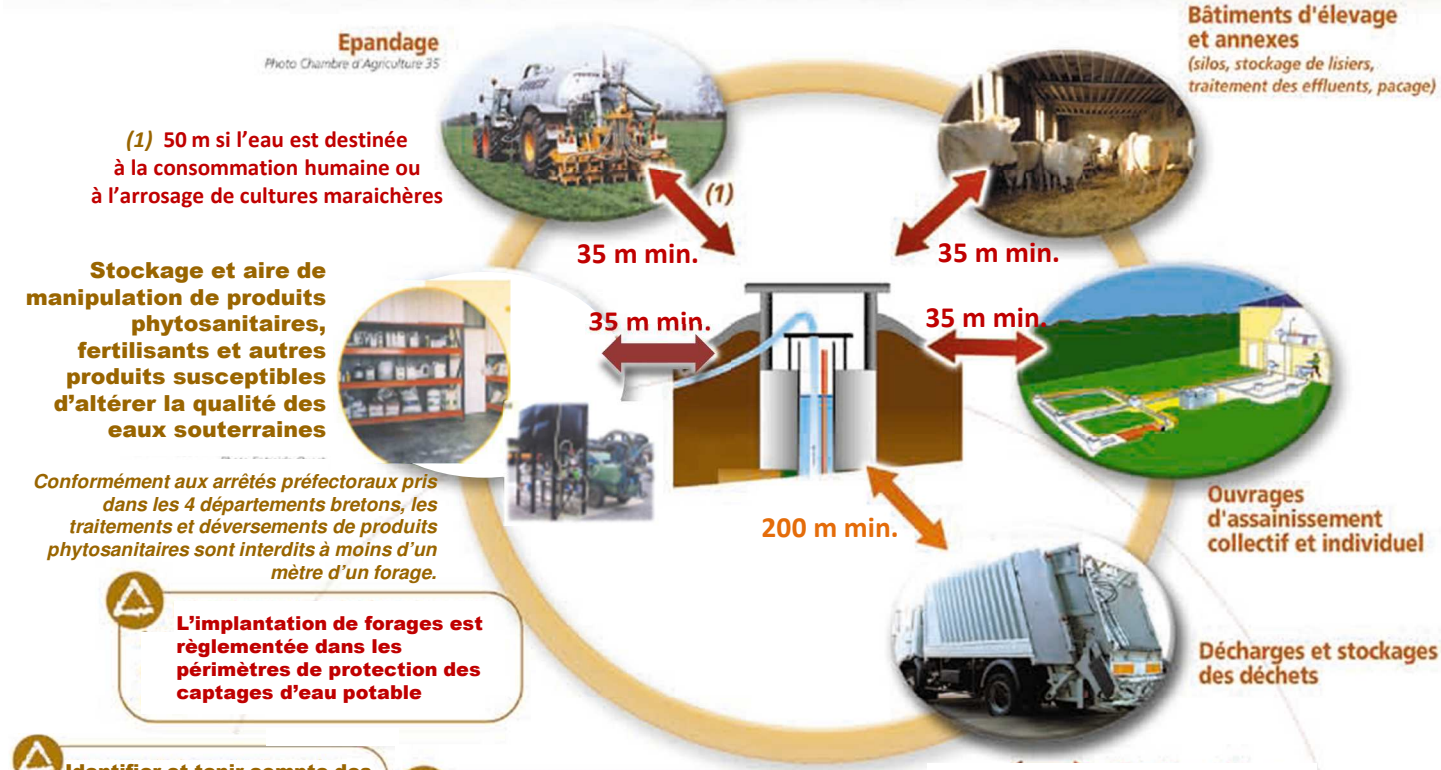

(1) **50 m si l'eau est destinée à la consommation humaine ou à l'arrosage de cultures maraichères**

Conformément aux arrêtés préfectoraux pris dans les 4 départements bretons, les traitements et déversements de produits phytosanitaires sont interdits à moins d'un mètre d'un forage.

L'implantation de forages est règlementée dans les périmètres de protection des captages d'eau potable

Identifier et tenir compte des plans d'épandage existants

D'autres réglementations plus contraignantes peuvent s'appliquer

Une zone de protection de 5m x 5m sera établie autour de la buse, exempte de toute activité, dépôt et d'entretien autre que mécanique

EQUIPEMENT DE POMPAGE

Les prélèvements effectués devront prévenir toute surexploitation ou modification significative du niveau ou de l'écoulement de la ressource.

Les caractéristiques de la pompe dépendront des résultats obtenus au cours du forage et des pompages d'essai. Ces derniers doivent permettre de s'assurer des capacités de production de l'ouvrage et de préciser l'impact du prélèvement sur l'aquifère et les forages voisins.

La pompe doit être munie d'un clapet de pied interdisant tout retour de fluide vers le forage.

En cas de raccordement à une installation alimentée par un réseau public, un disconnecteur sera obligatoirement installé à l'aval immédiat de son compteur d'eau.

L'installation de pompage doit-être équipée d'un compteur volumétrique, ne disposant pas de possibilité de remise à zéro. Le relevé des consommations à pas de temps mensuel sera porté sur un registre tenu à la disposition des services administratifs ; les données devront être conservées sur une période de 3 ans.

Un tube de mesure du niveau de la nappe doit être installé dans le forage.

Les essais de pompage garantissent la pérennité de l'ouvrage.

Ne jamais dénoyer les arrivées d'eau principales ainsi que les niveaux pyriteux.

ABANDON D'OUVRAGE
TRAITEMENT DES FORAGES DE RECONNAISSANCE

L'abandon de l'ouvrage doit être signalé au service chargé de la police des eaux.

Est considéré comme abandonné, tout sondage, forage, puits, ouvrage, souterrain :

- pour lequel, le maître d'ouvrage ne souhaite pas faire les travaux de réhabilitation nécessaires, notamment à l'issue d'une inspection ;
- ou pour lequel, suite aux essais de pompage ou tout autre motif, le maître d'ouvrage ne souhaite pas poursuivre son exploitation.
- qui a été réalisé dans la phase de recherche mais n'est pas destiné à l'exploitation ;

Abandon d'un ouvrage équipé

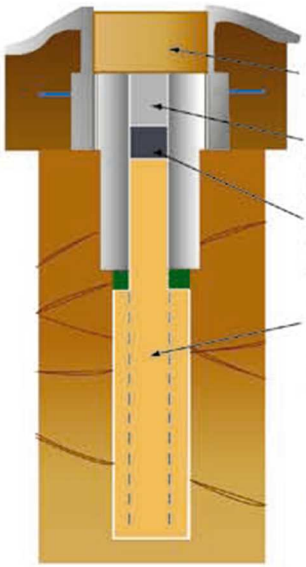

- Comblement de la buse par un matériau inerte
- Remplissage de -5 m jusqu'au sol avec un coulis de ciment *(100 kg de ciment pour 70 l d'eau).*
- Bouchon de sobranite de -7 à -5 m *(évite que le ciment ne descende dans le gravier sous-jacent).*
- Comblement de la partie crépinée et pleine par du matériau inerte *(sable grossier, gravier siliceux tout-venant de ballastières, etc...)* jusqu'à 7 m du sol.

Abandon d'un ouvrage non équipé

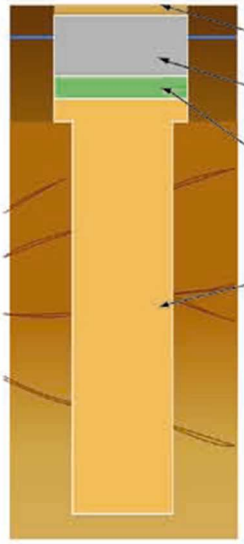

- Comblement avec de la terre végétale
- Remplissage de -5 m à -0,5 m avec un coulis de ciment *(100 kg de ciment pour 70 l d'eau).*
- Bouchon de sobranite de -7 m à -5 m *(évite que le ciment ne descende dans le gravier sous jacent)*
- Comblement du trou par du matériau inerte *(sable grossier, gravier siliceux tout-venant de ballastières, etc...)* jusqu'à 7 mètres du sol

Tout ouvrage abandonné est comblé par des techniques appropriées permettant de garantir l'absence de transfert de pollution et de circulation d'eau entre les différentes nappes d'eau souterraine contenues dans les formations géologiques aquifères.

CONTACTS

Niveau régional

DREAL
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 33 45 55

BRGM
2 rue de Jouanet
Rennes Atalante Beaulieu
35700 RENNES
Tél. 02 99 84 26 70

Niveau départemental

DDTM des Côtes d'Armor
Service Eau Environnement Forêts Risques
1, rue du Parc - CS 52256
22022 SAINT BRIEUC Cedex
Tél. 02 96 62 47 00

DDTM d'Ille et Vilaine
Service Eau et Biodiversité
Le Morgat - 12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35031 RENNES CEDEX
Tél. 02 90 02 32 00

DDTM du Finistère
Service Eau et Biodiversité
2, boulevard du Finistère
29325 QUIMPER CEDEX
Tél. 02 98 76 52 00

DDTM du Morbihan
Service Eau Nature et Biodiversité
11, boulevard de la Paix
56000 VANNES
Tél. 02 97 68 21 56

Février 2012 - Mise à jour BRGM

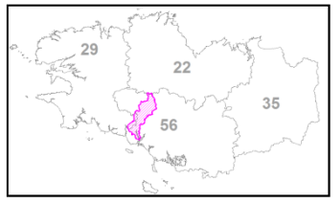

195AA01 – Socle métamorphique dans le bassin versant du Scorff de sa source à la mer

Fiche descriptive de l'entité :

Thème	socle
État hydrodynamique	nappe libre
Milieu	fissuré
Nature	11.8% aquifère / 55% semi-perméable / 18.6% imperméable
Lithologies principales	granite, gneiss, micaschistes
Superficie	482 km²
Département(s)	Finistère (29), Morbihan (56)
Niveau(x) de recouvrement (ordres)	1
Masse d'eau souterraine recoupée	4011 (Scorff)
Correspondance SAGE	inclus dans le SAGE Scorff
Cartes géologiques 1/50 000	348, 383, 349, 312, 313

GEOLOGIE et HYDROGEOLOGIE

Depuis sa source à Mellionnec (Côtes d'Armor), le Scorff parcourt 78 km avant de se jeter dans la rade de Lorient (Morbihan).

Le réseau hydrographique de ce bassin versant recoupe du Nord vers le Sud :

(1) le Domaine varisque de Bretagne centrale (Rennes), composé de micaschistes et paragneiss et des Massifs de Scaër, Pontivy, Lizio, Séglien, Odet ;
(2) le Domaine varisque ligéro-sénan (Quimper-Angers) composé de leucogranites d'Ergué-Languidic ;
(3) le Domaine Sud-armoricain breton (Quimper-Vannes). Ce dernier domaine géologique est le plus important et majoritairement composé de Massifs granitiques de Quimper et Plomelin et de Plouhinec-Pluguffan-Plumergat, d'orthogneiss du Sud-Bretagne et de l'Unité du Pouldu, composée de roches métamorphiques telles que des paragneiss, des micaschistes, schistes et schistes verts.

Pour accéder à une carte géologique plus détaillée, consultez l'espace cartographique.

Les structures tectoniques ont deux directions préférentielles : celles orientées sub-Est-Ouest parallèles au Cisaillement Sud Armoricain (CSA) et celles orientées N150 environ. Alors qu'elle influence le réseau hydrographique de l'Isole, la seconde famille de structures tectoniques orientées N150 n'a pas ici une influence marquée sur ce bassin versant.

Ces formations géologiques dites « de socle » contiennent une nappe dans deux niveaux superposés et connectés : les altérites (roche altérée en sables ou argiles) et la roche fissurée.

Un forage recoupant l'ensemble du profil d'altération des leucogranites du Massif d'Ergué-Languidic (lithologie présente sur la partie médiane de l'entité) est susceptible de fournir un débit de 22 m³/h au soufflage.

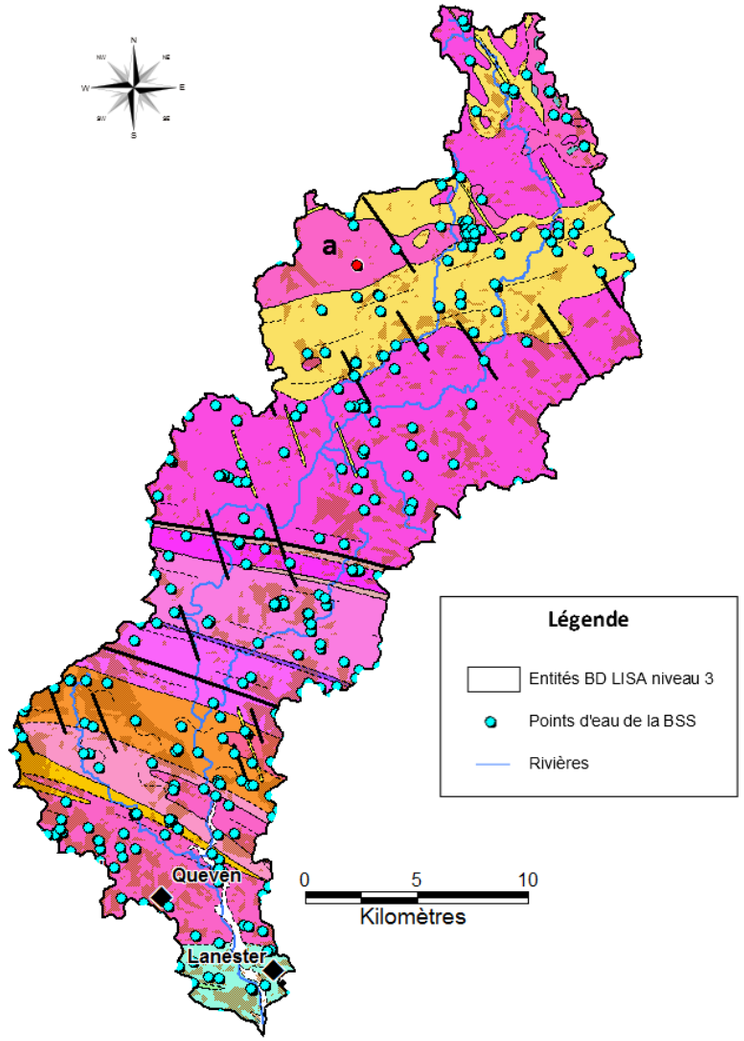

Figure 1 : Carte géologique au 1/250 000 et points d'eau de la Banque du Sous-Sol (BSS)

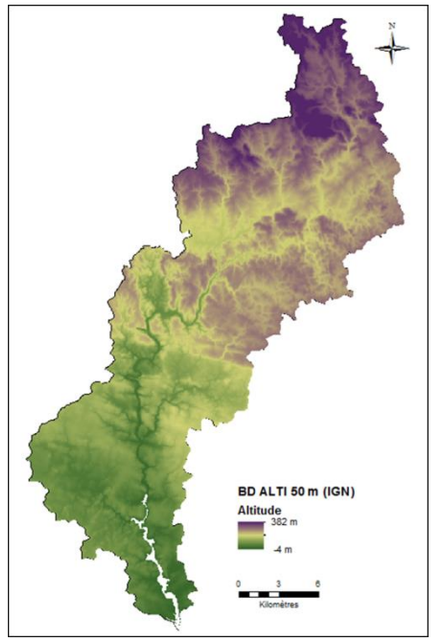

Figure 2 : Relief (BD ALTI 50 m IGN)

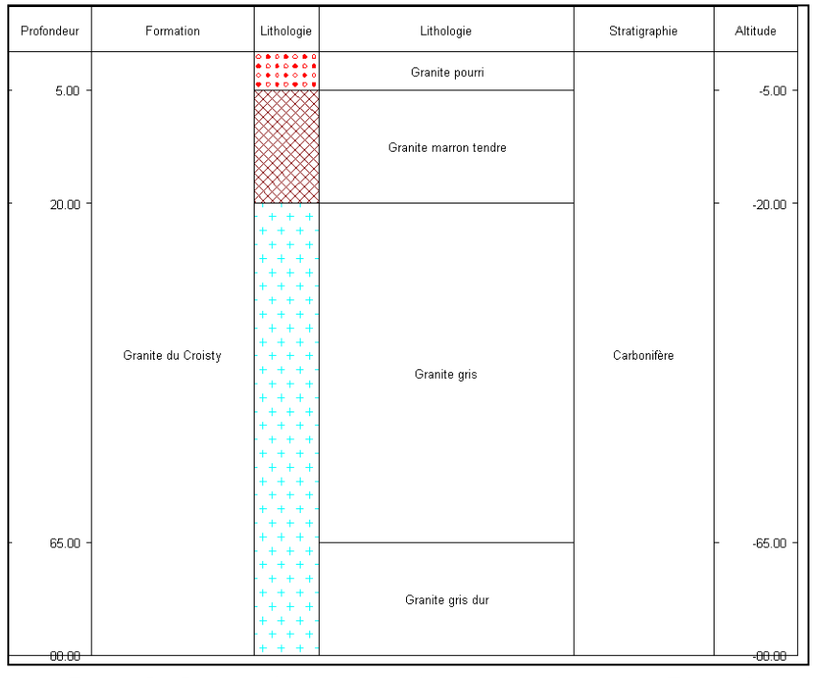

Figure 3 : Coupe géologique du forage en rouge sur la Figure 1 a- code BSS 03484X0032/F1 – Ploërdut (56)

CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINE

Les points d'eau recensés sur l'entité (Figure 4) sont principalement des forages traversant les deux niveaux (altérites et roche fissurée) et des puits fermiers captant l'eau des altérites. Les puits peu profonds sont sensibles aux variations climatiques. L'eau captée, proche du sol, est particulièrement vulnérable aux pollutions accidentelles ou diffuses. L'usage de ces points d'eau est détaillé sur la Figure 5.
Les aquifères des roches fissurées bénéficient d'une inertie notable les mettant à l'abri des variations climatiques. Ils sont souvent le siège de phénomènes de dénitrification (réduction des nitrates par l'oxydation de la pyrite - sulfure de fer FeS_2) à l'origine d'abattements très significatifs des concentrations en nitrates dans les cours d'eau. Les forages peuvent exploiter cette eau dénitrifiée qui est alors riche en fer et en sulfates.

8 ouvrages (3 forages et 5 puits) sont exploités pour l'adduction d'eau potable sur l'entité. Ils sont implantés sur 5 communes différentes et recoupent les formations de socle.

Type	Nombre	%	Nb pts pour calcul profondeur	Prof moy (m)	Prof min (m)	Prof max (m)	Nb pts pour calcul débit	Débit moy (m3/h)	Débit min (m3/h)	Débit max (m3/h)
Forages	338	97.1	302	66.6	10.0	272.0	172	7.2	0.1	64.0
Puits	8	2.3	4	6.8	6.0	7.5				
Sources	2	0.6		/				/		

Figure 4 : Caractéristiques des 348 points d'eau de l'entité

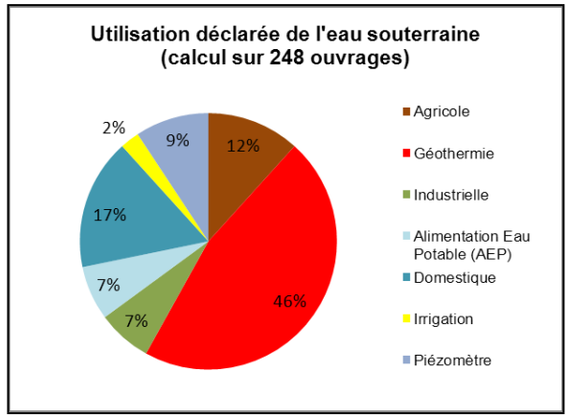

Figure 5 : Utilisation des points d'eau de l'entité

QUALITE DE L'EAU SOUTERRAINE

Un ouvrage est suivi par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) dans le cadre du réseau de mesure de la qualité des eaux souterraines : Plouay - code BSS : 03488X0025/P2 (Figure 10).
1 point (03128X0002) a été analysé dans le cadre d'une étude sur le temps de transfert des nitrates (Baran et al. 2009). Sur cet ouvrage implanté dans les granites, les teneurs en nitrates dans les eaux souterraines ont eu tendance à augmenter sur la période 1975-2000 (environ + 1,2 mg/L/an).

CODE BSS	DEPT	COMMUNE	NATURE	PROF (m)	DATE	T (°C)	Cond. (µS/cm)	pH	Cl (Chlorures)	Fe (Fer)	Mn (Manganèse)	NH4 (Ammonium exprimé en NH4)	NO2 (Nitrites exprimés en NO2)	NO3 (Nitrates exprimés en NO3)	SO4 (Sulfates)	Source des données	
									mg/l	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l		
03486X0003	29	GUILLIGOMARC'H	FORAGE		28/04/2009	12	163	5.10	20	0.016	0.037	< 0.05	< 0.01	39	3.7	ARS	Lien ADES
03832X0041	29	ARZANO	PUITS		25/01/2007	8	174	5.20	24	< 0.01	0.026	< 0.05	< 0.01	29	6.1	ARS	Lien ADES
03832X0042	29	ARZANO	PUITS		18/03/2008	10	184	5.20	21	< 0.01	0.029	< 0.05	< 0.01	41	7.2	ARS	Lien ADES
03128X0055	56	PLOERDUT	PUITS	7.5	26/10/2004	12.5	196	5.60		0.017		< 0.04	< 0.02	49		ARS	Lien ADES
03488X0025	56	PLOUAY	PUITS	7.25	27/09/2010	11.5	416	7.20	21			< 0.05	< 0.01	34	5.5	AELB	Lien ADES
03128X0021	56	PLOERDUT	FORAGE	35				6.50	80			0	0	6		BRGM	
03483X0006	56	SAINT-CARADEC-TREGOMEL	FORAGE	33	01/06/1980			5.50	24	0			0	10	<200	BRGM	
03483X0007	56	MESLAN	FORAGE	35	01/10/1981	9		6.40	36			0	traces	0		BRGM	
03488X0014	56	CALAN	FORAGE	31	20/11/1982	7.8		6.20	44	0.07		0	traces	83	6	BRGM	
03833X0029	56	CLEGUER	FORAGE	30	01/07/1987			5.00	15			0	0.1	25		BRGM	
03833X0031	56	CLEGUER	FORAGE	75	01/04/1987			7.30	54.1	0.1	0.89			0		BRGM	

Figure 6 : Tableau de quelques analyses chimiques disponibles sur des points d'eau de l'entité (inventaire non exhaustif)

SYNTHESE DES PRELEVEMENTS SOUTERRAINS

Selon un bilan réalisé à partir des données 2009 sur le bassin versant du Scorff, les prélèvements anthropiques d'eau souterraine déclarés représentent 0,7% de la lame d'eau présente dans le cours d'eau. En période d'étiage, ils peuvent constituer jusqu'à 6% de la lame d'eau écoulée.

D'autre part, les prélèvements souterrains correspondent à 1% de la pluie infiltrée annuellement sur le bassin versant (BV).

L'impact des prélèvements anthropiques souterrains déclarés sur le débit de la rivière est donc négligeable.

A noter : les prélèvements d'eau de surface n'ont pas été pris en compte dans ce bilan.

Utilisation des ouvrages	prélèvements eau souterraine (m3/an) *	part des usages en %
Alimentation en Eau Potable (AEP)	450 400	27
INDUSTRIEL	596 760	36
IRRIGATION	336 057	20
ÉLEVAGE	244 465	15
DOMESTIQUE (usage familial)	16 750	1
AUTRES (autre sans usage alimentaire, géothermie, lavage…)	25 790	2
TOTAL	**1 670 222**	**100**

Figure 7 : Estimation des prélèvements en eau souterraine sur le bassin versant du Scorff (2009)

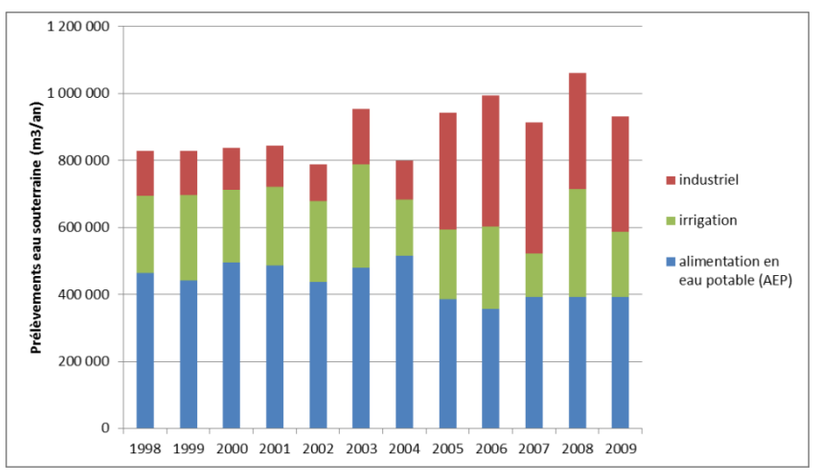

Figure 8 : Evolution des prélèvements en eau souterraine sur l'entité entre 1998 et 2009 (données AELB)

* *Il s'agit de calculs associés à un certain nombre d'incertitudes (voir l'article Inventaire des prélèvements d'eau souterraine pour plus de précisions)*

195AA01 – Socle métamorphique dans le bassin versant du Scorff de sa source à la mer

SUIVI PIEZOMETRIQUE

Un piézomètre implanté dans du granite est suivi sur l'entité. Code BSS : 03486X0022/PZ, piézomètre de Saint-Eloi (Guilligomarc'h) – voir Figure 9.

La profondeur de la nappe varie entre 15.43 et 25.31 m, le battement moyen annuel est de 6.47 m (période 1994-2010).

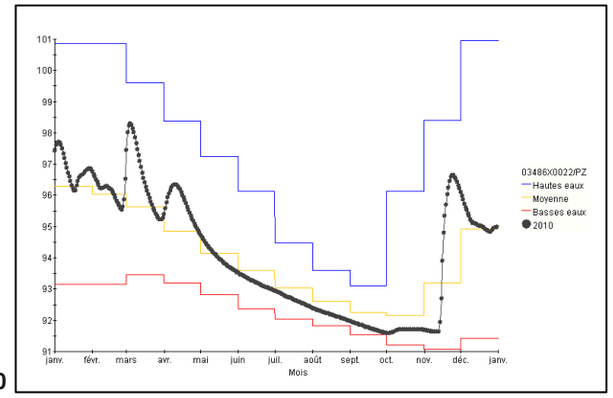

Figure 9 : Chronique piézométrique 2010 (cote en m NGF) et comparaison aux valeurs min/max et moyennes de la période 1994-2010

RELATION NAPPES-RIVIERES

Le projet SILURES Bretagne (Mougin et al. 2006) montre que la contribution des eaux souterraines au régime du Scorff (bassin versant à l'amont de la station hydrologique J5102210 à Plouay [Pont Kerlo]) s'élève à 50 % de l'écoulement total. Ceci témoigne d'une faible contribution des eaux souterraines.

On note une influence prépondérante du réservoir souterrain inférieur (fissuré), par rapport au réservoir supérieur (altéré) à l'étiage : du mois de juin au mois de septembre. La tendance s'inverse pour les autres mois de l'année. Ce soutien de la nappe en période d'étiage (l'écoulement souterrain total étant supérieur à 90 % de l'écoulement global) atteint même son paroxysme aux mois d'août et septembre où 100 % de l'écoulement de la rivière provient de l'écoulement souterrain. Pendant la période de crue (janvier-février) ce pourcentage diminue vers 38 et 48 %.

Rivière	Dépt	Station hydrologique	Numéro station	Superficie BV (km²)	Période modélisation	Pluie totale (mm/an)	Evapo-transpiration réelle (mm/an)	Pluie efficace (mm/an)
Scorff	56-29	Plouay [Pont Kerlo]	J5102210	300	1994-2000	1288	611	677

Ecoulement rapide (mm/an)	Ecoulement rapide	Ecoulement lent (mm/an)	Ecoulement lent
340	50.0%	337	50.0%

Le graphique de comparaison des données climatiques (pluies efficaces calculées à la station météorologique de Lanvénégen avec une réserve utile de 15 mm), hydrologiques (le Scorff à Plouay) et piézométriques (Guilligomarc'h) montre que la nappe suit un battement annuel (recharge-décharge) et qu'elle est moins réactive aux précipitations que le cours d'eau (Figures 10 et 11).

Les pics hydrologiques et piézométriques sont synchrones (décalage de 2-3 jours), ce qui indique que le milieu souterrain est peu inertiel (écoulements rapides).
On note donc des relations étroites entre le cours d'eau (Scorff) et la nappe.

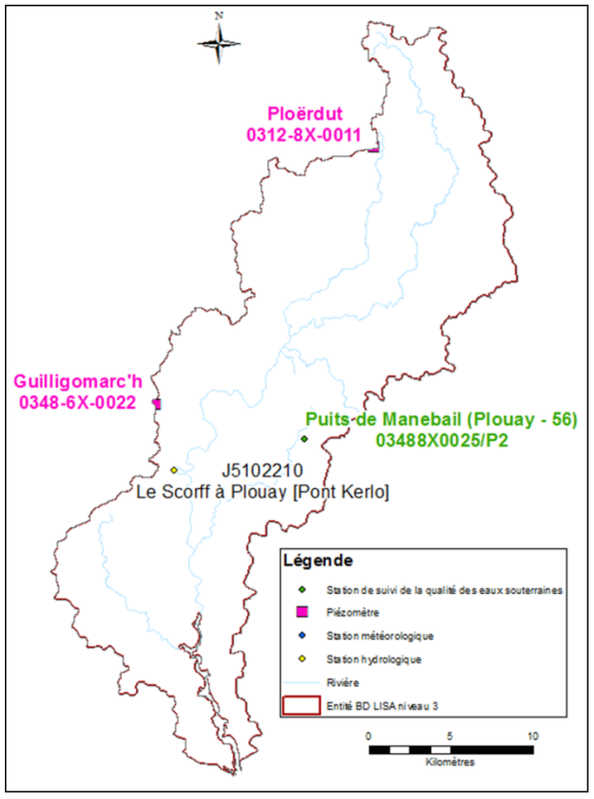

Figure 10 : Localisation des stations météorologiques, piézomètres, stations hydrologiques et points de suivi de la qualité des eaux souterraines sur l'entité

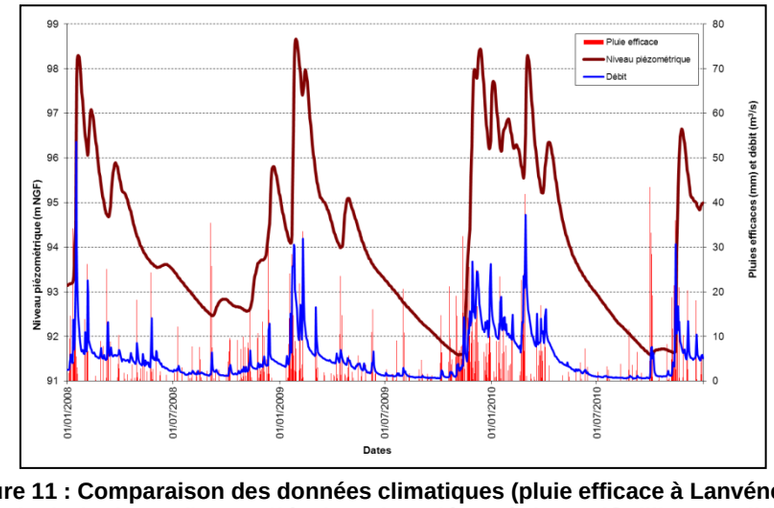

Figure 11 : Comparaison des données climatiques (pluie efficace à Lanvénégen), hydrologiques (le Scorff à Plouay) et piézométriques (Guilligomarc'h)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARAN N., GOURCY L., LOPEZ B., BOURGINE B., MARDHEL V., (2009) – Transfert des nitrates à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Phase 1 : temps de transfert et typologie des aquifères. Rapport BRGM RP-56884-FR, 105p.

CARN A., TALBO H. (1994). Les eaux souterraines profondes dans le bassin du Scorff – Evaluation des potentiels – Sélection des formations géologiques les plus favorables. Rapport BRGM R37910

MOUGIN B., collaboration : CARN A., JEGOU J-P. et QUEMENER G. (2006) - SILURES Bretagne - Rapport d'avancement de l'année 4 - BRGM/RP-55001-FR - 61 p., 23 ill., 5 ann.

195AA01 – Socle métamorphique dans le bassin versant du Scorff de sa source à la mer

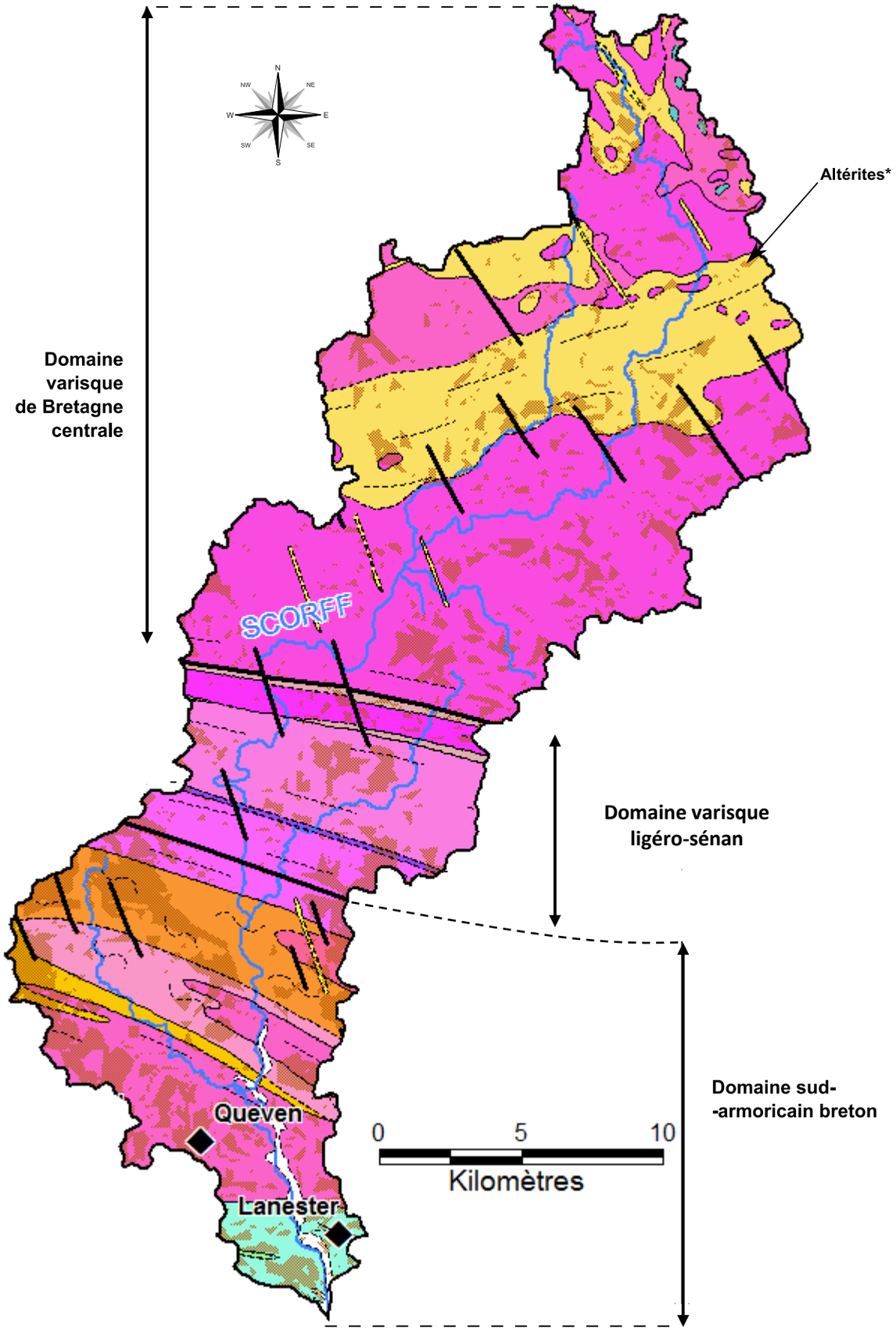

Légende

Domaine varisque de Bretagne centrale

Unité de Bretagne centrale

- Formations du Faouët et de Plouguenast (micaschistes, paragneiss)

Sans unité ou batholithe

- Massifs de Scaer, Pontivy, Lizio, Séglien, Odet, etc. (leucogranites)
- Massifs de Locronan, Steir, Rostrenen, Croisty etc. (monzogranites)
- Massif de Plélauff (quartzdiorites)

Domaine varisque ligéro-sénan

Sans unité ou batholite

- Formation d'Elliant (micaschistes, paragneiss)
- Massif de Saint-Thurien (leucogranites)
- Massif de Ergué-Languidic (leucogranites)

Domaine sud-armoricain breton

Sans unité ou batholite

- Ultramylonites
- Massif de Plouhinec-Pluguffan-Plumergat (leucogranites)
- Massif de Sainte-Anne-d'Auray (monzogranites)
- Massif de Guidel (monzogranites)

Orthogneiss Sud-Armoricains

- Formation de Nizon-Quimperlé-Tréauray-Roguedas-Arzal (orthogneiss granitiques)
- Formation de Moëlan (orthogneiss granitiques)

Unité de Saint-Nazaire

- Formation de Kervignac (orthogneiss, migmatites orthodérivées)

Unité du Pouldu

- Formation de Merrien (micaschistes ocellaires)
- Formation du Pouldu (métavolcanites basiques, prasinites)

Tous domaines

- Quartz
- Alluvions fluviatiles anciennes (sables, argiles, graviers)
- Alluvions fluviatiles récentes (sables, argiles, graviers)
- Failles
- Contours géologiques ou schistosité
- Rivières

* Polygones correspondant aux parties altérées du substratum (s.l.) résultant d'une modélisation à partir des forages de la BSS (Mougin et al., 2008)

RABU D., CHANTRAINE J. et BECHENNEC F., 2001. Carte géologique du Massif Armoricain à 1/250 000. BRGM.

Figure 12 : Carte géologique au 1/250 000

ANNEXE 7

GOAREM LANN VRAZ - KERSERVANT
(Identifiant national : 530015436)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000593)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Durfort J., .- 530015436, GOAREM LANN VRAZ - KERSERVANT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 22P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530015436.pdf*

Région en charge de la zone : Bretagne
Rédacteur(s) :Durfort J.
Centroïde calculé : 184051°-2362528°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 14/10/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 14/10/2008
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 02/06/2015

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 22
9. SOURCES 22

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est inclue dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : 530015687 - SCORFF/FORET DE PONT-CALLECK (Id reg. : 06300000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Morbihan
- Commune : Ploërdut (INSEE : 56163)
- Commune : Langoëlan (INSEE : 56099)

1.2 Superficie

51,42 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 171
Maximale (mètre): 200

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 530015687 - SCORFF/FORET DE PONT-CALLECK (Type 2) (Id reg. : 06300000)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de la zone humide de Goarem Lann Vraz - Kerservant concerne principalement le territoire de la commune de Ploërdut. Elle s'articule autour du ruisseau de Kerservant affluent du Scorff (naissant dans le Bois de Kerservant à la Fontaine Verric), puis le Scorff lui-même dans le dernier quart aval du parcours considéré. Dans l'amont de la zone en rive droite au droit du ruisseau, sous Kerservant, se développe une vaste boulaie tourbeuse diversifiée.

Plus en aval, une autre dépression humide importante portant le nom de "Goarem Lann Vraz" constitue le coeur du site avec une belle lande humide typée (à ajonc nain, bruyères ciliée et à 4 angles, et callune) qui possède un caractère tourbeux par places avec des coussinets de sphaignes hygrophiles dans les bruyères (c'est la principale lande humide incluse dans le site Natura 2000 du Scorff). Quelques mares tourbeuses réduites et un petit secteur tourbeux à narthécies sont compris dans cet ensemble. A son contact, à l'interface avec le ruisseau, une saulaie-boulaie marécageuse à tourbeuse est bien diversifiée, elle possède des ouvertures occupées par des groupements humides de bas-marais acide, la communauté à laîche en rostre (Carex rostrata) et potentille des marais (Potentilla palustris) notamment. D'autres clairières topographiquement plus élevées sont porteuses de petites landes sèches à mésophiles.

Deux couloirs d'alimentation, l'un à l'Ouest l'autre au Sud, contiennent également des parcelles où des prairies méso-oligotrophes à molinie dominante se tiennent, elles dérivent de landes humides dont elles conservent des éléments floristiques intéressants.

Tous les habitats cités sont déterminants pour la ZNIEFF et sont d'intérêt communautaire (prioritaire pour la lande humide et la boulaie tourbeuse). Mais seule la lande humide centrale a été intégrée au site Natura 2000 de la Rivière Scorff après modification du périmètre Natura 2000. L'intégration au site Natura 2000 des couloirs humides alimentant la zone ainsi que de la vaste boulaie tourbeuse amont devrait être étudiée. Un contrat Natura 2000 de restauration de la lande humide, passé avec le propriétaire sensibilisé à la conservation de cet habitat devrait se concrétiser en 2008. Certaines plantes d'intérêt patrimonial encore non signalées sur le site pourraient apparaître à la suite de cette gestion.

La Loutre d'Europe est signalée dans le Scorff à ce niveau.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Pêche
- Chasse
- Autres (préciser)

Commentaire sur les activités humaines

Contrat Natura 2000 sur la lande humide

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Source, résurgence
- Mare, mardelle
- Vallon
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Ecologique - Faunistique - Reptiles - Mammifères - Floristique - Bryophytes - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales	- Paysager

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre initial de la ZNIEFF de 1993 a été étendu pour prendre en compte un important couloir d'alimentation hydrique au Sud et également porteur d'habitats remarquables, ainsi qu'une vaste dépression boisée tourbeuse attenante au ruisseau. plus en amont.

Les cultures et les espaces boisés très artificialisés ne sont pas compris dans la zone. Les prairies humides plus banales du versant en rive gauche sur Langoëlan n'ont pas été retenues, hormis une marge humide bordant le ruisseau.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Lichens - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Bryophytes - Mammifères - Oiseaux	- Reptiles	- Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.1 *Landes humides*			7	
	37.3 *Prairies humides oligotrophes*			15	
	54.4 *Bas-marais acides*			3	
	44.9 *Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais*			3	
	44.A *Forêts marécageuses de Bouleaux et de Conifères*			11	
	51.1 *Tourbières hautes à peu près naturelles*				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38 *Prairies mésophiles*				
	41.B *Bois de Bouleaux*			20	
	24.12 *Zone à Truites*				
	37.2 *Prairies humides eutrophes*			13	
	31.2 *Landes sèches*				
	31.8 *Fourrés*			5	
	37.1 *Communautés à Reine des prés et communautés associées*			12	
	41.5 *Chênaies acidiphiles*			10	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82.2 *Cultures avec marges de végétation spontanée*				
	83.31 *Plantations de conifères*				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	6789	*Sphagnum squarrosum Crome*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Moyen			2007
Mammifères	60630	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	*Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre*	Reproduction indéterminée	Informateur : FERRAND Jean-Pierre				1993
Phanérogames	108345	*Menyanthes trifoliata L., 1753*	*Trèfle d'eau, Ményanthe*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1993
	109372	*Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762*	*Narthécie des marais, Ossifrage, Brise-os*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Moyen			2007
	115587	*Potentilla palustris (L.) Scop., 1771*	*Potentille des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José	Moyen			2007
Reptiles	79278	*Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)*	*Lézard vivipare*	Reproduction indéterminée	Informateur : FERRAND Jean-Pierre				1993

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	4958	*Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwägr.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	5476	*Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loeske, 1911*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4754	*Dicranum scoparium Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	5855	*Eurhynchium praelongum (Hedw.) Schimp.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	5132	*Hookeria lucens (Hedw.) Sm.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6058	*Hypnum jutlandicum Holmen & E.Warncke*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	4917	*Mnium hornum Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	5962	*Plagiothecium denticulatum (Hedw.) Schimp.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6101	*Pleurozium schreberi (Willd. ex Brid.) Mitt.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	3864	*Polytrichum commune Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	3865	*Polytrichum formosum Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6111	*Rhytidiadelphus loreus (Hedw.) Warnst.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	5921	*Scleropodium purum (Hedw.) Limpr.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6739	*Sphagnum cuspidatum Ehrh. ex Hoffm.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6740	*Sphagnum denticulatum Brid.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6748	*Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6769	*Sphagnum palustre L.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6774	*Sphagnum papillosum Lindb.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6784	*Sphagnum rubellum Wilson*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	6790	*Sphagnum subnitens Russow & Warnst.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	5426	*Thuidium tamariscinum (Hedw.) Schimp.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
Mammifères	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	*Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)*	Reproduction indéterminée	Informateur : DURFORT José				2007
Oiseaux	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	*Buse variable*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1993
Phanérogames	80590	*Agrostis canina L., 1753*	*Agrostide des chiens*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	80591	*Agrostis capillaris L., 1753*	*Agrostide capillaire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	80759	*Agrostis stolonifera L., 1753*	*Agrostide stolonifère*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	80990	*Ajuga reptans L., 1753*	*Bugle rampante, Consyre moyenne*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	83205	*Apium nodiflorum (L.) Lag., 1821*	*Ache nodiflore*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	131692	*Arrhenatherum elatius subsp. bulbosum (Willd.) Schübl. & G.Martens, 1834*	*Avoine à chapelets*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	85904	*Betula pubescens Ehrh., 1791*	*Bouleau blanc, Bouleau pubescent*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	87484	*Callitriche stagnalis Scop., 1772*	*Callitriche des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	87501	*Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808*	*Callune, Béruée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	87560	*Calystegia sepium (L.) R.Br., 1810*	*Liset, Liseron des haies*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87915	*Cardamine flexuosa With., 1796*	*Cardamine flexueuse, Cardamine des bois*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88385	*Carex binervis Sm., 1800*	*Laîche à deux nervures*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88463	*Carex demissa Vahl ex Hartm., 1808*	*Laîche vert jaunâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88489	*Carex echinata Murray, 1770*	*Laîche étoilée, Laîche-hérisson*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88719	*Carex nigra All., 1785*	*Laîche à petites fleurs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88742	*Carex ovalis Gooden., 1794*	*Laîche Patte-de-lièvre, Laîche des lièvres*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88753	*Carex paniculata L., 1755*	*Laîche paniculée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88819	*Carex remota L., 1755*	*Laîche espacée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	88840	*Carex rostrata Stokes, 1787*	*Laîche à bec, Laîche en ampoules*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	89304	*Castanea sativa Mill., 1768*	*Chataignier, Châtaignier commun*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	91120	*Chrysosplenium oppositifolium L., 1753*	*Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	91258	*Circaea lutetiana L., 1753*	*Circée de Paris, Circée commune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	91284	*Cirsium anglicum (Lam.) DC., 1805*	*Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre*	Reproduction certaine ou probable					
	91322	*Cirsium dissectum (L.) Hill, 1768*	*Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	91382	*Cirsium palustre (L.) Scop., 1772*	*Cirse des marais, Bâton du Diable*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	92582	*Corydalis claviculata (L.) DC., 1805*	*Corydale à vrilles*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	92606	*Corylus avellana L., 1753*	*Noisetier, Avelinier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	92876	*Crataegus monogyna Jacq., 1775*	*Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	94236	*Dactylorchis maculata (L.) Verm., 1947*	*Orchis maculé*	Reproduction certaine ou probable					
	94266	*Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962*	*Orchis tacheté, Orchis maculé*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1993
	94626	*Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812*	*Canche cespiteuse, Canche des champs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	94959	*Digitalis purpurea L., 1753*	*Digitale pourpre, Gantelée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96226	*Epilobium palustre L., 1753*	*Épilobe des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	96665	*Erica ciliaris Loefl. ex L., 1753*	*Bruyère ciliée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	96695	*Erica tetralix L., 1753*	*Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	96844	*Eriophorum angustifolium Honck., 1782*	*Linaigrette à feuilles étroites*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	97434	*Eupatorium cannabinum L., 1753*	*Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	97947	*Fagus sylvatica L., 1753*	*Hêtre, Fouteau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	98887	*Frangula alnus Mill., 1768*	*Bourgène*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	99373	*Galium aparine L., 1753*	*Gaillet gratteron, Herbe collante*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	99494	*Galium palustre L., 1753*	*Gaillet des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	99529	*Galium saxatile L., 1753*	*Gaillet du Harz, Gaillet des rochers*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	99721	*Genista anglica L., 1753*	*Genêt d'Angleterre, Petit Genêt épineux*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1993

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100142	*Geranium robertianum L., 1753*	*Herbe à Robert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	100225	*Geum urbanum L., 1753*	*Benoîte commune, Herbe de saint Benoît*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	100387	*Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810*	*Glycérie flottante, Manne de Pologne*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	100787	*Hedera helix L., 1753*	*Lierre grimpant, Herbe de saint Jean*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	102900	*Holcus lanatus L., 1753*	*Houlque laineuse, Blanchard*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	103142	*Hydrocotyle vulgaris L., 1753*	*Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	103245	*Hypericum androsaemum L., 1753*	*Millepertuis Androsème*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	103272	*Hypericum elodes L., 1759*	*Millepertuis des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	160993	*Hypericum helodes L.*	*Millepertuis des marais*	Reproduction certaine ou probable					
	103514	*Ilex aquifolium L., 1753*	*Houx*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	104101	*Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791*	*Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	104145	*Juncus bulbosus L., 1753*	*Jonc couché, Jonc bulbeux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	*Jonc épars, Jonc diffus*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	104353	*Juncus tenuis Willd., 1799*	*Jonc grêle, Jonc fin*	Reproduction certaine ou probable					
	106581	*Lonicera periclymenum L., 1753*	*Chèvrefeuille des bois, Cranquillier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	106723	*Lotus uliginosus Schkuhr, 1796*	*Lotus des marais, Lotier des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	106842	*Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811*	*Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	106918	*Lychnis flos-cuculi L., 1753*	*Oeil-de-perdrix*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	107038	*Lycopus europaeus L., 1753*	*Lycope d'Europe, Chanvre d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	107072	*Lysimachia nemorum L., 1753*	*Lysimaque des bois, Mouron jaune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	107115	*Lythrum portula (L.) D.A.Webb, 1967*	*Pourpier d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	108027	*Mentha aquatica L., 1753*	*Menthe aquatique*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	108718	*Molinia caerulea (L.) Moench, 1794*	*Molinie bleue*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	109091	*Myosotis scorpioides L., 1753*	*Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1993
	109092	*Myosotis secunda A.Murray, 1836*	*Myosotis rampant, Myosotis unilatéral*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	109864	*Oenanthe crocata L., 1753*	*Oenanthe safranée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	111859	*Oxalis acetosella L., 1753*	*Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	112861	*Peucedanum lancifolium (Hoffmanns. & Link) Lange, 1865*	*Peucédan à feuilles en lanières*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	114416	*Poa trivialis L., 1753*	*Pâturin commun, Gazon d'Angleterre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	114589	*Polygala serpyllifolia Hose, 1797*	*Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	114745	*Polygonum hydropiper L., 1753*	*Renouée Poivre d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	115301	*Potamogeton polygonifolius Pourr., 1788*	*Potamot à feuilles de renouée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	115470	*Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797*	*Potentille tormentille*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115680	*Potentilla tormentilla Neck., 1770*	*Potentille tormentille*	Reproduction certaine ou probable					
	116012	*Prunella vulgaris L., 1753*	*Brunelle commune, Herbe au charpentier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	117025	*Ranunculus flammula L., 1753*	*Renoncule flammette, Petite douve, Flammule*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	117145	*Ranunculus omiophyllus Ten., 1830*	*Grenouillette de Lenormand*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	117201	*Ranunculus repens L., 1753*	*Renoncule rampante*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	117533	*Rhamnus frangula L., 1753*	*Bourgène*	Reproduction certaine ou probable					
	119097	*Rubus fruticosus L., 1753*	*Ronce de Bertram, Ronce commune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	119418	*Rumex acetosa L., 1753*	*Oseille des prés, Rumex oseille*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	119948	*Salix atrocinerea Brot., 1804*	*Saule à feuilles d'Olivier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	119991	*Salix cinerea L., 1753*	*Saule cendré*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121960	*Scorzonera humilis L., 1753*	*Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	122073	*Scutellaria minor Huds., 1762*	*Petite scutellaire, Scutellaire naine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	124308	*Sorbus aucuparia L., 1753*	*Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	124814	*Stachys sylvatica L., 1753*	*Épiaire des bois, Ortie à crapauds*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	124967	*Stellaria alsine Grimm, 1767*	*Stellaire des sources*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	125006	*Stellaria holostea L., 1753*	*Stellaire holostée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	125295	*Succisa pratensis Moench, 1794*	*Succise des prés, Herbe du Diable*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	126035	*Teucrium scorodonia L., 1753*	*Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	128114	*Ulex europaeus L., 1753*	*Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau , Landier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	128123	*Ulex minor Roth, 1797*	*Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	128125	*Ulex nanus T.F.Forst. ex Symons, 1798*	*Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128268	*Urtica dioica L., 1753*	*Ortie dioïque, Grande ortie*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	128345	*Vaccinium myrtillus L., 1753*	*Myrtille, Maurette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	129000	*Veronica scutellata L., 1753*	*Véronique à écus, Véronique à écusson*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : Znieff				1993
	129639	*Viola palustris L., 1753*	*Violette des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	130065	*Wahlenbergia hederacea (L.) Rchb., 1827*	*Campanille à feuilles de lierre, Walhenbergie*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
Ptéridophytes	84999	*Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799*	*Fougère femelle, Polypode femelle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	86101	*Blechnum spicant (L.) Roth, 1794*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	133968	*Dryopteris affinis subsp. affinis (Lowe) Fraser-Jenk., 1979*	*Dryoptéris écailleux, Fausse Fougère mâle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	95558	*Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959*	*Dryoptéris des chartreux , Fougère spinuleuse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	95563	*Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848*	*Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	95567	*Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834*	*Fougère mâle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111815	*Osmunda regalis L., 1753*	*Osmonde royale, Fougère fleurie*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	115016	*Polypodium vulgare L., 1753*	*Réglisse des bois, Polypode vulgaire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
	116265	*Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879*	*Fougère aigle, Porte-aigle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José				2007
Reptiles	78064	*Natrix natrix (Linnaeus, 1758)*	*Couleuvre helvétique*	Reproduction indéterminée	Informateur : DURFORT José				2007
	78141	*Vipera berus (Linnaeus, 1758)*	*Vipère péliade*	Reproduction indéterminée	Informateur : DURFORT José				2007

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60630	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
Oiseaux	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Reptiles	78141	*Vipera berus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	79278	*Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)*	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	103514	*Ilex aquifolium L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	128345	*Vaccinium myrtillus L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Fougères	111815	*Osmunda regalis L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Mousses	6739	*Sphagnum cuspidatum Ehrh. ex Hoffm.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6748	*Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6769	*Sphagnum palustre L.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6774	*Sphagnum papillosum Lindb.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6784	*Sphagnum rubellum Wilson*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6789	*Sphagnum squarrosum Crome*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6790	*Sphagnum subnitens Russow & Warnst.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BOURDON P. & DURFORT J.	2007	Travaux de restauration de la lande tourbeuse de Kerservant: Expertise préparatoire / Syndicat du bassin du Scorff
	FERRAND J.P	1992	Le patrimoine naturel du bassin du Scorff, Syndicat de la vallée du Scorff / DIREN Bretagne
	FERRAND J.P	1995	La tourbière de Kerservant, Contrat de vallée du Scorff - schéma de gestion des milieux naturels. Syndicat de la vallée du Scorff.
	Forum Centre Bretagne Environnement	2003	Les sites naturels du territoire. Observatoire du Centre Ouest Bretagne (fiche: tourbière de Kerservant - base de données COB)
	HARDEGEN M. & QUERE E.	1999	Site Natura 2000 FR 5300026 "Rivières du Scorff et de la Sarre, Forêt de Pont-Calleck", Inventaire et cartographie des habitats terrestres et des espèces végétales d'intérêt communautaire, CBNB / DIREN
	Znieff	1993	Znieff 1ère génération n° 0593 / 0000, "Lande de Goarem Lann Vraz"
Informateur	DURFORT José		
	DURFORT José		
	FERRAND Jean-Pierre		

SCORFF/FORET DE PONT-CALLECK
(Identifiant national : 530015687)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 06300000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : EQUIPE SCIENTIFIQUE REGIONALE, Conservatoire botanique national de Brest.., .- 530015687, SCORFF/FORET DE PONT-CALLECK. - INPN, SPN-MNHN Paris, 15P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530015687.pdf*

Région en charge de la zone : Bretagne
Rédacteur(s) :EQUIPE SCIENTIFIQUE REGIONALE, Conservatoire botanique national de Brest..
Centroïde calculé : 180599°-2344843°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 01/01/2004
Date actuelle d'avis CSRPN : 01/01/2004
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 02/06/2015

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 13
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 14
9. SOURCES 15

1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : 530020053 - (Id reg. : 00000752)
- Id nat. : 530015688 - (Id reg. : 06300003)
- Id nat. : 530015689 - (Id reg. : 06300004)
- Id nat. : 530006325 - (Id reg. : 06300002)
- Id nat. : 530006034 - (Id reg. : 06300005)
- Id nat. : 530006030 - (Id reg. : 06300006)
- Id nat. : 530015669 - (Id reg. : 00000623)
- Id nat. : 530006324 - (Id reg. : 06300001)
- Id nat. : 530015436 - (Id reg. : 00000593)
- Id nat. : 530015690 - (Id reg. : 06300007)
- Id nat. : 530015424 - (Id reg. : 00000589)
- Id nat. : 530015422 - (Id reg. : 00000587)
- Id nat. : 530020072 - (Id reg. : 00056041)

1.1 Localisation administrative

- Département : Côtes-d'Armor
- Département : Morbihan
- Département : Finistère

- Commune : Bubry (INSEE : 56026)
- Commune : Caudan (INSEE : 56036)
- Commune : Meslan (INSEE : 56131)
- Commune : Kernascléden (INSEE : 56264)
- Commune : Arzano (INSEE : 29002)
- Commune : Ploërdut (INSEE : 56163)
- Commune : Cléguer (INSEE : 56040)
- Commune : Inguiniel (INSEE : 56089)
- Commune : Langoëlan (INSEE : 56099)
- Commune : Plouay (INSEE : 56166)
- Commune : Guilligomarc'h (INSEE : 29071)
- Commune : Lescouët-Gouarec (INSEE : 22124)
- Commune : Berné (INSEE : 56014)
- Commune : Saint-Caradec-Trégomel (INSEE : 56210)
- Commune : Gestel (INSEE : 56063)
- Commune : Lignol (INSEE : 56110)
- Commune : Locmalo (INSEE : 56113)
- Commune : Persquen (INSEE : 56156)
- Commune : Guémené-sur-Scorff (INSEE : 56073)
- Commune : Quéven (INSEE : 56185)
- Commune : Croisty (INSEE : 56048)
- Commune : Pont-Scorff (INSEE : 56179)
- Commune : Séglien (INSEE : 56242)
- Commune : Mellionnec (INSEE : 22146)

1.2 Superficie

46982,74 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 2
Maximale (mètre): 250

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 530006030 - FORET DE PONT SCORFF (Type 1) (Id reg. : 06300006)

- Id nat. : 530006325 - ETANG DE PONT-CALLECK (Type 1) (Id reg. : 06300002)
- Id nat. : 530006324 - FORET DE PONT CALLECK (Type 1) (Id reg. : 06300001)
- Id nat. : 530020053 - LA SARRE 2 (Type 1) (Id reg. : 00000752)
- Id nat. : 530020072 - LE RUISSEAU DE BONNE-CHERE (Type 1) (Id reg. : 00056041)
- Id nat. : 530015690 - ETANG AMONT DU MOULIN DE KERDUEL (Type 1) (Id reg. : 06300007)
- Id nat. : 530015669 - LA SARRE 1 (Type 1) (Id reg. : 00000623)
- Id nat. : 530015688 - SCORFF MEDIAN (Type 1) (Id reg. : 06300003)
- Id nat. : 530015689 - SCORFF AMONT (Type 1) (Id reg. : 06300004)
- Id nat. : 530006034 - ETANG DE TRONCHATEAU - TAVARDY (Type 1) (Id reg. : 06300005)
- Id nat. : 530015436 - GOAREM LANN VRAZ - KERSERVANT (Type 1) (Id reg. : 00000593)
- Id nat. : 530015422 - MARAIS ET ETANG DE MANEANTOUX (Type 1) (Id reg. : 00000587)
- Id nat. : 530015424 - LANDES HUMIDES DE LANN ER MARECHAL (Type 1) (Id reg. : 00000589)

1.5 Commentaire général

Rivière de grande qualité, forêt, étangs.

* Intérêt botanique : voir fiches 0630/0001 à 0630/0006

Présence de 2 des 37 espèces végétales de très haut intérêt patrimonial en Bretagne (Conservatoire botanique national de Brest).

* intérêt zoologique :- nombreuses zones de frayères à Saumons dans la partie inférieuredu Scorff (plus de 400 recensées).- présence constante de la Loutre dans le secteur de Pont-Callecket les têtes de bassin du Scorff et de ses affluents.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Navigation

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames		

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Phanérogames - Ptéridophytes		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.12 *Eaux mésotrophes*			20	
	44.3 *Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens*				
	44.9 *Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais*			45	
	53.2 *Communautés à grandes Laîches*			20	
	54.4 *Bas-marais acides*			1	
	22.11 *Eaux oligotrophes pauvres en calcaire*				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.31 Communautés amphibies pérennes septentrionales				
	24.12 Zone à Truites			1	
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles			51	
	62.2 Végétation des falaises continentales siliceuses				
	62.3 Dalles rocheuses				
	22.12 Eaux mésotrophes			13	
	22.431 Tapis flottant de végétaux à grandes feuilles			13	
	24.12 Zone à Truites			1	
	24.43 Végétation des rivières mésotrophes				
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			10	
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			9	
	53.16 Végétation à Phalaris arundinacea			13	
	24 Eaux courantes				
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	37.7 Lisières humides à grandes herbes			5	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			5	
	24.1 Lits des rivières				
	42.1 Sapinières				
	84.2 Bordures de haies				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	84.3 Petits bois, bosquets				
	24 Eaux courantes				
	31.1 Landes humides			12	
	31.2 Landes sèches			17	
	37.3 Prairies humides oligotrophes			4	
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			3	
	31.1 Landes humides			7	
	37.3 Prairies humides oligotrophes			15	
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			3	
	44.A Forêts marécageuses de Bouleaux et de Conifères			11	
	51.1 Tourbières hautes à peu près naturelles				
	54.4 Bas-marais acides			3	
	22.12 Eaux mésotrophes			10	
	44.922 Saussaies à sphaigne			16	
	53.1 Roselières			1	
	53.2 Communautés à grandes Laîches			6	
	54.4 Bas-marais acides			12	
	24 Eaux courantes				
	54 Bas-marais, tourbières de transition et sources				
	43 Forêts mixtes				
	22.12 Eaux mésotrophes			30	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	53.147 Communautés de Prêles d'eau			10	
	53.16 Végétation à Phalaris arundinacea			2	
	53.216 Cariçaies à Carex paniculata			8	
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	37.7 Lisières humides à grandes herbes				
	22.4 Végétations aquatiques			1	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.2 Prairies humides eutrophes			4	
	38 Prairies mésophiles			2	
	41.5 Chênaies acidiphiles			3	
	31.8 Fourrés			3	
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées				
	37.2 Prairies humides eutrophes				
	38 Prairies mésophiles			2	
	41.5 Chênaies acidiphiles			3	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens				
	44.92 Saussaies marécageuses			2	
	53.16 Végétation à Phalaris arundinacea				
	83.15 Vergers			1	
	83.32 Plantations d'arbres feuillus			5	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83.321 Plantations de Peupliers				
	31.8 Fourrés			5	
	38 Prairies mésophiles			5	
	41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles			5	
	53.216 Cariçaies à Carex paniculata			2	
	83.31 Plantations de conifères			6	
	83.32 Plantations d'arbres feuillus			6	
	24.12 Zone à Truites				
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées				
	41.5 Chênaies acidiphiles				
	53.4 Bordures à Calamagrostis des eaux courantes				
	81.2 Prairies humides améliorées				
	41.5 Chênaies acidiphiles				
	41.5 Chênaies acidiphiles				
	83.32 Plantations d'arbres feuillus				
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées				
	41.5 Chênaies acidiphiles				
	81.2 Prairies humides améliorées				
	41.B Bois de Bouleaux			10	
	24.12 Zone à Truites				
	31.2 Landes sèches				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.8 Fourrés			5	
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			12	
	38 Prairies mésophiles				
	41.B Bois de Bouleaux			20	
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			35	
	22 Eaux douces stagnantes				
	37 Prairies humides et mégaphorbiaies				
	43 Forêts mixtes				
	53 Végétation de ceinture des bords des eaux				
	22.43 Végétations enracinées flottantes				
	31.8 Fourrés			5	
	37.2 Prairies humides eutrophes			5	
	37.7 Lisières humides à grandes herbes			2	
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			10	
	83.32 Plantations d'arbres feuillus			2	
	24.12 Zone à Truites				
	41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles			25	
	83.31 Plantations de conifères			30	
	37.2 Prairies humides eutrophes			12	
	83.31 Plantations de conifères			4	
	31.8 Fourrés			5	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.2 Prairies humides eutrophes			4	
	41.5 Chênaies acidiphiles			15	
	83.31 Plantations de conifères			30	
	37.2 Prairies humides eutrophes			13	
	41.5 Chênaies acidiphiles			10	
	41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles			20	
	82 Cultures				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	81.1 Prairies sèches améliorées				
	83.321 Plantations de Peupliers				
	86.2 Villages				
	22.1 Eaux douces				
	41 Forêts caducifoliées				
	81.1 Prairies sèches améliorées				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				
	86.2 Villages				
	81.1 Prairies sèches améliorées				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				
	83.321 Plantations de Peupliers				
	85.3 Jardins				
	86.2 Villages				
	84.4 Bocages				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	3 Landes, fruticées, pelouses et prairies				
	4 Forêts				
	84.4 Bocages				
	84.4 Bocages				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				
	86.2 Villages				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				
	83.31 Plantations de conifères				
	38 Prairies mésophiles				
	81.1 Prairies sèches améliorées				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	92026	*Cochlearia aestuaria (J.Lloyd) Heywood, 1964*	*Cranson des estuaires, Cochléaire des estuaires*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire botanique de Brest				
Ptéridophytes	127178	*Trichomanes speciosum Willd., 1810*	*Trichomanès remarquable*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conservatoire botanique de Brest				

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	92026	*Cochlearia aestuaria (J.Lloyd) Heywood, 1964*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
1966 Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
2506 Ardea cinerea Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3059 Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3424 Columba palumbus Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3518 Strix aluco Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3571 Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3696 Hirundo rustica Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3723 Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3755 Motacilla cinerea Tunstall, 1771		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3760 Parus caeruleus Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3764 Parus major Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3774 Sitta europaea Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
3791 Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4129 Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4142 Turdus viscivorus Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4280 Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4289 Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4308 Regulus regulus (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
4342 Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4351 Parus palustris Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4361 Parus cristatus Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4466 Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4474 Pica pica (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4503 Corvus corone Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4516 Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4564 Fringilla coelebs Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4580 Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4583 Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4619 Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
4659 Emberiza cirlus Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORLEAU Pierre
66333 Lampetra planeri (Bloch, 1784)		Reproduction certaine ou probable	Informateur RODRIGUEZ Nathalie
67404 Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur RODRIGUEZ Nathalie
67778 Salmo trutta fario Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur RODRIGUEZ Nathalie
69182 Cottus gobio Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur RODRIGUEZ Nathalie

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Conservatoire botanique national de Brest	1998	Bilan de la flore bretonne.Conseil régional/ DIREN
Informateur	Conservatoire botanique de Brest		

SCORFF AMONT
(Identifiant national : 530015689)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 06300004)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CSP, GMB,PASQUIER V. (ENSA)., C.REGIMBEAU, .- 530015689, SCORFF AMONT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 13P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530015689.pdf*

Région en charge de la zone : Bretagne
Rédacteur(s) :CSP, GMB,PASQUIER V. (ENSA)., C.REGIMBEAU
Centroïde calculé : 186151°-2359052°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 29/10/1999
Date actuelle d'avis CSRPN : 29/10/1999
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 02/06/2015

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 4
7. ESPECES 6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 13
9. SOURCES 13

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est inclue dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : 530015687 - SCORFF/FORET DE PONT-CALLECK (Id reg. : 06300000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Morbihan
- Commune : Langoëlan (INSEE : 56099)

1.2 Superficie

22,93 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 152
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 530015687 - SCORFF/FORET DE PONT-CALLECK (Type 2) (Id reg. : 06300000)

1.5 Commentaire général

Tronçon de référence du cours amont du Scorff

* Intérêt botanique : Luronium natans recensé en 1982 et 1985 n'a pas été observé en 1993. Présence d'Apium inundatum

.* Intérêt piscicole : à l'exeption du Gardon, les espèces présentes sont caractéristiques de la zone à Truites.Présence de 2 espèces d'intérêt communautaire, le Chabot et la Lamproie de Planer .Zone de frayères à Truites fario.

* Intérêt mammalogique : population sédentaire de Loutres.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Pêche

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Poissons - Mammifères - Floristique - Phanérogames	- Expansion naturelle des crues	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Corridor fluvial (cours d'eau et milieux naturels adjacents).

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Lichens - Oiseaux - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Mammifères	- Bryophytes - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24 *Eaux courantes*				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.1 *Communautés à Reine des prés et communautés associées*				
	41.5 *Chênaies acidiphiles*				
	81.2 *Prairies humides améliorées*				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	84.4 *Bocages*				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60630	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	*Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre*	Reproduction indéterminée	Informateur : LAFONTAINE Lionel				
Phanérogames	81268	*Alisma natans L., 1753*	*Flûteau nageant, Alisma nageant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PASQUIER V.				
Poissons	69182	*Cottus gobio Linnaeus, 1758*	*Chabot, Chabot commun*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conseil Supérieur de la Pêche				
	66333	*Lampetra planeri (Bloch, 1784)*	*Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européene*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Conseil Supérieur de la Pêche				

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	6163	*Conocephalum conicum (L.) Dumort.*		Reproduction certaine ou probable					
	6507	*Diplophyllum obtusifolium (Hook.) Dumort.*		Reproduction certaine ou probable					
	5859	*Eurhynchium stokesii (Turner) Schimp.*		Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4392	*Fissidens pusillus (Wilson) Milde*		Reproduction certaine ou probable					
	5084	*Fontinalis antipyretica Hedw.*		Reproduction certaine ou probable					
	4917	*Mnium hornum Hedw.*		Reproduction certaine ou probable					
	6267	*Pellia epiphylla (L.) Corda*		Reproduction certaine ou probable					
	4952	*Rhizomnium punctatum (Hedw.) T.J.Kop.*		Reproduction certaine ou probable					
	6254	*Riccardia chamedryfolia (With.) Grolle*		Reproduction certaine ou probable					
	6540	*Scapania undulata (L.) Dumort.*		Reproduction certaine ou probable					
Phanérogames	80759	*Agrostis stolonifera L., 1753*	*Agrostide stolonifère*	Reproduction certaine ou probable					
	80990	*Ajuga reptans L., 1753*	*Bugle rampante, Consyre moyenne*	Reproduction certaine ou probable					
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable					
	82922	*Anthoxanthum odoratum L., 1753*	*Flouve odorante*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	83197	*Apium inundatum (L.) Rchb.f., 1867*	*Ache inondée, Céléri inondé*	Reproduction certaine ou probable					
	83205	*Apium nodiflorum (L.) Lag., 1821*	*Ache nodiflore*	Reproduction certaine ou probable					
	87471	*Callitriche hamulata Kütz. ex W.D.J.Koch, 1837*	*Callitriche à crochets, Callitriche en hameçon*	Reproduction certaine ou probable					
	87480	*Callitriche platycarpa Kütz., 1842*	*Callitriche à fruits plats, Callitriche à fruits élargis*	Reproduction certaine ou probable					
	87930	*Cardamine hirsuta L., 1753*	*Cardamine hérissée, Cresson de muraille*	Reproduction certaine ou probable					
	88608	*Carex laevigata Sm., 1800*	*Laîche lisse*	Reproduction certaine ou probable					
	88742	*Carex ovalis Gooden., 1794*	*Laîche Patte-de-lièvre, Laîche des lièvres*	Reproduction certaine ou probable					
	90008	*Cerastium fontanum Baumg., 1816*	*Céraiste commune*	Reproduction certaine ou probable					
	91382	*Cirsium palustre (L.) Scop., 1772*	*Cirse des marais, Bâton du Diable*	Reproduction certaine ou probable					
	92606	*Corylus avellana L., 1753*	*Noisetier, Avelinier*	Reproduction certaine ou probable					
	94207	*Dactylis glomerata L., 1753*	*Dactyle aggloméré, Pied-de-poule*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96271	*Epilobium tetragonum L., 1753*	*Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles*	Reproduction certaine ou probable					
	99373	*Galium aparine L., 1753*	*Gaillet gratteron, Herbe collante*	Reproduction certaine ou probable					
	99494	*Galium palustre L., 1753*	*Gaillet des marais*	Reproduction certaine ou probable					
	100387	*Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810*	*Glycérie flottante, Manne de Pologne*	Reproduction certaine ou probable					
	102900	*Holcus lanatus L., 1753*	*Houlque laineuse, Blanchard*	Reproduction certaine ou probable					
	102901	*Holcus mollis L., 1759*	*Houlque molle, Avoine molle*	Reproduction certaine ou probable					
	103772	*Iris pseudacorus L., 1753*	*Iris faux acore, Iris des marais*	Reproduction certaine ou probable					
	104101	*Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791*	*Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore*	Reproduction certaine ou probable					
	104160	*Juncus conglomeratus L., 1753*	*Jonc aggloméré*	Reproduction certaine ou probable					
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	*Jonc épars, Jonc diffus*	Reproduction certaine ou probable					
	104345	*Juncus supinus Moench, 1777*	*Jonc bulbeux*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106723	*Lotus uliginosus Schkuhr, 1796*	*Lotus des marais, Lotier des marais*	Reproduction certaine ou probable					
	107038	*Lycopus europaeus L., 1753*	*Lycope d'Europe, Chanvre d'eau*	Reproduction certaine ou probable					
	107090	*Lysimachia vulgaris L., 1753*	*Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire*	Reproduction certaine ou probable					
	108027	*Mentha aquatica L., 1753*	*Menthe aquatique*	Reproduction certaine ou probable					
	109071	*Myosotis palustris Hill, 1770*	*Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion*	Reproduction certaine ou probable					
	109864	*Oenanthe crocata L., 1753*	*Oenanthe safranée*	Reproduction certaine ou probable					
	112975	*Phalaris arundinacea L., 1753*	*Baldingère faux-roseau, Fromenteau*	Reproduction certaine ou probable					
	114416	*Poa trivialis L., 1753*	*Pâturin commun, Gazon d'Angleterre*	Reproduction certaine ou probable					
	114745	*Polygonum hydropiper L., 1753*	*Renouée Poivre d'eau*	Reproduction certaine ou probable					
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction certaine ou probable					
	116903	*Ranunculus acris L., 1753*	*Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117025	*Ranunculus flammula L., 1753*	*Renoncule flammette, Petite douve, Flammule*	Reproduction certaine ou probable					
	117165	*Ranunculus penicillatus (Dumort.) Bab., 1874*	*Renoncule à pinceau, Renoncule pénicillée*	Reproduction certaine ou probable					
	117201	*Ranunculus repens L., 1753*	*Renoncule rampante*	Reproduction certaine ou probable					
	119097	*Rubus fruticosus L., 1753*	*Ronce de Bertram, Ronce commune*	Reproduction certaine ou probable					
	119418	*Rumex acetosa L., 1753*	*Oseille des prés, Rumex oseille*	Reproduction certaine ou probable					
	122028	*Scrophularia nodosa L., 1753*	*Scrophulaire noueuse*	Reproduction certaine ou probable					
	124417	*Sparganium ramosum Huds., 1778*	*Rubanier dressé, Ruban-d'eau*	Reproduction certaine ou probable					
	124814	*Stachys sylvatica L., 1753*	*Épiaire des bois, Ortie à crapauds*	Reproduction certaine ou probable					
	124967	*Stellaria alsine Grimm, 1767*	*Stellaire des sources*	Reproduction certaine ou probable					
	128268	*Urtica dioica L., 1753*	*Ortie dioïque, Grande ortie*	Reproduction certaine ou probable					
	128832	*Veronica chamaedrys L., 1753*	*Véronique petit chêne, Fausse Germandrée*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	130065	*Wahlenbergia hederacea (L.) Rchb., 1827*	*Campanille à feuilles de lierre, Walhenbergie*	Reproduction certaine ou probable					
Poissons	66832	*Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)*	*Anguille d'Europe, Anguille européenne*	Passage, migration					
	67552	*Nemacheilus barbatulus (Linnaeus, 1758)*	*Loche franche*	Reproduction certaine ou probable					
	67404	*Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)*	*Vairon*	Reproduction certaine ou probable					
	67422	*Rutilus rutilus (Linnaeus, 1758)*	*Gardon*	Reproduction certaine ou probable					
	67778	*Salmo trutta fario Linnaeus, 1758*	*Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe*	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	84999	*Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799*	*Fougère femelle, Polypode femelle*	Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60630	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Poissons	66333	*Lampetra planeri (Bloch, 1784)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
	69182	*Cottus gobio Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	HAURY J.	1993	Macrophytes des cours d'eau armoricains. Eléments pour la mise en place des ZNIEFF.
	PASQUIER V.	1993	Essai sur la flore des ZNIEFF-cours d'eau en Bretagne
Informateur	Conseil Supérieur de la Pêche		
	LAFONTAINE Lionel		
	PASQUIER V.		
	REGIMBEAU Catherine		

TOURBIERE DE STANG PRAT AR MEL (Identifiant national : 530030086)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000074)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DURFORT J. (relecture : EVEN J. - FCBE), .- 530030086, TOURBIERE DE STANG PRAT AR MEL. - INPN, SPN-MNHN Paris, 34P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/530030086.pdf*

Région en charge de la zone : Bretagne
Rédacteur(s) :DURFORT J. (relecture : EVEN J. - FCBE)
Centroïde calculé : 186934°-2366605°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 05/11/2015
Date actuelle d'avis CSRPN : 05/11/2015
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 19/04/2016

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 33
9. SOURCES 34

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Côtes-d'Armor
- Commune : Lescouët-Gouarec (INSEE : 22124)

1.2 Superficie

90,25 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 213
Maximale (mètre): 235

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Descriptif synthétique : la zone humide de Stang Prat ar Mel est constituée :

- d'un secteur central très humide abritant une végétation de bas-marais acide très diversifiée,

- d'une première ceinture composée de landes méso-hygrophiles à tourbeuses bien développées dans une large partie Ouest, et de saulaies/boulaies souvent très hydromorphes sur la bordure Est du bas-marais,

- d'une seconde ceinture plus étroite de prairies humides, dont quelques unes autour du couloir humide située à l' Est sont plus ou moins oligotrophes et assez diversifiées car régulièrement entretenues.

Prairies et bois humides fragmentaires et magnocariçaies occupent les couloirs issus de sources.

Sur l'aval, près de Prat ar Mel, existe un étang compris également dans la zone.

Les landes tourbeuses existantes sont d'une qualité exceptionnelle tant du point de vue de l'aspect de l'habitat que des espèces rares et menacées qu'elles renferment. Stang Prat ar Mel représente la zone type des bas-marais acides en Bretagne (source n° 54).

Les espèces remarquables, particulièrement l'entomofaune des zones tourbeuses et la flore menacée, font de cet espace à valeur régionale un site naturel très important pour les Côtes d'Armor. La protection d'une bonne partie du site a été mise en oeuvre, dans le cadre du programme national "Life, tourbières de France" (1996-1998) par la FCBE. L'association Forum Centre-Bretagne Environnement est propriétaire de 25,7 hectares, principalement de landes, qui sont gérés dans le sens de la conservation de cet important patrimoine biologique.

Milieux principaux :

Landes humides à tourbeuses basses, oligotrophes, à bruyères et scirpe cespiteux, au caractère quasi "fixé", avec une bonne abondance de lichens terricoles et de sphaignes ; landes mésophiles à ajonc nain et bruyère ciliée ; communautés végétales sur tourbe nue et dans des gouilles tourbeuses ; groupement à narthécie des marais (localisé) ; et nombreux groupements végétaux de bas-marais acides et tourbières tremblantes (à Carex rostrata, à Eriophorum angustifolium, à Potentilla palustris, à Eleocharis multicaulis, ...) dans la zone centrale et les cuvettes au sein les landes. Les saulaies-boulaies oligotrophes (à sphaignes) ou mésotrophes (diverses mousses), sont typées et diversifiées dans les secteurs les plus humides ou marécageux ; ces bois sont aussi retenus comme habitat déterminant pour la ZNIEFF.

Quelques prairies humides à jonc acutiflore restent diversifiées quand elles sont faiblement pâturées ou fauchées (faciès oligotrophes, méso-hygrophile à Nardus stricta, et hygrophile à Carum vertillatum)

Sur l'aval, magnocaricaies à Carex paniculata et étang mésotrophe.

Espèces remarquables :

Flore : présence de 3 espèces protégées au plan national : le lycopode des tourbières (Lycopodiella inundata, espèce rare pour la Bretagne, en régression dans le site mais surveillé), les rossolis à feuilles rondes et intermédiaire (Drosera rotundifolia et D. intermedia). La sphaigne de La Pylaie (Sphagnun pylaesii) espèce d'intérêt communautaire, possède dans ce site un réservoir assez important en situation de limite d'aire de répartition, mais dont il faudrait mieux connaître les localisations et l'abondance des stations afin de mieux surveiller son évolution (état de conservation). Au moins 15 autres espèces menacées dont la rare laîche blanchâtre (Carex curta), la gentiane pneumonanthe (Gentiana pneumonanthe) et une micro hépatique des tourbières, rare en Bretagne : Cladopodiella francisci.

Le discret ascomycète Pseudoplectania sphagnicola a été trouvé dans le site au printemps 2012, il s'agit de la première donnée de ce champignon pour les Côtes d'Armor.

Faune :

Mammifères : le site est régulièrement fréquenté par la Loutre d'Europe (Lutra lutra)

Oiseaux : intérêt ornithologique autrefois important (limicoles nicheurs) mais observations à accroître pour déterminer l'intérêt actuel de l'avifaune du site qui doit rester assez important. La Fédération départementale de la chasse effectue des comptages de bécasses depuis 2010 et en conclut que la Réserve de chasse joue bien son rôle.

Invertébrés : une station d'Azuré des mouillères (Maculinea alcon alcon), papillon protégé et rare, lié à la gentiane pneumonanthe est toujours bien présente dans le site. Une fourmi de tourbière montagnarde, Formica picea, connue de quelques tourbières bretonnes, comme la sauterelle la Decticelle des alpages (Metrioptera saussuriana) ont été signalées.

Conditions actuelles de conservation : le site et ses habitats remarquables principaux bénéficient d'une protection foncière associative partielle mais importante avec le Forum Centre Bretagne Environnement. Il serait bon qu'à terme une protection plus complète puisse s'exercer (réglementaire, ou foncière étendue) pour garantir de toujours possibles destructions ou dégradations futures touchant aux habitats naturels humides périphériques qui sont indispensables à la survie de ce site tourbeux majeur (un étang privé à vocation cynégétique a été construit en 2002 dans une des parcelles en prairie humide).

Des travaux de génie écologique sont régulièrement réalisés (restaurations, étrépages), certains en collaboration avec la société de chasse communale dont le bail de chasse a été renouvelé fin 2009 avec le FCBE.

La mise en oeuvre à venir du programme Natura 2000 sur le Complexe des Montagnes Noires devrait pouvoir apporter des outils et moyens pour faire perdurer les efforts de conservation de ce site naturel remarquable.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels
- Réserve de chasse et de faune sauvage
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage
- Chasse
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Source, résurgence
- Mare, mardelle
- Etang
- Vallon

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Ecologique - Faunistique - Reptiles - Insectes - Floristique - Bryophytes - Ptéridophytes - Phanérogames - Champignons	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Soutien naturel d'étiage	- Paysager - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Etrépage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Autre Faunes - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Coléoptères - Diptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Lichens - Mammifères - Oiseaux - Ascomycètes	- Bryophytes - Phanérogames - Ptéridophytes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Hyménoptères	- Amphibiens - Reptiles

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.2 Landes sèches			5	
	31.12 Landes humides atlantiques méridionales			19	
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			10	
	37.3 Prairies humides oligotrophes			2	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	53.2 Communautés à grandes Laîches			1	
	41.5 Chênaies acidiphiles			30	
	37.2 Prairies humides eutrophes			15	
	31.8 Fourrés			1	
	22.1 Eaux douces				
	22.3 Communautés amphibies			3	
	22.31 Communautés amphibies pérennes septentrionales				
	83.31 Plantations de conifères				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	81 Prairies améliorées				
	38 Prairies mésophiles				
	82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée				
	86.2 Villages				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	163	*Triturus marmoratus (Latreille, 1800)*	*Triton marbré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CAIGNEC Ronan, 2009 - 2012				2000 - 2011
Ascomycètes	49510	*Pseudoplectania sphagnophila (Pers.) Kreisel*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
Bryophytes	6588	*Cladopodiella francisci (Hook.) Jørg., 1934*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1999
	6734	*Sphagnum compactum Lam. & DC.*		Reproduction certaine ou probable					1999 - 2012
	433956	*Sphagnum pylaesii Brid.*	*Sphaigne de Pylaie*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 2012
	6789	*Sphagnum squarrosum Crome*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1999
	6794	*Sphagnum subsecundum Nees*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
Hyménoptères	628329	*Formica picea Nylander, 1846*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996 - 1998
Lépidoptères	54082	*Maculinea alcon alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)*	*Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1998 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61258	*Arvicola sapidus Miller, 1908*	*Campagnol amphibie, Rat d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PUSTOC'H Pierrick, 2000 - 2012				2012
	60630	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	*Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PUSTOC'H Pierrick, 2000 - 2012				2009
	60127	*Neomys fodiens (Pennant, 1771)*	*Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PUSTOC'H Pierrick, 2000 - 2012				2000
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Écureuil roux*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 2012
Odonates	65169	*Ceriagrion tenellum (de Villers, 1789)*	*Agrion délicat*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996
	65401	*Cordulegaster boltoni (Donovan, 1807)*	*Cordulégastre annelé (Le)*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996
Oiseaux	4167	*Locustella naevia (Boddaert, 1783)*	*Locustelle tachetée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				2009
Orthoptères	66165	*Chorthippus montanus (Charpentier, 1825)*	*Criquet palustre*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996 - 1998
	65878	*Conocephalus dorsalis (Latreille, 1804)*	*Conocéphale des Roseaux*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996 - 1998
	65719	*Metrioptera saussuriana (Frey-Gessner, 1872)*	*Decticelle des alpages*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996 - 1998

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	535765	*Omocestus viridulus viridulus (Linnaeus, 1758)*	*Criquet verdelet*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996 - 1998
	445266	*Stenobothrus lineatus lineatus (Panzer, 1796)*	*Sténobothre de la Palène*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996 - 1998
Phanérogames	88449	*Carex curta Gooden., 1794*	*Laîche tronquée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1999
	94638	*Deschampsia setacea (Huds.) Hack., 1880*	*Canche des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CLEMENT B.				1986
	95438	*Drosera intermedia Hayne, 1798*	*Rossolis intermédiaire*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 2011
	95442	*Drosera rotundifolia L., 1753*	*Rossolis à feuilles rondes*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1987 - 2011
	99922	*Gentiana pneumonanthe L., 1753*	*Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 2011
	104334	*Juncus squarrosus L., 1753*	*Jonc rude, Jonc raide, Brossière*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 2012
	108345	*Menyanthes trifoliata L., 1753*	*Trèfle d'eau, Ményanthe*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	109372	*Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762*	*Narthécie des marais, Ossifrage, Brise-os*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 2012
	115587	*Potentilla palustris (L.) Scop., 1771*	*Potentille des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117144	*Ranunculus ololeucos J.Lloyd, 1844*	*Renoncule blanche, Renoncule toute blanche*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne				1996
	140763	*Scirpus cespitosus subsp. germanicus (Palla) Brodd., 1912*	*Scirpe cespiteux, Souchet d'Allemagne*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 2012
Ptéridophytes	106993	*Lycopodiella inundata (L.) Holub, 1964*	*Lycopode des tourbières, Lycopode inondé*	Reproduction certaine ou probable					1999 - 2012
Reptiles	78141	*Vipera berus (Linnaeus, 1758)*	*Vipère péliade*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	4958	*Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwägr.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	5825	*Brachythecium rivulare Schimp.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
	5458	*Calliergon cordifolium (Hedw.) Kindb.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	5476	*Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loeske, 1911*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6632	*Calypogeia fissa (L.) Raddi*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	4414	*Campylopus brevipilus Bruch & Schimp.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	4419	*Campylopus introflexus (Hedw.) Brid.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	6573	*Cephalozia bicuspidata (L.) Dumort.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
	6479	*Chiloscyphus pallescens (Ehrh. ex Hoffm.) Dumort.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
	5100	*Cryphaea heteromalla (Hedw.) D.Mohr*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
	4741	*Dicranum bonjeanii De Not.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	4754	*Dicranum scoparium Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	6505	*Diplophyllum albicans (L.) Dumort.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6677	*Frullania dilatata (L.) Dumort.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
	6326	*Gymnocolea inflata (Huds.) Dumort.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	6058	*Hypnum jutlandicum Holmen & E.Warncke*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	6386	*Jungermannia gracillima Sm.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	434442	*Kindbergia praelonga (Hedw.) Ochyra*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
	4770	*Leucobryum glaucum (Hedw.) Ångstr.*	*Coussinet des bois*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	655656	*Metzgeria furcata (L.) Corda*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
	6713	*Microlejeunea ulicina (Taylor) A.Evans*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				1993 - 1999
	5125	*Neckera pumila Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6101	*Pleurozium schreberi (Willd. ex Brid.) Mitt.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	3864	*Polytrichum commune Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	3865	*Polytrichum formosum Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	6111	*Rhytidiadelphus loreus (Hedw.) Warnst.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	6115	*Rhytidiadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	6120	*Rhytidiadelphus triquetrus (Hedw.) Warnst.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	5921	*Scleropodium purum (Hedw.) Limpr.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	6754	*Sphagnum auriculatum Schimp.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6728	*Sphagnum capillifolium (Ehrh.) Hedw.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	6739	*Sphagnum cuspidatum Ehrh. ex Hoffm.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	435505	*Sphagnum denticulatum var. inundatum (Russow) Kartt.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	6748	*Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	6769	*Sphagnum palustre L.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	6774	*Sphagnum papillosum Lindb.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	6790	*Sphagnum subnitens Russow & Warnst.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	6795	*Sphagnum tenellum (Brid.) Pers. ex Brid.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	5426	*Thuidium tamariscinum (Hedw.) Schimp.*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	5058	*Ulota phyllantha Brid.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DURFORT José, 1993 - 2012				2012
Mammifères	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	*Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 2012
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	*Lièvre d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012				2009 - 2012
	60636	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*	*Blaireau européen*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	60585	*Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)*	*Renard roux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012				2011 - 2012
Oiseaux	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	*Épervier d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012				2012
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	*Sarcelle d'hiver*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012				2010
	1966	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	*Canard colvert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012				2010 - 2012
	3723	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	*Pipit des arbres*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	*Héron cendré*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1991

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	*Buse variable*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	*Coucou gris*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	*Faucon crécerelle*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	*Pinson des arbres*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	2543	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	*Bécassine des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	2538	*Lymnocryptes minimus (Brünnich, 1764)*	*Bécassine sourde*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012				2010
	3760	*Parus caeruleus Linnaeus, 1758*	*Mésange bleue*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	4351	*Parus palustris Linnaeus, 1758*	*Mésange nonnette*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	3003	*Phasianus colchicus Linnaeus, 1758*	*Faisan de Colchide*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012				2010
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	*Pouillot véloce*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1993 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	*Pouillot fitis*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	3688	*Riparia riparia (Linnaeus, 1758)*	*Hirondelle de rivage*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984
	2559	*Scolopax rusticola Linnaeus, 1758*	*Bécasse des bois*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012				2009 - 2012
	3518	*Strix aluco Linnaeus, 1758*	*Chouette hulotte*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette à tête noire*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
Phanérogames	80590	*Agrostis canina L., 1753*	*Agrostide des chiens*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	80591	*Agrostis capillaris L., 1753*	*Agrostide capillaire*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	80605	*Agrostis curtisii Kerguélen, 1976*	*Agrostide à soie, Agrostis à soies*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	80759	*Agrostis stolonifera L., 1753*	*Agrostide stolonifère*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	82346	*Anagallis tenella (L.) L., 1771*	*Mouron délicat*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	82922	*Anthoxanthum odoratum L., 1753*	*Flouve odorante*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	83205	*Apium nodiflorum (L.) Lag., 1821*	*Ache nodiflore*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	83673	*Arenaria trinervia L., 1753*	*Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	85486	*Baldellia ranunculoides (L.) Parl., 1854*	*Flûteau fausse-renoncule, Baldellie fausse Renoncule*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	85904	*Betula pubescens Ehrh., 1791*	*Bouleau blanc, Bouleau pubescent*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	161975	*Calluna vulgaris Salisb., 1802*	*Callune, Béruée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87964	*Cardamine pratensis L., 1753*	*Cardamine des prés, Cresson des prés*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	88385	*Carex binervis Sm., 1800*	*Laîche à deux nervures*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	88463	*Carex demissa Vahl ex Hartm., 1808*	*Laîche vert jaunâtre*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	88489	*Carex echinata Murray, 1770*	*Laîche étoilée, Laîche-hérisson*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	88608	*Carex laevigata Sm., 1800*	*Laîche lisse*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	88720	*Carex nigra (L.) Reichard, 1778*	*Laîche vulgaire, Laîche noire*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	88742	*Carex ovalis Gooden., 1794*	*Laîche Patte-de-lièvre, Laîche des lièvres*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	88752	*Carex panicea L., 1753*	*Laîche millet, Faux Fenouil*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	88753	*Carex paniculata L., 1755*	*Laîche paniculée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88840	*Carex rostrata Stokes, 1787*	*Laîche à bec, Laîche en ampoules*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	89264	*Carum verticillatum (L.) W.D.J.Koch, 1824*	*Carum verticillé*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	89304	*Castanea sativa Mill., 1768*	*Chataignier, Châtaignier commun*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	89650	*Centaurea nemoralis Jord., 1852*	*Centaurée de Debeaux*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	91120	*Chrysosplenium oppositifolium L., 1753*	*Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	91322	*Cirsium dissectum (L.) Hill, 1768*	*Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	91382	*Cirsium palustre (L.) Scop., 1772*	*Cirse des marais, Bâton du Diable*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	92876	*Crataegus monogyna Jacq., 1775*	*Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	94164	*Cytisus scoparius (L.) Link, 1822*	*Genêt à balai, Juniesse*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	94207	*Dactylis glomerata L., 1753*	*Dactyle aggloméré, Pied-de-poule*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	133689	*Dactylorhiza maculata subsp. ericetorum (E.F.Linton) P.F.Hunt & Summerh., 1965*	*Dactylorhize des bruyères*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	94402	*Danthonia decumbens (L.) DC., 1805*	*Danthonie, Sieglingie retombante*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	94626	*Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812*	*Canche cespiteuse, Canche des champs*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	94959	*Digitalis purpurea L., 1753*	*Digitale pourpre, Gantelée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	95916	*Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv., 1818*	*Scirpe à nombreuses tiges, Souchet à tiges nombreuses*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	95922	*Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817*	*Scirpe des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	96220	*Epilobium obscurum Schreb., 1771*	*Épilobe vert foncé, Épilobe foncé*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96226	*Epilobium palustre L., 1753*	*Épilobe des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	96665	*Erica ciliaris Loefl. ex L., 1753*	*Bruyère ciliée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	96667	*Erica cinerea L., 1753*	*Bruyère cendrée, Bucane*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	96695	*Erica tetralix L., 1753*	*Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	96844	*Eriophorum angustifolium Honck., 1782*	*Linaigrette à feuilles étroites*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	97947	*Fagus sylvatica L., 1753*	*Hêtre, Fouteau*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	98512	*Festuca rubra L., 1753*	*Fétuque rouge*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	98887	*Frangula alnus Mill., 1768*	*Bourgène*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	99494	*Galium palustre L., 1753*	*Gaillet des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	100387	*Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810*	*Glycérie flottante, Manne de Pologne*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100787	*Hedera helix L., 1753*	*Lierre grimpant, Herbe de saint Jean*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	102900	*Holcus lanatus L., 1753*	*Houlque laineuse, Blanchard*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	102901	*Holcus mollis L., 1759*	*Houlque molle, Avoine molle*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	103142	*Hydrocotyle vulgaris L., 1753*	*Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	160993	*Hypericum helodes L.*	*Millepertuis des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	103375	*Hypochaeris radicata L., 1753*	*Porcelle enracinée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	103514	*Ilex aquifolium L., 1753*	*Houx*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	103772	*Iris pseudacorus L., 1753*	*Iris faux acore, Iris des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	104101	*Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791*	*Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	104145	*Juncus bulbosus L., 1753*	*Jonc couché, Jonc bulbeux*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	104160	*Juncus conglomeratus L., 1753*	*Jonc aggloméré*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	*Jonc épars, Jonc diffus*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	105431	*Lemna minor L., 1753*	*Petite lentille d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	105480	*Leontodon autumnalis L., 1753*	*Liondent d'automne*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	106370	*Listera ovata (L.) R.Br., 1813*	*Grande Listère*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	106581	*Lonicera periclymenum L., 1753*	*Chèvrefeuille des bois, Cranquillier*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	106723	*Lotus uliginosus Schkuhr, 1796*	*Lotus des marais, Lotier des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106842	*Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811*	*Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	106918	*Lychnis flos-cuculi L., 1753*	*Oeil-de-perdrix*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	107038	*Lycopus europaeus L., 1753*	*Lycope d'Europe, Chanvre d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	108027	*Mentha aquatica L., 1753*	*Menthe aquatique*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	108718	*Molinia caerulea (L.) Moench, 1794*	*Molinie bleue*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	109092	*Myosotis secunda A.Murray, 1836*	*Myosotis rampant, Myosotis unilatéral*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	109366	*Nardus stricta L., 1753*	*Nard raide, Poil-de-bouc*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	112601	*Pedicularis sylvatica L., 1753*	*Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	112861	*Peucedanum lancifolium (Hoffmanns. & Link) Lange, 1865*	*Peucédan à feuilles en lanières*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	113689	*Pinus pinaster Aiton, 1789*	*Pin maritime, Pin mésogéen*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	113703	*Pinus sylvestris L., 1753*	*Pin sylvestre*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	113893	*Plantago lanceolata L., 1753*	*Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	113904	*Plantago major L., 1753*	*Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	115301	*Potamogeton polygonifolius Pourr., 1788*	*Potamot à feuilles de renouée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	115470	*Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797*	*Potentille tormentille*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	116012	*Prunella vulgaris L., 1753*	*Brunelle commune, Herbe au charpentier*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	116903	*Ranunculus acris L., 1753*	*Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	117025	*Ranunculus flammula L., 1753*	*Renoncule flammette, Petite douve, Flammule*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	117201	*Ranunculus repens L., 1753*	*Renoncule rampante*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	119097	*Rubus fruticosus L., 1753*	*Ronce de Bertram, Ronce commune*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	119418	*Rumex acetosa L., 1753*	*Oseille des prés, Rumex oseille*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	120192	*Salix repens L., 1753*	*Saule à feuilles étroites, Saule rampant*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	121714	*Scirpus fluitans L., 1753*	*Scirpe flottant*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	121960	*Scorzonera humilis L., 1753*	*Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	122073	*Scutellaria minor Huds., 1762*	*Petite scutellaire, Scutellaire naine*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	122636	*Senecio jacobaea L., 1753*	*Herbe de saint Jacques*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	123179	*Sibthorpia europaea L., 1753*	*Sibthorpie d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	124034	*Solanum dulcamara L., 1753*	*Douce amère, Bronde*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	124967	*Stellaria alsine Grimm, 1767*	*Stellaire des sources*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	125006	*Stellaria holostea L., 1753*	*Stellaire holostée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	125295	*Succisa pratensis Moench, 1794*	*Succise des prés, Herbe du Diable*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	125816	*Taxus baccata L., 1753*	*If à baies*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126035	*Teucrium scorodonia L., 1753*	*Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	128077	*Typha latifolia L., 1753*	*Massette à larges feuilles*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	128114	*Ulex europaeus L., 1753*	*Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau , Landier*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	128123	*Ulex minor Roth, 1797*	*Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	128268	*Urtica dioica L., 1753*	*Ortie dioïque, Grande ortie*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	128345	*Vaccinium myrtillus L., 1753*	*Myrtille, Maurette*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	129470	*Vinca minor L., 1753*	*Petite pervenche, Violette de serpent*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999
	129639	*Viola palustris L., 1753*	*Violette des marais*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	129669	*Viola riviniana Rchb., 1823*	*Violette de Rivinus, Violette de rivin*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	130065	*Wahlenbergia hederacea (L.) Rchb., 1827*	*Campanille à feuilles de lierre, Walhenbergie*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
Ptéridophytes	84999	*Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799*	*Fougère femelle, Polypode femelle*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1994
	86101	*Blechnum spicant (L.) Roth, 1794*		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	95558	*Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959*	*Dryoptéris des chartreux , Fougère spinuleuse*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	95563	*Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848*	*Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	96519	*Equisetum fluviatile L., 1753*	*Prêle des eaux*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne				1984 - 1999
	111815	*Osmunda regalis L., 1753*	*Osmonde royale, Fougère fleurie*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	115016	*Polypodium vulgare L., 1753*	*Réglisse des bois, Polypode vulgaire*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999
	116265	*Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879*	*Fougère aigle, Porte-aigle*	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement				1993 - 1999

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	163	*Triturus marmoratus (Latreille, 1800)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Mammifères	60127	*Neomys fodiens (Pennant, 1771)*	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60585	*Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60630	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60636	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	61258	*Arvicola sapidus Miller, 1908*	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
Oiseaux	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1966	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2538	*Lymnocryptes minimus (Brünnich, 1764)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2543	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2559	*Scolopax rusticola Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3518	*Strix aluco Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3688	*Riparia riparia (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3723	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4167	*Locustella naevia (Boddaert, 1783)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Reptiles	78141	*Vipera berus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	95438	*Drosera intermedia Hayne, 1798*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	95442	*Drosera rotundifolia L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	103514	*Ilex aquifolium L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	128345	*Vaccinium myrtillus L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Fougères	106993	*Lycopodiella inundata (L.) Holub, 1964*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	111815	*Osmunda regalis L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Gymnospermes	125816	*Taxus baccata L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Mousses	4770	*Leucobryum glaucum (Hedw.) Ångstr.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6728	*Sphagnum capillifolium (Ehrh.) Hedw.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6734	*Sphagnum compactum Lam. & DC.*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6739	*Sphagnum cuspidatum Ehrh. ex Hoffm.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6748	*Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6754	*Sphagnum auriculatum Schimp.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6769	*Sphagnum palustre L.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6774	*Sphagnum papillosum Lindb.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6789	*Sphagnum squarrosum Crome*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6790	*Sphagnum subnitens Russow & Warnst.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6794	*Sphagnum subsecundum Nees*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	6795	*Sphagnum tenellum (Brid.) Pers. ex Brid.*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	433956	*Sphagnum pylaesii Brid.*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Carte des zones humides d'intérêt national ou local du Bassin Loire-Bretagne, 1995, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (zone humide n° 22-12)		
	CLEMENT B.	1986	Typologie des zones humides de Bretagne - recherche de bio-indicaterus, Laboratoire d'Ecologie Végétale., Université de Rennes I / SRETIE (les bas-marais acides p.14-17)
	DURFORT J., 1993, Etude pour une stratégie de préservation, de restauration et de gestion des espaces naturels dans le Centre-Ouest Bretagne, Fédération Centre-Bretagne Environnement (fiche : Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet)		
	F.C.B.E., 1999, Plan de gestion de la Tourbière de Stang Prat ar Mel - Life-Nature « programme de protection des tourbières de France », Fédération Centre-Bretagne Environnement		
	FOUILLET P., L'HONORE J.	1998	Rapport sur 2 lépidoptères protégés en Côtes d'Armor : Euphydryas aurinia et Maculinea alcon. GRETIA/Conseil général des Côtes d'Armor.
	HERVIO J.M., 1995, Etude préalable à la mise en place d'une campagne régionale de protection et de gestion conservatoire des tourbières de l'Argoat d'intérêt primordial. Proposition de stratégie de conservation (Tourbière de Stang Prat ar Mel), Fédération Centre-Bretagne Environnement		
	Inventaire Directive Habitats - Région Bretagne, 1995 « Complexe de l'Est des Montagnes Noires » n° ID 001		
	PHILIPPON D., 1987, Inventaire des sites naturels de l'intérieur des Côtes du Nord, Département des Côtes d'Armor (fiche n° 115)		
	PRIMAS O., 2011, Suivi de l'hivernage de la Bécasse des bois en Côtes d'Armor - Forêts départementales de Beffou et d'Avaugour-Bois Meur. Boisement littoral de Lann Ar Waremm. Lande de Stang Prat Ar Mel Saison 2010-2011, Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor		
	STÉPHAN A., 2002, Actualisation de l'inventaire existant des zones humides sur le bassin versant du Blavet (fiche : Tourbière de Stang Prat ar Mel n ° ZHBlv n° 011) FCBE / Institution interdépartementale du SAGE Blavet		
	TOUFFET J., 1985, Les tourbières de Bretagne, Laboratoire d'écologie végétale - Université de Rennes I (tourbière n° 22-31)		
	ZNIEFF n° 0000 0074, 1999, Tourbière de Stang Prat ar Mel, DIREN Bretagne		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ZNIEFF 1ère génération n° 0074/0000, 1984, Stang Prat ar Mel - Kerdroukhanvet, DIREN Bretagne		
Informateur	CAIGNEC Ronan, 2009 - 2012		
	DURFORT José, 1993 - 2012		
	FOUILLET Philippe, 1996 - 1998		
	LE TROUHER J.P. et al. - Assoc. chasse communale & FDC22, 2009 - 2012		
	MARQUIS Stéphane, 1996		
	PHILIPPON Daniel, 1987		
	PUSTOC'H Pierrick, 2000 - 2012		
	RICKARDS Christopher A., 2009 - 2011		

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300026 - Rivière Scorff, Forêt de Pont Calleck, Rivière Sarre

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR5300026

1.3 Appellation du site
Rivière Scorff, Forêt de Pont Calleck, Rivière Sarre

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/02/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028714227&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -3,2575°

Latitude : 48,00361°

2.2 Superficie totale

2415,67 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
22	Côtes-d'Armor	1 %
56	Morbihan	94 %
29	Finistère	5 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29002	ARZANO
56014	BERNE
56016	BIEUZY
56026	BUBRY
56036	CAUDAN
56040	CLEGUER
56048	CROISTY (LE)
56073	GUEMENE-SUR-SCORFF
56076	GUERN
29071	GUILLIGOMARC'H
56089	INGUINIEL
56264	KERNASCLEDEN

56099	LANGOELAN
22124	LESCOUET-GOUAREC
56110	LIGNOL
56113	LOCMALO
22146	MELLIONNEC
56128	MELRAND
56156	PERSQUEN
56163	PLOERDUT
56166	PLOUAY
56173	PLUMELIAU
56179	PONT-SCORFF
56185	QUEVEN
56207	SAINT-BARTHELEMY
56210	SAINT-CARADEC-TREGOMEL
56237	SAINT-THURIAU
56242	SEGLIEN
56245	SILFIAC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 *Estuaires*		54,31 *(2,25 %)*		G	B	C	B	B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		53,93 *(2,23 %)*		G	B	C	B	B
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		4,54 *(0,19 %)*		G	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		85,43 *(3,54 %)*		G	A	C	B	B
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	5,48 *(0,23 %)*		G	C	C	C	C
4030 *Landes sèches européennes*		3,79 *(0,16 %)*		G	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		5,6 *(0,23 %)*		G	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		19,47 *(0,81 %)*		G	C	C	B	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,07 *(0 %)*		G	D			
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,01 *(0 %)*		G	D			
91D0 *Tourbières boisées*	X	0,41 *(0,02 %)*		G	D			
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		469,39 *(19,43 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1007	*Elona quimperiana*	p			i	P	DD	B	B	B	B
I	1029	*Margaritifera margaritifera*	p	1800	1800	i	P	G	B	C	B	C
F	1095	*Petromyzon marinus*	r	250	500	i	P	M	C	B	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	C	DD	C	B	C	B
F	1102	*Alosa alosa*	c			i	P	DD	D			
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	DD	D			
F	1106	*Salmo salar*	r	501	1000	i	P	G	C	B	C	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	C	DD	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	251	500	i	P	G	B	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p	11	50	i	P	M	C	A	C	A
P	1421	*Vandenboschia speciosa*	p			i	R	DD	B	B	B	B
P	1831	*Luronium natans*	p			i	R	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :**G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
F		*Anguilla anguilla*			i	P			X		X	
P		*Asphodelus arrondeaui*			i	P						X
P		*Cochlearia aestuaria*			i	P			X			
P		*Hymenophyllum tunbrigense*			i	P			X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	4 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	17 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	26 %
N16 : Forêts caducifoliées	36 %
N17 : Forêts de résineux	1 %

Autres caractéristiques du site

Rivière le Scorff, des sources jusqu'au secteur estuarien, sur substrat cristallophyllien plus ou moins métamorphisé (granites à micaschistes feldspathisés) déterminant un pH acide. Cours d'eau à affluents assez courts (réseau penné), également caractérisé par la présence de nombreux biefs de moulins qui modifient les conditions d'écoulement et produisent un découpage répétitif des unités phytocénotiques inter-barrages.

Vulnérabilité : Les sources de pollution organique disséminées le longs du Scorff et de ses affluents sont susceptibles d'altérer la qualité physicochimique des eaux puis de modifier la distribution et la constitution des phytocénoses, de la macrofaune benthique, voire de l'ychtiofaune d'intérêt communautaire du site. Les sources de pollution peuvent être liées à des pratiques agricoles (lessivage de nitrates), à la présence de pisciculture, au dysfonctionnement éventuel d'une station d'épuration etc.
L'abandon de l'entretien traditionnel de la végétation des berges, en relation parfois avec l'enfrichement des fonds de vallée (abandon des prairies riveraines), peut altérer la qualité des habitats dulcicoles (ralentissement de courant, envasement, ombrage etc).
Les dépôts de gravats sont une menace encore d'actualité pour les schorres de la partie estuarienne du Scorff.

4.2 Qualité et importance

Site remarquable par la qualité, la diversité et l'étendue des végétations rhéophiles à Ranunculus et Callitriche (annexe I; 75% du linéaire) et Luronium natans (annexe II; une dizaine de secteurs de 50 à 100m). On note essentiellement des phytocénoses relevant du Callitricho hamulatae - Ranunculetum penicillati, groupements caractéristiques des cours d'eau à salmonidés du Massif armoricain. Dans cet ensemble, les radiers à Oenanthe crocata constituent les habitats préférentiels des juvéniles de saumon atlantique (annexe II).
Le passage du Scorff en lisière Est de la forêt de Pontcallec, secteur au relief marqué, est un facteur de diversité au contact de la hêtraie-chênaie à houx (annexe I), et favorise la présence de taxons inféodés aux ambiances forestières humides tel qu'Hymenophyllum tunbridgense (protection nationale).
La présence de boisements riverains de l'Alno-Padion (habitat prioritaire, annexe I), d'un étang dystrophe à faible marnage (étang de Pontcallec; annexe I) et d'un secteur estuarien (estuaire, prés-salés; annexe I), sont également des éléments importants de ce site en terme de diversité et de complémentarité des habitats, notamment pour l'ichtyofaune d'intérêt communautaire (saumon, lamproie fluviatile).
Site régional prioritaire pour la Loutre d'Europe.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	C01.04	Mines		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
L	A04	Pâturage		I
L	A05.01	Elevage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur** / **Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

- " Inventaire et cartographie des habitats dans les sites Natura 2000 de Bretagne. Etude méthodologique ", Conservatoire Botanique National de Brest, mai 2000, 103 p + 2 notices relatives au site Scorff, Sarre.

- Dominique Carcreff, Armel Evanno (
), Olivier Farcy, Marc Jamet, Arnaud Le Mouël, Jacques Ros et Nathalie Simon " Inventaire complémentaire sur les Chiroptères/ Site Natura 2000 " Rivières du Scorff et de la Sarre, Forêt domaniale de Pont-Calleck ", Bretagne Vivante - SEPNB, janvier 2001, 77 p.

- Lionel Lafontaine (Coord.), B. Salomon, J.-J. Le Gouïc, F. Pillet et C. Guihard " Répartition de la Loutre d'Europe, Lutra lutra L., sur les bassins du Scorff et de la Sarre et recommandations de gestion de ses habitats. Phase I : rapport d'étape : réactualisation du statut de l'espèce ", Groupe Mammalogique Breton, 1999, 16 p.

- Marc-Richard Sabatié " Inventaire des habitats fréquentés par les Lamproies dans les rivières Scorff et Sarre ", ENSAR - INRA Département Halieutique, Laboratoire d'Ecologie aquatique, février 2001, 52 p.

- Etienne Prévost " Etat du stock de Saumon atlantique (Salmo salar) du Scorff (Bretagne sud, France) en 1999 : production de smolts, retours d'adultes, échappement, taux d'exploitation et survie ", conseil scientifique du Moulin des Princes, INRA - Conseil Supérieur de la Pêche, mars 2000.

- Matthieu Fortin, Guillaume Gélinaud et Cyrille Blond " L'Escargot de Quimper, Elona quimperiana (De Férussac, 1821), dans le site Natura 2000 " Rivières du Scorff et de la Sarre, Forêt de Pont-Calleck " ", Bretagne Vivante - SEPNB, décembre 2000, 36 p.

- Philippe Quéré " Margaritifera margaritifera, situation sur le site Natura 2000 " Rivières du Scorff et de la Sarre, Forêt de Pont-Calleck " ", Bretagne Vivante - SEPNB, décembre 2000, 22 p. + cartographie.

- Zaïg Dorval, " Contribution au Document d'Objectifs Natura 2000/ site des rivières du Scorff, de la Sarre et du Brandifrout, Forêt de Pont-Calleck ", stage de DESS, Syndicat du Bassin du Scorff, septembre 2001, 101 p.

- Cahiers d'habitats et d'espèces, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

- Autres documents utilisés :

- " Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000 ", Atelier Technique des Espaces Naturels, 1998, 144 p.

- Jean-Pierre Ferrand " Le patrimoine naturel du bassin du Scorff ", Syndicat du Bassin du Scorff, 1992, 173 p.

- Marie-Noëlle Bonnier " Agriculture et qualité des eaux : les pratiques de fertilisation en vallée du Scorff (Morbihan) ", stage de DESS, Chambre d'Agriculture du Morbihan, octobre 1990, 163 p. + annexes.

- " Etude de la qualité des eaux du bassin du Scorff ", DIREN Bretagne, Syndicat du Bassin du Scorff, mars 1994, 38 p. + annexes.

- " Les eaux souterraines profondes dans le bassin du Scorff : évaluation des potentiels, sélection des formations géologiques les plus favorables ", BRGM - DIREN Bretagne, janvier 1994, 19 p. + annexes.

- " Etude de définition du programme d'actions renforcées Bretagne Eau Pure n°2. Phase 1 : diagnostic - objectifs du programme ", SCE/ Syndicat du Bassin du Scorff, juin 1996, 53 p. + annexes.

- " Etude de définition du programme d'actions renforcées Bretagne Eau Pure n°2. Phase 2 : programme d'actions ", SCE/ Syndicat du Bassin du Scorff, mai 1997, 29 p. + annexes.

- " Diagnostic préalable à la gestion des cours d'eau du bassin versant du Scorff " (Etude préalable au Contrat Restauration-Entretien pour le Scorff), CERESA/ Syndicat du Bassin du Scorff, décembre 2001.

- " Diagnostic " Barrages et libre circulation piscicole " sur le bassin du Scorff ", Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique, CPER 1994-1999, juin 2001, classeur.

- H. Daniel, J. Haury, 1995 " Effects of fish farms on phytocenoses in acidic rivers ", Acta Botanica Gallica 142 (6) : 639-650.

- J. Haury, S. Muller, 1991 " Variations écologiques et chorologiques de la végétation macrophytique des rivières acides du Massif Armoricain et des Vosges du Nord (France) " Rev. Sci. Eau 4 (4) : 463-482.

- J. Haury, H. Daniel, K. Voogden, A. Faure, M. Le Dard, 1996 " Comparaison des métriques de l'environnement pour estimer la pollution par deux pisciculturesen système truiticole breton : physico-chimie et bio-indicateurs végétaux et animaux. In C. Amiard-Triquet & T. Mahon (Eds) La Qualité de l'Eau, p. 75-78. Coll. Pluridisciplinaire Univ. Nantes, 26-28 Oct. 1995.

- Ledard M., Gross F., Haury J., Lafontaine L., Hubaud M.-O., Vigneron T., Dubos C., Labat J.-J., Aubry M., Nioche-Seigneuret F., Vienne L., Craipeau F. (2001) " Restauration et entretien des cours d'eau en Bretagne. Guide technique ", DIREN Bretagne, Rennes. Société Rivière-Environnement, Bègles, 103 p.

- J.-C. Rameau, C. Gauberville, N. Drapier " Gestion forestière et diversité biologique ", ENGREF-IDF-ONF, juillet 2000 (classeur).

- Michel Colombet " Guide du Sylviculteur de Moyenne Vilaine ", avril 2000, 64 p.

- Forêts de France, revue nationale de la forêt privée, dossier Région Bretagne, n°442, avril 2001, 24 p.

- Science et Nature, spécial Chauves-souris, hors série n°11, 1997, 35 p.

- " Curieux de Nature, Patrimoine naturel de Bretagne ", DIREN et Conseil Régional de Bretagne, 1995, 100 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	40 %
21	Forêt domaniale	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat de bassin du Scorff

Adresse : 2, rue du Palud BP 28 56620 PONT-SCORFF

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

Diren Bretagne

http://www.bretagne.ecologie.gouv.fr/Patrimoine/nature/Nat2000bret/DOCOB/liste_docob.htm

ANNEXE 8

Base de données ARIA - État au 06/02/2015

La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi

que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des évènements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :

BARPI - 5 Place Jules Ferry, 69006 Lyon / Mel : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Accidents français

N° 222 - 21/02/1988 - 58 - COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un élevage de poussins. 8 000 poussins sont carbonisés et les dégâts sont estimés à plusieurs millions de Francs.

N° 1244 - 12/08/1989 - 56 - LA VRAIE-CROIX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de poussins ; 12 500 poussins sont tués.

N° 1450 - 07/09/1989 - 89 - LES ORMES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un élevage de poulets ; 12 500 poulets périssent.

N° 1624 - 10/01/1990 - 33 - MACAU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie initié par un problème de surchauffe détruit un bâtiment avicole qui est totalement détruit.

N° 1747 - 15/03/1990 - 91 - SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un élevage de volailles, un incendie détruit un bâtiment de 1 000 m². Le feu se propage à un deuxième bâtiment de 200 m² qui est également détruit.

N° 1866 - 05/04/1990 - 59 - LIGNY-HAUCOURT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se produit dans un élevage industriel à la suite d'une défaillance du dispositif d'alimentation des animaux. Les poulets présents dans l'un des hangars de l'établissement périssent du fait de l'abondante fumée émise.

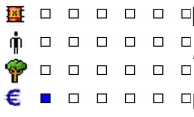

N° 1902 - 27/04/1990 - 45 - BEAUNE-LA-ROLANDE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de poussins ; 11 000 poussins périssent dans l'incendie. Le préjudice pour les bâtiments, le matériel et les poussins est évalué à 850 KF.

N° 2642 - 28/03/1991 - 37 - CROTELLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit le bâtiment d'un élevage industriel de canards ; 3 500 voltalies périssent carbonisés.

N° 3292 - 07/05/1991 - 37 - CANGEY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un élevage de canards, à la suite d'une erreur de manipulation sur un système de pompage automatique utilisé pour le remplissage d'une cuve de 500 l, 2000 l de fioul se déversent dans la CISSE. La rivière est polluée entre CANGEY et NAZELLES-NEGRON. Les pompiers, prévenus 12 h après l'incident metttent en place des barrages flottants afin de limiter les effets de la pollution.

N° 3305 - 16/05/1991 - 71 - VARENNES-SAINT-SAUVEUR
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit dans un élevage industriel de poussins.

N° 3359 - 01/06/1991 - 49 - LES CERQUEUX-DE-MAULEVRIER
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un court-circuit dans un chauffage radiant défectueux provoque un incendie dans un élevage de dindons. Un bâtiment de 550 m² est détruit. 3 900 dindons sont carbonisés. Le préjudice est très important.

N° 3173 - 10/08/1991 - 70 - MEMBREY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie accidentel se déclare dans un élevage. Huit mille poussins âgés de trois jours périssent carbonisés.

N° 3167 - 23/08/1991 - 67 - FRIESENHEIM
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie dans le hangar d'une exploitation avicole se propage dans un ancien séchoir à tabac ; 2 000 poules pondeuses sont tuées et plus de 600 m² sont détruits par les flammes. Tout le nécessaire d'emballage est détruit et provoque une fumée noire et nauséabonde. L'intervention de 6 véhicules anti-incendie permet de préserver une partie de la maison d'habitation

N° 2859 - 11/09/1991 - 59 - BOURGHELLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans le poulailler d'un élevage de poulets. 5 000 poulets sont carbonisés. Le poulailler et les installations intérieures sont détruits. Les dégâts sont évalués à 500 000 F.

N° 4060 - 31/01/1992 - 63 - PIONSAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie ravage un poulailler de type tunnel de 420 m² ; 4 000 poussins périssent dans l'incendie.

N° 3461 - 12/03/1992 - 79 - BREUIL-CHAUSSEE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un appareil de chauffage au gaz provoque un incendie dans un bâtiment en plastique de 240 m² abritant un élevage de canards. 2 000 canetons périssent dans l'incendie. Le bâtiment en plastique est détruit.

L'intervention des pompiers permet d'éviter que l'incendie ne s'étende à un autre élevage distant d'une dizaine de mètres.

N° 3502 - 31/03/1992 - 49 - SOUCELLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un couvoir de 1 300 m² destiné à la production d'oeufs de dindonneaux.

N° 3528 - 13/04/1992 - 79 - MONCOUTANT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

L'auto-inflammation d'un appareil de chauffage provoque un incendie dans un bâtiment abritant un élevage de poussins ; 500 m² du bâtiment sont détruits et 8 000 poussins sont tués.

N° 3612 - 01/05/1992 - 49 - VERGONNES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un hangar partiellement aménagé en poulailler où des lampes radiantes à gaz avaient été installées à proximité de bottes de paille ; 3 700 canetons périssent carbonisés. Une partie de la toiture du bâtiment et 4 t de paille sont détruites.

N° 3656 - 26/05/1992 - 79 - CERIZAY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Quelque 11 000 poussins périssent carbonisés dans l'incendie d'un bâtiment avicole de 865 m².

N° 4227 - 12/01/1993 - 03 - NIZEROLLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un bâtiment d'élevage de poulets occupant une superficie de 420 m². 4 400 poulets sont carbonisés. Le bâtiment d'élevage et un silo à aliment sont anéantis. Les fils de la ligne téléphonique fondent sous la violence du feu et le village est privé de téléphone.

N° 4247 - 16/01/1993 - 40 - BEGAAR
Naf 01.47 : Élevage de volailles

A la suite du mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage au gaz, un feu se déclare dans un bâtiment de 150 m² abritant un élevage de pintades. Le bâtiment est détruit et 1 800 pintades périssent dans l'incendie malgré l'intervention des pompiers.

N° 4761 - 05/10/1993 - 47 - MONFLANQUIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans une serre isolée de plus de 450 m² dans laquelle se trouvaient 2 100 canetons. La serre est détruite et tous les canetons périssent carbonisés.

N° 5201 - 01/05/1994 - 50 - POILLEY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un poulailler de 1 050 m² abritant 7 000 dindes est détruit par un incendie.

N° 5333 - 28/05/1994 - 35 - CHANTELOUP
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de volailles de 400 m² ; 3 650 dindes périssent carbonisées.

N° 2262 - 05/06/1994 - 40 - TILH
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment d'élevage de poulets de 750 m². 5.000 poulets périssent carbonisés.

N° 5473 - 10/06/1994 - 53 - SAINT-QUENTIN-LES-ANGES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un hangar d'élevage. 14 000 canetons périssent carbonisés.

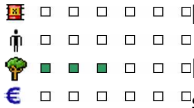

N° 5531 - 18/06/1994 - 64 - CARRERE

La PALLU est polluée par un déversement de lisier de canard provenant d'une cuve de 200 m³ située à 3 km du ruisseau et qui a été vidangée par son propriétaire. Le lisier a rejoint la rivière par l'intermédiaire de fossés. La faune aquatique est détruite sur plus de 6 km du cours d'eau. Une plainte est déposée.

N° 5211 - 06/07/1994 - 71 - BUXY

Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 600 m². Une personne est légèrement blessée au cours de cet accident.

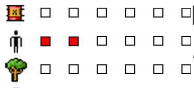

N° 5656 - 22/07/1994 - 38 - SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER

Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 500 m². Une personne est brûlée au 3ème degré au visage et aux membres.

N° 5795 - 25/08/1994 - 24 - CENDRIEUX

Naf 01.47 : Élevage de volailles

Une fuite enflammée de gaz détruit un poulailler industriel ; 4 200 poulets périssent carbonisés.

N° 6300 - 17/11/1994 - 79 - LOUZY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

36 000 poulets périssent carbonisés dans l'incendie qui détruit un poulailler de 1 000 m². Un chauffage radiant serait à l'origine de l'accident

N° 3093 - 28/11/1994 - 56 - BAUD
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel. Le cadavre du propriétaire est découvert dans les décombres.

N° 6087 - 05/12/1994 - 40 - CARCEN-PONSON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de volailles et tue 1 700 dindes.

N° 6158 - 13/12/1994 - 16 - MANSLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de cailles de 250 m² ; 3 000 volatiles périssent dans le sinistre.

N° 6394 - 03/02/1995 - 40 - LUSSAGNET
Naf 01.47 : Élevage de volailles

4 000 poulets périssent carbonisés dans l'incendie qui détruit un bâtiment d'élevage avicole.

N° 6586 - 25/02/1995 - 40 - AUDIGNON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

2 700 volailles périssent carbonisées dans l'incendie d'un élevage de pintades.

N° 6583 - 26/02/1995 - 52 - CHATEAUVILLAIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit une exploitation agricole.

N° 6588 - 27/02/1995 - 79 - CHICHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

19 000 poussins périssent carbonisés dans l'incendie d'un bâtiment avicole de 800 m². Un chauffage au radiant est certainement à l'origine du sinistre.

N° 6600 - 28/02/1995 - 59 - ELESMES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

16 000 poussins périssent carbonisés dans un incendie qui détruit un poulailler de 800 m².

N° 6613 - 02/03/1995 - 53 - VOUTRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit une ferme d'élevage détruisant 6000 pintades. Un pompier gravement blessé lors de l'intervention est hospitalisé.

N° 6614 - 05/03/1995 - 32 - MONLEZUN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

5 000 poussins périssent carbonisés dans l'incendie d'une ferme d'élevage.

N° 6823 - 13/04/1995 - 79 - COULONGES-SUR-L'AUTIZE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler en fibrociment de 1 500 m² ; 8 000 poussins de dindes de 8 jours périssent. Le préjudice est évalué à 600 KF. Le système de chauffage utilisé (radiateurs à gaz suspendus) aurait chauffé la paille et allumé le feu. Les gendarmes effectuent une enquête d'usage.

N° 6967 - 06/05/1995 - 03 - SALIGNY-SUR-ROUDON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment d'élevage industriel de volailles de 400 m². 4 000 poulets périssent carbonisés.

N° 7011 - 27/05/1995 - 26 - VALENCE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un élevage de poussins ; 14 000 poussins périssent carbonisés.

N° 7071 - 15/06/1995 - 32 - TOUGET
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de poussins. 3 000 poussins périssent carbonisés.

N° 7101 - 23/06/1995 - 22 - SENVEN-LEHART
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel ; 28 000 poussins périssent carbonisés.

N° 7452 - 10/07/1995 - 79 - NOIRTERRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un important feu se déclare durant la nuit dans un poulailler. Les dommages matériels sont importants, les installations d'une surface voisine de 600 m² sont détruites sans que les volailles ne soient touchées. Les pompiers ont également veillé à ce que les flammes ne gagnent pas les champs voisins. Le sinistre pourrait avoir pour origine un radiateur qui venait d'être allumé.

N° 7378 - 10/08/1995 - 03 - SALIGNY-SUR-ROUDON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler d'une superficie de 350 m². 4 400 poulets périssent carbonisés.

N° 7526 - 11/10/1995 - 49 - LE MAY-SUR-EVRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Une explosion suivie d'un incendie se produisent dans un poulailler industriel ; 35 000 poulets sont carbonisés. Deux employés sont en chômage technique.

N° 7615 - 24/10/1995 - 22 - GOUAREC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un élevage industriel de dindonneaux ; 7 500 volailles périssent carbonisées.

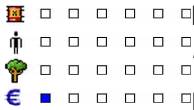

N° 7663 - 28/10/1995 - 79 - SAINT-VARENT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

La foudre tombe sur un hangar de 84 m de long et d'une surface de 1 100 m². Le bâtiment est détruit en moins de 2 min et 8 400 dindes périssent carbonisées. La perte commerciale est estimée à 130 KF (10 t de viande) et les dommages matériels à 700 KF.

N° 7870 - 08/11/1995 - 81 - SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie ravage un poulailler industriel d'une superficie de 500 m². 5 000 poulets sont carbonisés.

N° 7862 - 11/11/1995 - 56 - GUENIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel. 38 000 poussins sont carbonisés et la chaîne de production est totalement détruite.

N° 7810 - 19/11/1995 - 35 - ERCE-EN-LAMEE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler vide d'une superficie de 1 200 m².

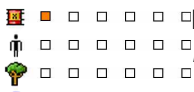

N° 7887 - 24/11/1995 - 68 - LOGELHEIM
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Une explosion de gaz détruit un élevage. 650 poussins de 3 jours sont morts. L'incendie serait dû à l'obstruction de la veilleuse d'un radiant installé en 1975 et ne disposant pas de système de sécurité. La veilleuse du deuxième radiant en fonctionnement à provoqué l'explosion.

N° 7903 - 16/12/1995 - 22 - GLOMEL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie ravage un poulailler industriel. 4 500 poussins périssent carbonisés.

N° 7948 - 28/12/1995 - 22 - PLESTAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie ravage un poulailler industriel de 2 000 m². Le sinistre est dû à un chauffage défectueux.

N° 7800 - 17/01/1996 - 45 - PRESNOY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie ravage un poulailler industriel de 700 m².

N° 7999 - 23/01/1996 - 56 - LANGUIDIC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie ravage un poulailler industriel de 1 500 m². Plus de 32 000 poussins sont carbonisés.

N° 8393 - 10/03/1996 - 22 - CAVAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel. 2 000 canards périssent carbonisés.

N° 8416 - 30/03/1996 - 56 - CLEGUER
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel. 8700 dindes périssent carbonisées.

N° 8439 - 05/04/1996 - 22 - BEGARD
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 1 500 m².

N° 8515 - 16/04/1996 - 45 - VARENNES-CHANGY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel.

N° 8919 - 16/05/1996 - 22 - LOCARN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel de 1 000 m² ; 30 000 poussins périssent carbonisés.

N° 8935 - 23/05/1996 - 56 - LIGNOL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un élevage ; 23 000 poussins périssent carbonisés.

N° 9406 - 24/05/1996 - 22 - SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Les effluents de nettoyage d'un couvoir polluent la POULANCRE. La faune aquatique est atteinte sur 800 m.

N° 8974 - 24/05/1996 - 53 - VILLIERS-CHARLEMAGNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un élevage de perdrix, une explosion suivie d'un incendie se produit lors de la remise en marche d'un chauffage au gaz. Deux personnes sont grièvement blessées. Le bâtiment de 175 m² est détruit et 2 000 perdrix périssent carbonisées.

N° 8976 - 29/05/1996 - 45 - SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 700 m² ; 8 000 faisans périssent carbonisés.

N° 9313 - 27/06/1996 - 82 - CAYRAC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de poulets de 1 000 m² ; 16 000 poulets périssent carbonisés.

N° 9594 - 10/07/1996 - 49 - BARACE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit 600 m² d'un poulailler industriel. 8 000 volailles périssent carbonisées.

N° 9562 - 23/07/1996 - 40 - GAUJACQ
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un élevage de 20 000 volailles, un incendie se déclare vers 8 h dans un bâtiment agricole abritant 2 500 poules pondeuses au sol. Malgré une intervention rapide des pompiers, le bâtiment est détruit et les volailles périssent carbonisées. Selon l'expert assureur, un court-circuit serait à l'origine du sinistre.

N° 10642 - 27/07/1996 - 40 - POMAREZ
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un élevage de plus de 6 000 canards rejette du lisier dans un ruisseau. La faune piscicole est atteinte à 90 %. L'administration constate les faits.

N° 9602 - 27/07/1996 - 01 - SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

A la suite de l'incendie d'un poulailler, 400 m² de bâtiment sont détruits et 4 300 poussins sont tués.

N° 9665 - 02/08/1996 - 32 - SAINT-MARTIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un bâtiment agricole de 150 m². 11 000 canetons sont morts carbonisés.

N° 9722 - 08/08/1996 - 85 - SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 1 200 m² ; 18 000 poussins périssent carbonisés.

N° 10702 - 14/08/1996 - 71 - SAINTE-CROIX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Les rejets de lisier d'un élevage intensif de canards polluent la SANE MORTE. Le rejet a pour origine le débordement de la fosse à lisier en raison d'un fort orage. L'administration constate les faits et une transaction est effectuée.

N° 9932 - 27/09/1996 - 03 - PARAY-LE-FRESIL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel.

N° 10709 - 02/11/1996 - 01 - BIZIAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un déversement de lisier de canard pollue la VEYLE. Les services administratifs constatent les faits.

N° 10102 - 16/11/1996 - 56 - CADEN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 1 000 m².

N° 10219 - 02/12/1996 - 22 - BOURBRIAC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel. Un couvoir de 800 m² est détruit. Un pompier est légèrement intoxiqué au cours de l'intervention.

N° 11105 - 03/12/1996 - 22 - KERGRIST-MOELOU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un poulailler industriel rejette ses effluents dans le PONTHOUARS. Le cours d'eau est pollué sur 1,5 km.

N° 10390 - 03/01/1997 - 03 - LA PETITE-MARCHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel d'une superficie de 400 m². 400 poussins périssent carbonisés.

N° 10406 - 15/01/1997 - 86 - JAZENEUIL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel.

N° 11032 - 22/03/1997 - 55 - SAINT-MIHIEL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un poulailler industriel, la combustion sans flamme d'une litière en paille broyée humide produit des fumées très denses qui asphyxient près de 11 000 poussins. Les services vétérinaires effectuent une expertise. Après nettoyage, le bâtiment qui n'a pas été endommagé est à nouveau utilisé. Aucune pollution résiduelle extérieure n'est observée.

N° 11062 - 28/03/1997 - 22 - MAGOAR
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel de 2 500 m².

N° 10924 - 17/04/1997 - 07 - PRANLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit partiellement un poulailler industriel. Un pompier blessé au cours de l'intervention est hospitalisé.

N° 8693 - 17/04/1997 - 22 - BREHAND
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit partiellement un poulailler industriel. 1 600 poussins périssent carbonisés.

N° 11013 - 25/04/1997 - 93 - TREMBLAY-EN-FRANCE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu d'origine inconnue se déclare dans un hangar de 700 m² et, poussé par le vent, se transmet à un poulailler industriel de 9 400 m² . L'incendie détruit 5 bâtiments de ponte sur 6 en se propageant par les tunnels de liaison comportant l'alimentation en grain et les bandes transporteuses d'oeufs et en l'absence de recoupements et d'écrans de cantonnement. Une forte ventilation des locaux, la présence d'isolant polyuréthane en toiture et de panneaux de contre-plaqué sur les parois favorisent aussi la propagation de l'incendie. Le 6ème bâtiment de ponte, celui de conditionnement et les locaux administratifs sont sauvés par la destruction d'un tunnel de liaison à l'aide d'un tracto-pelle. L'intervention des pompiers est compliquée par la faiblesse des ressources en eau, l'extension du sinistre sur 200 m et par la présence de lignes à haute tension surplombant les bâtiments. 200 000 poules périssent carbonisées.

N° 11315 - 06/05/1997 - 56 - SAINT-ALLOUESTRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 1 200 m².

N° 11241 - 28/05/1997 - 01 - VALEINS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel de 400 m² ; 500 poulets périssent carbonisés.

N° 11397 - 22/06/1997 - 01 - SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit partiellement un poulailler industriel de 1 000 m².

N° 11491 - 27/08/1997 - 22 - L'HERMITAGE-LORGE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 1 200 m².

N° 11684 - 08/10/1997 - 01 - LESCHEROUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 300 m².

N° 11794 - 21/10/1997 - 53 - CHEMAZE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel vide.

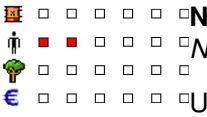

N° 11894 - 15/11/1997 - 67 - FRIESENHEIM
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de volailles à la suite d'un dysfonctionnement du système de chauffage ; 6 personnes sont légèrement intoxiquées et 17 500 cailles sont tuées.

N° 12018 - 02/12/1997 - 53 - CUILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Deux mille canards sont carbonisés dans l'incendie d'un élevage de volaille industriel.

N° 12112 - 09/12/1997 - 64 - MAZEROLLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un hangar de 300 m² ; 1 800 canards sont tués.

N° 12277 - 10/01/1998 - 22 - CALLAC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 4 000 m² tuant 29 000 poussins.

N° 12294 - 13/01/1998 - 35 - GENNES-SUR-SEICHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel.

N° 12395 - 04/02/1998 - 44 - SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment agricole de 300 m² abritant un élevage de canards.

N° 12422 - 06/02/1998 - 49 - SOUCELLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Mille huit cents volailles sont carbonisées dans l'incendie d'un poulailler industriel de 1 100 m².

N° 12462 - 23/02/1998 - 56 - GUILLIERS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit 2 poulaillers industriels de 1 800 m² chacun ; 50 000 poussins sont carbonisés. Le système de chauffage au gaz du poulailler allumé le matin même pourrait être à l'origine du sinistre. Les bâtiments seront reconstruits et équipés d'une installation d'extinction automatique à eau dont le déclenchement entraînera la coupure du chauffage et de la ventilation.

N° 12530 - 04/03/1998 - 80 - CHIRMONT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 600 m² ; 14 500 poussins périssent carbonisés.

N° 13036 - 11/03/1998 - 03 - NEUILLY-EN-DONJON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un bâtiment agricole de 600 m² abritant un élevage intensif de dindes s'effondre.

N° 12639 - 19/03/1998 - 56 - PERSQUEN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 000 m² ; 24 000 poussins périssent carbonisés.

N° 12648 - 21/03/1998 - 32 - BARRAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment agricole ; 1 500 poussins périssent carbonisés.

N° 12774 - 09/04/1998 - 56 - MOREAC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

A la suite d'un dysfonctionnement des chauffeuses à gaz, un incendie détruit un poulailler de 1 200 m² et se propage à un stock de paille. Il n'y avait aucun poussin au moment des faits.

N° 12822 - 26/04/1998 - 56 - BULEON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Huit mille dindonneaux périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 850 m². Les dégâts sont importants. Selon les premières constatations de la gendarmerie, le sinistre serait dû au chauffage.

N° 12851 - 04/05/1998 - 56 - GUENIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler inutilisé de 1 200 m². Le système de chauffage est sans doute à l'origine de l'incendie.

N° 12913 - 14/05/1998 - 29 - ELLIANT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit une partie de la charpente et de la toiture d'un poulailler dont le sol venait d'être paillé. Aucune volaille ne se trouvait dans le bâtiment lors du sinistre.

N° 12912 - 18/05/1998 - 72 - COURGAINS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 1 500 m² ; 10 000 poulets périssent carbonisés.

N° 12984 - 01/06/1998 - 22 - QUESSOY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 500 m², un tracteur et sa remorque chargée de paille. Le montant du préjudice n'est pas encore connu.

N° 13115 - 22/06/1998 - 56 - COLPO
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 250 m² ; 10 000 poussins périssent carbonisés ou asphyxiés. Une surchauffe du système de chauffage des couveuses serait à l'origine du sinistre.

N° 13256 - 13/07/1998 - 56 - LE ROC-SAINT-ANDRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un hangar de 500 m² appartenant à un éleveur de volailles et abritant 20 t de fourrage.

N° 13370 - 03/08/1998 - 22 - QUINTIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel ; 40 t d'oeufs sont détruits.

N° 13575 - 24/08/1998 - 79 - CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un important incendie détruit un poulailler de 1 200 m² ; 8 000 poules pondeuses périssent carbonisées.

N° 13711 - 15/09/1998 - 56 - GOURIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

A la suite de la remise en route du chauffage, un incendie détruit la moitié d'un poulailler de 2 500 m², en attente d'un nouvel arrivage de poussins. Le magasin de stockage des aliments est détruit et la toiture en fibrociment s'effondre.

N° 13913 - 24/09/1998 - 22 - SAINT-CONNAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Quinze minutes après une opération de broyage de paille, un incendie détruit un poulailler de 1 000 m². Les pompiers évitent la propagation du feu au deuxième poulailler.

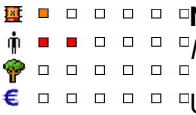

N° 14151 - 16/10/1998 - 40 - TILH
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Une explosion et un incendie se produisent dans un élevage de volailles accueillant 17 000 animaux répartis dans 18 bâtiments situés dans un rayon de 500 m. Les 2 exploitants grièvement brûlés (75 et 50 %) parviennent à regagner leur domicile et à donner l'alerte. La personne la plus atteinte décèdera ultérieurement. Un bâtiment de 50 m² et les 600 canetons qu'il abritait sont détruits. Une fuite de propane au niveau du détendeur d'alimentation d'un radiant serait à l'origine du sinistre. Le gaz se serait accumulé au ras du sol et l'ouverture d'une porte aurait créé une turbulence permettant la formation d'un mélange explosible à hauteur du radiant incandescent. Une enquête judiciaire est effectuée et le Tribunal nomme un expert.

N° 14150 - 19/10/1998 - 28 - SENONCHES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel ; 11 000 dindes périssent carbonisées.

N° 14168 - 25/10/1998 - 22 - MERLEAC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel ; 15 000 poussins périssent dans l'incendie.

N° 14203 - 29/10/1998 - 56 - MESLAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 500 m² et asphyxie les quelque 10 000 dindes qu'il contenait. Les dégâts et les pertes sont importants.

N° 14412 - 19/11/1998 - 41 - FEINGS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 800 m² ; 10 500 poussins destinés à la reproduction périssent carbonisés. Le sinistre est maîtrisé après 3 h 00 d'intervention, une surveillance des lieux est maintenue durant la nuit. Le dysfonctionnement d'un radiant de chauffage serait à l'origine du sinistre. La gendarmerie effectue une enquête.

N° 14451 - 26/11/1998 - 03 - LIERNOLLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie survient dans un poulailler vide de 1 000 m².

N° 14534 - 09/12/1998 - 40 - LOSSE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Mille cents poulets sont morts carbonisés dans l'incendie d'un poulailler.

N° 14574 - 15/12/1998 - 56 - BELZ
Naf 01.47 : Élevage de volailles

34 600 poussins périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler.

N° 14882 - 22/12/1998 - 41 - DANZE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

En fin d'après-midi, le propriétaire d'un poulailler industriel trouve son épouse sans connaissance dans le bâtiment d'exploitation. Celle-ci est hospitalisée et reste sans connaissance plusieurs heures (13,4 % de carboxyhémoglobine). Les pompiers mesurent sur place entre 60 et 100 ppm de CO (50 ppm imposées en ambiance de travail). Le bâtiment est chauffé au propane (installations en service depuis 1996) avec 24 radiants munis de filtres mais dont l'encrassement par la poussière, rapide malgré un nettoyage quotidien, dégrade la réaction de combustion. Par ailleurs, les volets de ventilation du bâtiment ne s'ouvraient automatiquement que durant 1 mn toutes les heures. Les exploitants souffraient depuis longtemps de maux de tête et de faiblesse musculaire. Le temps de ventilation est doublé, un détecteur CO sera installé. A la demande de l'exploitant, un syndicat professionnel publie le mois suivant un article de mise en garde dans une revue spécialisée.

N° 14975 - 30/12/1998 - 90 - FONTAINE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

A la suite d'une fuite sur une bouteille de gaz, une déflagration se produit dans une exploitation avicole. Le magasin de vente et les chambres froides sont détruits.

N° 14680 - 12/01/1999 - 63 - BEURIERES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 500 m².

N° 15366 - 13/04/1999 - 35 - AVAILLES-SUR-SEICHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 400 m² abritant 4 000 poussins.

N° 15405 - 21/04/1999 - 72 - PRUILLE-L'EGUILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans une exploitation agricole, 4 300 poulets périssent carbonisés dans l'incendie d'un bâtiment de 400 m².

N° 15609 - 09/06/1999 - 63 - AYAT-SUR-SIOULE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 400 m² abritant 4 400 poussins.

N° 16646 - 24/06/1999 - 49 - LE LOUROUX-BECONNAIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un élevage de volailles, du carburant se déverse sur le sol lors du remplissage des réservoirs des engins.

N° 15924 - 24/07/1999 - 40 - SAINT-SEVER
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Mille huit cents canards périssent carbonisés dans l'incendie d'un bâtiment d'élevage de 325 m².

N° 16357 - 17/09/1999 - 01 - VILLARS-LES-DOMBES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Quatre mille quatre cents poussins périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler industriel de 400 m².

N° 16493 - 06/10/1999 - 03 - CRESSANGES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 400 m².

N° 16541 - 08/10/1999 - 22 - SENVEN-LEHART
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 800 m².

N° 17282 - 01/11/1999 - 63 - FAYET-LE-CHATEAU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler d'une capacité de 22 500 volailles. L'évènement n'est pas daté avec précision.

N° 16850 - 06/12/1999 - 56 - SAINT-CARADEC-TREGOMEL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 000 m². Aucune perte d'animal n'est à déplorer.

N° 17204 - 13/12/1999 - 79 - ARGENTON-LES-VALLEES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

A la suite de la remise en route du chauffage avant un nouvel arrivage de jeunes pintades, un incendie détruit un poulailler vide de 800 m².

N° 16935 - 19/12/1999 - 01 - SAVIGNEUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Quatre mille deux cents poussins périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 320 m². Le chauffage par radiants était en parfait état de marche.

N° 16959 - 24/12/1999 - 53 - OISSEAU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler.

N° 16960 - 24/12/1999 - 44 - VIEILLEVIGNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 1 200 m².

N° 17083 - 16/01/2000 - 32 - MARSOLAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans une grange utilisé pour l'élevage de canards.

N° 17170 - 25/01/2000 - 71 - SIMARD
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment abritant un poulailler inoccupé.

N° 17611 - 01/02/2000 - 79 - COULONGES-THOUARSAIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler vide de 800 m². Le système de chauffage serait à l'origine du sinistre, le local se préparant à accueillir des volailles.

N° 17276 - 19/02/2000 - 44 - PAULX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dix mille canetons périssent carbonisées dans l'incendie d'un poulailler de 1 000 m².

N° 17313 - 23/02/2000 - 22 - KERGRIST-MOELOU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vingt cinq mille poussins périssent carbonisés dans l'incendie qui détruit un poulailler. selon la gendarmerie, les radians du système de chauffage seraient vraisemblablement à l'origine du sinistre.

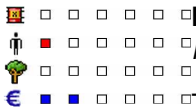

N° 16262 - 16/03/2000 - 01 - MONTRACOL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Trois cents poussins périssent carbonisés dans l'incendie qui a atteint 50 m² d'un poulailler industriel. Le propriétaire est légèrement brûlé au bras.

N° 16236 - 05/04/2000 - 56 - PLUMELEC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 1 000 m².

N° 17860 - 03/06/2000 - 49 - TORFOU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit 300 m² d'un poulailler.

N° 18206 - 10/07/2000 - 49 - VALANJOU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 800 m².

N° 19603 - 22/08/2000 - 01 - BIZIAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Les rejets d'un élevage de canards génèrent une pollution permanente du plan d'eau de BIZIAT.

N° 18665 - 13/09/2000 - 32 - MANCIET
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un bâtiment d'élevage avicole.

N° 19622 - 12/01/2001 - 53 - LE BURET
Naf 01.47 : Élevage de volailles

A la suite de l'incendie d'un poulailler de 1 200 m², 23 000 poussins périssent carbonisés.

N° 19731 - 25/01/2001 - 22 - GOUDELIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 2 000 m².

N° 19742 - 28/01/2001 - 03 - MEILLARD
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 000 m² abritant 15 000 volailles.

N° 19750 - 29/01/2001 - 80 - LAHOUSSOYE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 4 000 m².

N° 19769 - 02/02/2001 - 72 - ASSE-LE-BOISNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel de 1 200 m².

N° 19835 - 06/02/2001 - 22 - PLESIDY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

La rupture d'une porte d'une fosse à lisier d'un poulailler, conduit au déversement de 300 m³ de fientes de poules dans le MAGOAR puis le TRIEUX sur 20 km. Trois pisciculture sont touchées (16 t de poissons morts) dont la réserve de la fédération départementale de la pêche (10 t de

poissons soit 99% de sa population). Un aviculteur est condamné à une amende de 75 Keuros et à verser 50 Keuros de dommages et intérêts.

N° 20011 - 27/02/2001 - 71 - CHAUFFAILLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit 150 m² d'un poulailler de 800 m² chauffé au gaz. Les pompiers protégent la cuve de gaz à proximité.

N° 20428 - 27/05/2001 - 45 - LORRIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 200 m² ; 9 865 poussins de faisans meurent carbonisés.

N° 20432 - 28/05/2001 - 51 - VAUCHAMPS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 500 m². L'élevage abrite 2 000 dindonneaux qui sont évacués mais 800 pintades, situées dans les combles, périssent carbonisées.

N° 21202 - 04/10/2001 - 72 - REQUEIL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel.

N° 21351 - 26/10/2001 - 80 - BEALCOURT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Treize mille volailles périssent carbonisées dans l'incendie d'un élevage.

N° 22113 - 27/11/2001 - 63 - SAINT-GENES-DU-RETZ
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un incendie détruit un poulailler en vide sanitaire. L'origine de l'incendie reste indéterminée après enquêtes de la gendarmerie et d'un expert d'assurance.

N° 21762 - 10/01/2002 - 56 - COLPO
Naf 01.47 : Élevage de volailles

10 700 poussins de dindonneau périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 1 200 m². Le sinistre aurait été provoqué par le système de chauffage. Selon les premiers éléments de l'enquête, un dysfonctionnement d'un radiant serait apparu au cours de la nuit, mais l'alarme n'aurait pas fonctionné. Trois pompiers sont hospitalisés à la suite de l'effondrement du toit du bâtiment.

N° 21671 - 11/01/2002 - 22 - PEUMERIT-QUINTIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Lors de travaux de mise aux normes, des étincelles provoquées par un poste à soudure mettent le feu à un tapis d'évacuation des fientes dans un poulailler de 2 000 m². L'incendie se propage rapidement et détruit toutes les installations et le bâtiment.

N° 21669 - 13/01/2002 - 35 - LE PERTRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel.

N° 21693 - 16/01/2002 - 72 - DUNEAU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler.

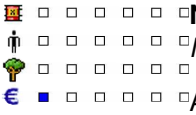

N° 21763 - 19/01/2002 - 35 - PLEUGUENEUC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

A la suite d'un incendie dans un poulailler de 1 500 m² , 20 000 poussins périssent carbonisés. Les dommages sont évalués à 243 Keuros.

N° 21870 - 08/02/2002 - 24 - SAINT-MARTIAL-DE-NABIRAT

Un incendie se déclare dans un bâtiment agricole à usage de poulailler de 320 m².

N° 21908 - 16/02/2002 - 49 - SAINT-SIGISMOND
Naf 01.47 : Élevage de volailles

9 000 volailles périssent carbonisées dans l'incendie d'un bâtiment agricole.

N° 21976 - 22/02/2002 - 71 - CHAMPLECY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 300 m² vide et se propage à un hangar de 200 m² à usage de stockage de fourrage. Immédiatement, les pompiers protègent d'autres bâtiments et mettent en sécurité une citerne de gaz extérieure de 5 m³. Le poste incendie étant situé à plus de 300 m, les pompiers sont obligés d'alimenter les lances incendies par rotation d'engins. Les services d'électricité assurent l'éclairage du site par des groupes électrogènes.

N° 21988 - 27/02/2002 - 28 - BOUTIGNY-PROUAIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dix mille poussins périssent dans l'incendie d'un poulailler.

N° 22120 - 31/03/2002 - 44 - SAINT-HERBLON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

16 000 canetons périssent carbonisés dans l'incendie d'un bâtiment de 1 200 m².

N° 22370 - 22/04/2002 - 45 - NIBELLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare pour une raison indéterminée dans une entreprise d'accouvage dont les oeufs sont utilisés pour fabriquer des vaccins anti-grippe (700 000 embryons/semaine). Le sinistre s'est initié dans un local abritant des produits d'entretien et notamment du formol utilisé comme désinfectant. Un bâtiment de 1 000 m², soit 20 % de la surface totale de l'usine, est sérieusement endommagé. L'établissement suspend ses activités une dizaine de jours. Les 43 employés qui ne seront pas mis en chômage technique, participeront à la remise aux normes d'hygiène strictes de l'usine.

N° 22419 - 30/04/2002 - 71 - MUSSY-SOUS-DUN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un bâtiment agricole à usage de poulailler.

N° 22559 - 05/06/2002 - 29 - PLOUEGAT-GUERAND
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 1 500 m².

N° 22655 - 14/06/2002 - 72 - CHEVILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un dindonnier de 400 m² ; 2 400 dindes d'une semaine périssent carbonisées.

N° 22705 - 12/07/2002 - 61 - MANTILLY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel.

N° 22735 - 19/07/2002 - 79 - PAMPROUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie ravage 5 bâtiments (16 000 m²) dans une usine de production et de conditionnement d'oeufs ; 180 000 poules périssent carbonisées et 40 des 75 employés de l'établissement sont en chômage technique. La gendarmerie effectue une enquête.

N° 22776 - 30/07/2002 - 26 - HOSTUN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Quelque 4 400 poulets périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 400 m². La foudre pourrait être à l'origine de cet incendie car plusieurs orages importants sont survenus dans la nuit.

N° 23728 - 07/08/2002 - 29 - CHATEAUNEUF-DU-FAOU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 200 m².

N° 23372 - 23/09/2002 - 22 - KERPERT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

8 000 poussins périssent asphyxiés dans un bâtiment d'élevage de dindes de 1 100 m².

N° 23180 - 01/10/2002 - 07 - LAVILLEDIEU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

15 000 poussins périssent carbonisés dans l'incendie qui détruit le poulailler de 1 000 m². Les pompiers maîtrisent l'incendie et évitent toute propagation à 2 autres bâtiments et à 4 cuves de gaz situées à proximité des flammes.

N° 23269 - 12/10/2002 - 35 - GRAND-FOUGERAY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un bâtiment agricole d'élevage de volailles de 1 100 m² ; 8 000 volailles périssent.

N° 23391 - 13/10/2002 - 56 - REMUNGOL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

9 000 dindes périssent dans l'incendie d'un bâtiment d'élevage et 20 m² de toiture sont détruits.

N° 23362 - 26/10/2002 - 51 - MATOUGUES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 800 m² vide au moment du sinistre.

N° 23552 - 19/11/2002 - 18 - BLANCAFORT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un des 4 bâtiments avicoles représentant à lui seul 1 100 m² et contenant 8 000 dindes. 1200 d'entre elles périssent. Les pompiers de 4 casernes déploient un dispositif important pour venir à bout du sinistre. Une épaisse fumée est visible à plusieurs km. L'origine de l'accident n'est pas déterminée. Une des hypothèses avancées est celle d'un chargeur situé à proximité du bâtiment qui aurait pu initier l'incendie.

N° 23602 - 28/11/2002 - 30 - LEDENON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un couvoir. L'accident aurait pour origine un problème électrique. La capacité de production est réduite de 50%.

N° 23646 - 08/12/2002 - 35 - RETIERS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 200 m² vide.

N° 23657 - 12/12/2002 - 76 - SAINTE-MARIE-AU-BOSC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler vide de 3 000 m². Un pompier est légèrement blessé.

N° 23793 - 30/12/2002 - 22 - SAINT-GOUENO
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un entrepôt de 2 niveaux, à usage de couvoirs industriels, de 1 500 m² ; 750 000 poussins sont périssent carbonisés et 30 personnes sont en chômage technique.

N° 23847 - 13/01/2003 - 72 - MARCON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

4 500 volailles périssent carbonisées dans l'incendie qui détruit à 80 % un poulailler industriel de 450 m².

N° 23966 - 27/01/2003 - 47 - SAINT-SALVY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un bâtiment agricole d'élevage de canetons de 800 m².

N° 23974 - 30/01/2003 - 14 - FONTENAY-LE-PESNEL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment d'élevage abritant 2 500 poussins de 10 jours, ainsi que des aliments végétaux sous forme de farine. Tous les animaux sont tués.

N° 24071 - 21/02/2003 - 53 - SAINT-MARS-SUR-COLMONT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler industriel de 500 m² contenant 500 poussins.

N° 24058 - 23/02/2003 - 45 - AUXY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit 50 % d'un poulailler industriel autorisé en 1982 ; 1 400 canetons de 3 jours périssent carbonisés lors du sinistre.

N° 24097 - 25/02/2003 - 29 - COMMANA
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un bâtiment d'élevage de poulets de 1 500 m² vide au moment du sinistre.

N° 24225 - 01/03/2003 - 22 - SAINT-CONNAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

La fermentation d'un tas de 1 500 t de fiente de volaille dans un hangar de 250m² provoque une émission de fumerolles sur la surface du tas qui semble se consumer. Pour éviter une aggravation de la situation, un technicien avicole indique que l'utilisation d'eau est à proscrire et demande à ce que les ventilateurs du poulailler voisin soient coupés.

N° 24236 - 15/03/2003 - 72 - SOUVIGNE-SUR-SARTHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 1 500 m² abritant 2 500 dindes.

N° 24237 - 15/03/2003 - 35 - GEVEZE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare sur la litière d'un poulailler de 800 m². Les 20 000 poussins présents sont tués.

N° 24284 - 22/03/2003 - 22 - GURUNHUEL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 1 200 m² ; 9 000 dindonneaux sont asphyxiés.

N° 24336 - 01/04/2003 - 50 - REFFUVEILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un élevage avicole industriel.

N° 24378 - 04/04/2003 - 22 - SAINT-CARADEC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 850 m² abritant 19 000 poussins.

N° 24415 - 10/04/2003 - 55 - SAINT-MIHIEL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un bâtiment d'élevage de poulets de 600 m² vide. Les pompiers protègent une citerne de gaz se trouvant à proximité à l'aide d'une lance à eau.

N° 24580 - 13/05/2003 - 01 - MEZERIAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

1 000 poulets périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 180 m².

N° 24658 - 24/05/2003 - 56 - PLUMELEC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

25 000 poussins de 3 jours périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 1 200 m².

N° 25190 - 27/07/2003 - 72 - DOLLON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

8 000 dindes périssent dans l'incendie d'un poulailler de 1 000 m².

N° 25243 - 01/08/2003 - 22 - LANGOURLA
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 1 500 m². Les pompiers protègent un champ de céréales et une cuve de gaz proche.

N° 25241 - 01/08/2003 - 85 - CHAUCHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

5 000 canetons périssent carbonisés dans l'incendie d'un élevage de canetons de 600 m².

N° 25650 - 04/08/2003 - 50 - SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

La canicule est à l'origine de la mort durant la nuit de 1 560 des 15 000 dindons exposés à une température supérieure à 37 °C dans les 2 poulaillers d'un aviculteur. L'absence totale de toute circulation d'air a été fatale, malgré l'ouverture des portes et un arrosage permanent du bâtiment. La température à l'intérieur de ce dernier atteignait en effet encore 36 °C à 23 h. Quatre jours plus tard, 273 dindons périront à nouveau bien que l'exploitant ait utilisé l'eau d'un étang voisin pour asperger le bâtiment à de multiples reprises.

N° 25364 - 15/08/2003 - 71 - BRANGES
Naf 10.89 : Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.

Un feu se déclare dans le centre de conditionnement des ufs d'un élevage avicole industriel soumis à autorisation puis se propage à 2 poulaillers en fonctionnement dont l'un était vide. Les secours maîtrisent le sinistre avec 6 petites lances. 10 000 poules périssent dans l'incendie, les animaux restants sont éliminés en abattoir dans les jours qui suivent. Suite à cet incendie, la présence de fioul est détectée dans une mare en aval. L'hydrocarbure provient d'une cuve, reliée au groupe électrogène, non équipée d'une rétention malgré les prescriptions antérieures de l'inspection des installations classées, et s'est infiltré dans le réseau pluvial du site. Les autres étangs en aval ne sont pas impactés. L'inspection des IC demande à l'exploitant de pomper le fioul dans la mare, de nettoyer les canalisations pluviales et de curer les terres polluées. Les déchets récupérés devront être traités par une entreprise agréée.

N° 25718 - 09/10/2003 - 86 - MAGNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

La présence du virus de peste aviaire est suspectée dans un élevage de volailles. Des dispositions sont prises avec la direction générale de l'alimentation pour parer à la propagation de la maladie.

N° 25812 - 28/10/2003 - 11 - PLAIGNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment d'élevage industriel abritant des balles de foin. L'incendie détruit 1 300 m² de bâtiment et 10 500 dindons périssent carbonisés ou asphyxiés.

N° 26021 - 02/12/2003 - 21 - LES MAILLYS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu détruit les 4/5 d'un bâtiment abritant un élevage de 3 500 dindes.

N° 26216 - 13/01/2004 - 49 - SAINT-REMY-LA-VARENNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 800 m².

N° 26245 - 18/01/2004 - 49 - SOMLOIRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 600 m² abritant 10 000 pintades.

N° 26311 - 27/01/2004 - 59 - WERVICQ-SUD
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Contaminées par les dioxines, 2 500 poules sont abattues dans une ferme de la métropole lilloise et près de 30 000 oeufs du même élevage, également contaminés, sont détruits. Des prélèvements effectués dans le cadre d'un plan de vigilance du Ministère de l'agriculture révèlent un taux de dioxines légèrement supérieur à celui fixé par les normes européennes en vigueur depuis le 01/01/2004. Le seuil de contamination est désormais de 3 pg et non de 20 pg. La DDSV effectue une enquête pour déterminer l'origine de cette 'contamination' dans une région agricole. La vallée de la LYS a déjà connu des pollutions des sols en 1998 et 2002.

N° 26695 - 11/03/2004 - 22 - PLOUEZEC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler vide de 450 m². Les pompiers évitent une propagation du sinistre à une citerne de gaz proche.

N° 26696 - 11/03/2004 - 22 - SAINT-MARTIN-DES-PRES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu détruit un poulailler vide de 400 m².

N° 26697 - 11/03/2004 - 22 - TREFFRIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans la litière d' un poulailler abritant 20 000 poussins.

N° 26768 - 23/03/2004 - 35 - SAINT-PERE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 2 000 m². Les pompiers empêchent la propagation de l'incendie à l'ensemble du bâtiment.

N° 26879 - 02/04/2004 - 36 - POULIGNY-NOTRE-DAME
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 600 m². Les pompiers protégent une bouteille de gaz.

N° 26936 - 16/04/2004 - 22 - PLOURIVO
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare sur un stock de paille broyée dans un poulailler de 900 m². Un hydroventilateur est utilisé pour ventiler les locaux. Le fonctionnement du poulailler sera perturbé durant 2 mois en attendant l'achat de nouveaux animaux.

N° 27093 - 13/05/2004 - 03 - AUDES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu détruit un poulailler vide de 1 200 m².

N° 29437 - 01/07/2004 - 84 - CASENEUVE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment d'élevage de poulets en batterie de 600 m². L'incendie tue 2 000 poussins, détruit l'isolation, le système électrique et le système de chauffage d'un compartiment de 240 m² à l'intérieur d'un hangar de 600 m². Il n'y a pas de cessation d'activité au sein de l'exploitation.

N° 27520 - 07/07/2004 - 01 - SAINT-JEAN-LE-VIEUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 2 000 m² vide de toutes volailles à la suite de l'allumage d'un chauffage au gaz. Une personne est gravement brûlée.

N° 27634 - 26/07/2004 - 76 - GRAINVILLE-YMAUVILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie embrase un poulailler industriel de 2 500 m² ; 4 000 poussins périssent carbonisés.

N° 27706 - 03/08/2004 - 29 - PLOUGAR
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 500 m².

N° 27811 - 07/08/2004 - 89 - TRONCHOY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler ; 20 000 poulets périssent carbonisés.

N° 27936 - 29/08/2004 - 26 - VALENCE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment d'élevage de volailles de 2 000 m² ; 8 700 dindes périssent carbonisées. Le propriétaire évalue ses pertes à 250 000 euros. La toiture du bâtiment, étant de type fibrociment, les déblais seront évacués ultérieurement compte tenu du risque d'amiante.

N° 28067 - 20/09/2004 - 18 - SAINT-PIERRE-LES-BOIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 900 m² abritant 5 000 poussins.

N° 28100 - 23/09/2004 - 89 - SAINT-LEGER-VAUBAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 200 m².

N° 28181 - 04/10/2004 - 23 - LE GRAND-BOURG
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 1 440 m² lors de la phase de paillage précédent l'arrivée de la volaille. L'incendie se propage à un stock d'enrubannage et plus particulièrement dans les films plastique, détériorant la protection du fourrage et rendant impropre à la consommation 200 balles de foin.

N° 28190 - 05/10/2004 - 22 - POMMERET
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 1 000 m² abritant 15 000 dindonneaux.

N° 28204 - 07/10/2004 - 85 - SAINT-CHRISTOPHE-DU-LIGNERON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

4 000 canetons périssent dans l'incendie d'un bâtiment avicole de 400 m².

N° 28323 - 13/10/2004 - 29 - PLOUHINEC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit 200 des 900 m² d'un poulailler. Le feu se propage en raison de la présence de paille. Les 23 000 poussins sont asphyxiés. Un autre poulailler de 1 000 m² se situe à 100 m.

N° 28362 - 17/10/2004 - 85 - LE BOUPERE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler vide de 1 200 m². Il n'y a pas de risque de propagation aux bâtiments voisins. Le feu est éteint et le déblayage est effectué.

N° 28567 - 12/11/2004 - 22 - BREHAND
Naf 01.47 : Élevage de volailles

12 000 poussins périssent dans l'incendie d'un bâtiment agricole de 900 m².

N° 28613 - 23/11/2004 - 72 - SAINT-GEORGES-LE-GAULTIER
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment agricole de 420 m² abritant 3 200 dindes qui périssent brûlées. Les secours protègent une citerne de gaz proche. Le montant des dommages est de 40 KEuros.

N° 28679 - 03/12/2004 - 22 - LANTIC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler vide de 1 000 m². Les pompiers protègent une citerne de gaz de 2 000 kg à proximité. Une personne est en chômage technique.

N° 28696 - 06/12/2004 - 72 - DOLLON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 20h15 dans un poulailler de 1 200 m² vide au moment des faits. Les pompiers protégent une citerne de gaz lors de leur intervention. L'incendie est éteint vers 0 h ; l'intervention des secours s'achève le lendemain vers 9 h après déblaiement des lieux sinistrés. Le préjudice est évalué à 150 Keuros.

N° 28885 - 01/01/2005 - 03 - ISSERPENT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un élevage de 4 000 poussins abritant du matériel agricole. Les pompiers maîtrisent le sinistre et déblaient les lieux à l'aide d'engins agricoles.

N° 29026 - 26/01/2005 - 80 - INVAL-BOIRON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment de 120 m² qui s'effondre à l'arrivée des pompiers, tuant 1 200 poulets. Les alimentation en gaz et en électricité sont coupées, et aucun risque de propagation n'est à prévoir.

N° 29025 - 26/01/2005 - 40 - SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment agricole de 400 m² et tue 7 000 poussins.

N° 29055 - 29/01/2005 - 63 - LIMONS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 400 m² contenant 5 200 pintadeaux de 3 jours. Les pompiers protègent une réserve de propane de 1 000 kg à proximité, le bâtiment est détruit. Aucun chômage technique n'est envisagé.

N° 29066 - 31/01/2005 - 22 - TREVE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 1 500 m² dont la structure en bois couverte de plaques en fibrociment s'embrase. Les pompiers maîtrisent le feu. Le poulailler était vide et en phase de chauffage pour accueillir des volailles. Un pompier est victime d'un malaise et de vomissements lors de l'intervention.

N° 29811 - 07/02/2005 - 61 - MOUTIERS-AU-PERCHE

Un incendie détruit un bâtiment avicole de 600 m² et son garage où étaient remisés des engins agricoles, du matériel d'atelier et des véhicules militaires de collection. Les volailles avaient été enlevées depuis 3 semaines pour être prochainement remplacées par des poussins. La gendarmerie effectue une enquête.

N° 29131 - 08/02/2005 - 03 - MURAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment de 400 m² à ossature métallique et couverture fibrociment abritant des volailles ; 5 000 poussins âgés d'une journée avait été amenés la veille. Les pompiers protègent une cuve de fuel. Le propriétaire fait appel à un équarrisseur. L'exploitation est constituée de 8 bâtiments de 200 m² et d'un de 400 m². Aucun chômage technique n'est envisagé.

N° 29150 - 08/02/2005 - 59 - METEREN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler industriel de 1 000 m² vide. Les pompiers maîtrisent le sinistre ; 25 000 poussins en attente dans un camion seront placés dans un autre poulailler.

N° 29161 - 14/02/2005 - 35 - DOMAGNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare dans un poulailler de 800 m² abritant 4 500 dindes. Les fumées incommodent 1 pompier.

N° 29266 - 25/02/2005 - 01 - SANDRANS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un bâtiment agricole d'élevage industriel de 3 000 m² ; 7 000 dindes périssent carbonisées lors du sinistre.

N° 29299 - 26/02/2005 - 85 - LA CHAIZE-LE-VICOMTE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 1 200 m² contenant 31 000 poulets.

N° 29330 - 03/03/2005 - 08 - POURU-SAINT-REMY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler isolé de 800 m² ; 10 000 poulets sont tués.

N° 29345 - 07/03/2005 - 44 - DERVAL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit 400 m² d'un bâtiment d'élevage avicole de 1 000 m² abritant 16 000 pintades qui périssent carbonisées. Le gaz provenant d'une citerne qui se trouve à proximité est coupé. Aucun chômage technique n'est envisagé.

N° 29534 - 26/03/2005 - 80 - SAISSEVAL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un des 4 bâtiments d'un poulailler abritant 10 000 poussins. L'incendie détruit 100 m² de bâtiments. Les pompiers maîtrisent le sinistre, ventilent les locaux et récupèrent les poussins vivants.

N° 29693 - 22/04/2005 - 45 - COUDROY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie détruit un poulailler de 300 m² abritant 3 000 poussins qui périssent carbonisés. Aucun chômage technique n'est envisagé.

N° 29701 - 22/04/2005 - 03 - CHAVENON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 1 200 m² ne contenant pas de volailles. Les pompiers protègent une cuve de fioul et une cuve de gaz. L'incendie est éteint par noyage. Aucun chômage technique n'est envisagé, l'exploitation n'employant pas de salarié.

N° 31036 - 09/05/2005 - 72 - ROEZE-SUR-SARTHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un élevage avicole composé de 2 bâtiments de 1 620 m² au total destinés à abriter 12 150 dindes, soit 36 450 animaux-équivalents, un feu détruit vers 11h30 l'une des 2 structures alors inoccupée constituant un poulailler de 1 100 m² ; 20 000 poussins devaient arriver prochainement. Une épaisse fumée noire est émise. Les secours maîtrisent vers 13h30 le sinistre qui serait d'origine accidentelle ; une personne avait travaillé à la préparation des lieux dés 6h30 et remis en service vers 9 h les moteurs électriques associés aux lignes d'alimentation. Ces moteurs se trouvaient au-dessus de 8 t de paille étalées sur le sol une semaine auparavant. L'outil de travail est endommagé, mais aucune atteinte notable de l'environnement n'est observée. Le 6 juillet, un incendie détruira le 2ème bâtiment de 500 m², 10 000 poussins périssant carbonisés (ARIA n° 30195).

N° 30011 - 12/06/2005 - 71 - CRONAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

5 200 pintadeaux de 3 jours périssent carbonisés dans l'incendie qui détruit un poulailler de 400 m². Les pompiers protègent une cuve de propane et un 2ème bâtiment. Le préjudice est estimé à 100 Keuros. Les gendarmes effectuent une enquête pour connaître l'origine de l'incendie.

N° 30106 - 23/06/2005 - 63 - SAINT-MAURICE-PRES-PIONSAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 400 m² abritant de la volaille. L'incendie détruit 200 m² de bâtiment et 4 400 poussins périssent carbonisés.

N° 30195 - 06/07/2005 - 72 - ROEZE-SUR-SARTHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un élevage avicole composé de 2 bâtiments de 1 620 m² destinés à abriter 12 150 dindes, soit 36 450 animaux-équivalents, un feu se déclare vers 0h30 dans l'une des 2 structures construite 20 ans plus tôt et constituant un poulailler de 650 m² ; 10 000 poussins arrivés 48 h plus tôt périssent carbonisés. Les pompiers refroidissent une citerne de gaz de 200 l proche et maîtrisent le sinistre. L'outil de travail est endommagé, mais aucune atteinte notable de l'environnement n'est observée. Selon les experts, un court-circuit pourrait être à l'origine de l'incendie. Le 9 mai dernier, un incendie avait déjà détruit le 2ème bâtiment de 1 100 m² peu avant l'arrivée d'un lot de 20 000 poussins (ARIA n° 31 036).

N° 30363 - 25/07/2005 - 59 - WINNEZEELE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

4 500 pintades périssent carbonisées dans l'incendie qui détruit un poulailler de 300 m².

N° 30397 - 08/08/2005 - 29 - GUISSENY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 1 600 m² au sol. L'incendie tue 50 000 poules pondeuses et détruit 2 300 m² de bâtiment.

N° 30433 - 15/08/2005 - 41 - MEHERS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un élevage de volailles de 500 m² contenant des palettes désaffecté depuis 5 ans. Les 28 pompiers maîtrisent l'incendie en 2h30.

N° 30982 - 25/08/2005 - 79 - PARTHENAY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 400 m² devant recevoir des pintadeaux. Le bâtiment était prêt et le chauffage mis en marche. Les pompiers maîtrisent l'incendie malgré quelques difficultés d'approvisionnement en eau.

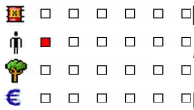

N° 30972 - 06/11/2005 - 40 - RETJONS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment de 60 m² à usage d'élevage de canards. Le propriétaire brûlé aux membres supérieurs et au visage est hospitalisé et 600 canetons périssent carbonisés. Le bâtiment est entièrement détruit mais l'incendie ne se propage pas à la forêt voisine.

N° 31101 - 06/12/2005 - 85 - MOUCHAMPS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 3 000 m². L'incendie détruit 1 500 m² de poulailler abritant 13 000 poussins. Les 16 pompiers maîtrisent le sinistre en 1 h.

N° 31135 - 11/12/2005 - 22 - PRAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Quelques 11 000 dindonneaux périssent dans l'incendie d'un poulailler de 1 500 m² qui a pris au niveau de la litière. Les pompiers rencontrant des difficultés de ventilation percent des trouées en partie supérieure du toit pour faciliter celle-ci.

N° 31165 - 13/12/2005 - 91 - FORGES-LES-BAINS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Par mesures sanitaires et suite à un arrêté préfectoral de déclaration d'infection à salmonelles proposé par les services vétérinaires, un exploitant décide de répandre de la chaux vive sur les fientes pour désinfecter son poulailler de 1 600 m². Ce mélange est à l'origine d'un départ de feu couvant dans le sous-sol de l'établissement, lieu de stockage des fientes. Les pompiers alertés circonscrivent le sinistre. Par ailleurs, un dégagement d'ammoniac (NH3) a lieu à la suite d'une réaction chimique entre les 200 t de fientes

de poule et la chaux. Les concentrations en NH3 mesurées sont de 220 ppm. L'extraction de la fiente et son noyage en continue devrait durer 3 h.

N° 31261 - 10/01/2006 - 72 - TRESSON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 400 m² contenant 4 400 poussins. Aucune propagation n'est envisagée. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 2 h mais le bâtiment est détruit. Pendant la durée de l'intervention, un second bâtiment est privé d'électricité à la suite d'une coupure en énergie.

N° 31381 - 06/02/2006 - 80 - ABBEVILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment de 700 m² abritant un élevage de poussins. De nombreuses explosions de gaz se produisent. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 1 h avec 4 lances. Une citerne de propane à l'arrière du bâtiment sera protégée lors de l'intervention. Aucun chômage technique n'est envisagé et les services du gaz effectuent différents relevés sur le réservoir de GPL.

N° 32068 - 14/02/2006 - 01 - SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 3h30 dans du bâtiment de canards dans un élevage de volailles. Les secours empêchent la propagation des flammes et maîtrisent le sinistre en 2 h. Aucune fuite de produits dangereux ou de lisier n'est constatée et l'incendie n'a pas fait de victime humaine ou parmi les animaux de l'élevage.

N° 31565 - 20/03/2006 - 02 - ARRANCY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

4 300 poussins périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 400 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances après 1 h d'intervention.

N° 31582 - 29/03/2006 - 17 - LA VILLEDIEU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

18 000 faisans périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 1 000 m². Les pompiers protègent 2 réservoirs de gaz à proximité.

N° 31601 - 01/04/2006 - 45 - MELLEROY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

4 300 poussins de 4 jours périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 400 m². Les pompiers mettent en place une moto-pompe en aspiration dans un point d'eau à proximité pour éteindre l'incendie. Des rondes sont effectuées dans l'après-midi.

N° 31677 - 12/04/2006 - 81 - MONTGEY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 16h30 dans un poulailler vide, mis en préchauffage. Les alimentations en énergie du bâtiment sont coupées. Malgré une ressource en eau insuffisante, les secours maîtrisent le sinistre et protègent des flammes 2 cuves de propane de 1 t attenantes au bâtiment en feu. Durant

l'intervention, 2 pompiers sont blessés dont un gravement intoxiqué par les fumées. Le bâtiment de 2 100 m² est détruit. Une surveillance des lieux est mise en place durant la nuit, notamment en raison d'un fort vent.

N° 32153 - 14/04/2006 - 70 - VOLON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Suite au dysfonctionnement du système de ventilation, 25 000 volailles périssent asphyxiées dans un élevage. Quatre camions sont mobilisés pour évacuer les 40 t de volailles mortes. Le bâtiment d'élevage doit être complètement désinfecté pour accueillir une nouvelle production de volailles, 15 jours plus tard. Le préjudice financier est estimé à 50 000 euros.

N° 31636 - 14/04/2006 - 42 - LA PACAUDIERE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

16 000 poulets périssent carbonisés dans l'incendie d'un poulailler de 3 000 m². Le tiers du bâtiment est détruit par le sinistre.

N° 31923 - 29/06/2006 - 49 - SAINTE-CHRISTINE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie ravage un élevage avicole et couvoir de 7 000 m². Les pompiers mettent en place 9 lances, dont 3 montées sur échelle pivotante, et évitent la propagation des flammes aux locaux administratifs de 1 000 m². Les gendarmes dévient la circulation de la route N 762. A la suite de l'accident, 32 employés sont en chômage technique.

Les exploitants doivent gérer l'évacuation et le traitement des nombreux déchets générés par l'incendie afin de limiter les conséquences post-accidents, sanitaires notamment : débris d'amiantes provenant des toitures et cloisons du bâtiment jonchant le sol, produits chimiques non pris dans le feu mais susceptibles d'avoir été dénaturés par les flux thermiques, oeufs en état de dégradation. La réserve de fioul, protégée par les secours, devra également être évacuée. Les eaux d'extinction, contaminées essentiellement par des matières carbonées, ont été contenues dans le décanteur de 80 m³ de l'installation de transfert des eaux pluviales puis rejetées dans le JURET car considérées comme non dangereuses pour la faune et la flore.

N° 32272 - 19/09/2006 - 49 - SAINT-MARTIN-DU-BOIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare vers 0h12 dans un poulailler de 500 m². Le bâtiment est détruit et les 5 000 poussins de 8 jours qu'il abritait sont tués. Les pompiers maîtrisent le sinistre et évacuent les décombres. Il n'y aura pas de chômage technique.

N° 33858 - 13/10/2006 - 01 - BIZIAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un bâtiment agricole abritant 20 000 canards de 2 jours. Tous les animaux périssent dans l'incendie et sont enlevés par un équarrisseur. Le site est nettoyé, les 2 fosses surélevées sont démontées et la fosse à géomembrane est bouchée. Le site ne sera pas reconstruit. Un chauffage radiant défaillant serait à l'origine du sinistre.

N° 32465 - 08/11/2006 - 59 - ANNEUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Quelque 21 000 poussins périssent asphyxiés dans l'incendie de ballots de paille dans un bâtiment d'élevage de 1 000 m².

N° 32779 - 04/12/2006 - 61 - SARCEAUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler vide en attente de 24 000 volailles. La chute sur la litière d'un radian fonctionnant au gaz serait probablement à l'origine de l'incendie. L'alarme connectée au téléphone de l'exploitant a bien fonctionné, mais malgré l'intervention rapide des pompiers, le poulailler et le local technique sont détruits. Seuls les silos d'aliments et la citerne de gaz sont épargnés.

N° 32643 - 18/01/2007 - 85 - VENANSAULT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

L'incendie d'un élevage avicole de 1 300 m² tue 34 000 poussins d'une journée. L'incendie a également détruit un bâtiment mitoyen abritant 2 bonbonnes de gaz.

N° 32786 - 18/02/2007 - 77 - CERNEUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 6 000 m², destiné à la productions d'ufs. L'incendie détruit 4 000 m² de bâtiment et les 50 000 poules périssent carbonisées. Les pompiers refroidissent les silos d'alimentation des poules à l'aide d'un rideau d'eau et maîtrisent le sinistre avec 3 lances après 4 h d'intervention. La toiture des parties poulailler et stockage d'ufs s'est effondrée, le feu a également touché les bureaux de l'exploitation voisins au poulailler. Les services vétérinaires se chargent de l'enlèvement des animaux.

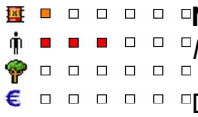

N° 32891 - 28/03/2007 - 27 - PULLAY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans un élevage avicole autorisé pour 64000 animaux-équivalent et composé de 10 bâtiments dont 9 de 430 m² et un de 1 300 m², une explosion se produit lors de la préparation de l'un d'entre eux destiné à accueillir une livraison de poussins et chauffé au moment du drame par un canon à air chaud. Le feu qui se déclare alors est maîtrisé par les pompiers avec 3 lances. L'entreprise, momentanément privée d'électricité durant l'intervention des secours, est réalimentée en grande partie en fin de matinée afin de préserver le reste de l'exploitation. Deux employés du propriétaire de l'élevage, dont le responsable du site, sont tués. Les 2 autres salariés sont choqués et pris en charge par une cellule psychologique. L'incendie a détruit le bâtiment où ont été retrouvés les corps des victimes.

Les locaux sont chauffés plusieurs jours avant l'arrivée des poussins par des générateurs à air chaud pulsé mobiles, l'ensemble des bâtiments étant alimenté par 4 cuves de 4 t de gaz. D'après les premiers éléments d'enquête, l'explosion serait due à un dysfonctionnement de l'aérotherme et/ou une fuite de gaz liée à une mauvaise utilisation du matériel.

N° 33624 - 06/05/2007 - 79 - NUEIL-LES-AUBIERS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare vers minuit dans un bâtiment avicole de 380 m² et tue les 6 300 pintadeaux qui se trouvaient à l'intérieur. Les pompiers, à leur arrivée, trouvent le bâtiment effondré et évitent la propagation du feu aux bâtiments voisins. L'incendie pourrait être lié au gaz ou à l'électricité utilisés pour le "démarrage" (chauffage des locaux). La perte d'exploitation est estimée à 2 700 euros.

N° 32980 - 08/05/2007 - 67 - KIRCHHEIM
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans une exploitation agricole, un feu se déclare en soirée dans un bâtiment d'élevage avicole de 600 m² abritant 9 000 poussins de 2 jours sur paille fraîche chauffé à l'aide de 12 panneaux radiant alimentés au gaz. Les pompiers doivent mettre en place des lignes d'alimentation en eau dans une rivière du fait de la faiblesse du réseau communal. Le vent attisant les flammes, ils interviennent pendant toute la nuit avec 8 lances à débit variable. Le feu détruit le bâtiment d'élevage et touche également l'unité de fabrication d'aliments, 2 stockages de maïs, une citerne de propane de 1 500 l et un bâtiment d'élevage mobile de 80 m² situés à proximité. Les 9 000 poussins périssent. Les secours ont cependant pu protéger une autre citerne de 28 000 l de propane, un stockage de 100 t de maïs et une ligne électrique de 20 000 V menacée par une tour de distribution de maïs. Un pompier se blesse légèrement à la main lors de l'intervention.

L'engouffrement du vent dans le bâtiment vétuste, fraîchement paillé et chauffé par les panneaux radiant pourrait être à l'origine de l'incendie. La proximité des citernes de gaz du bâtiment contenant une grande quantité de matière combustible a compliqué la gestion du sinistre et génère une forte aggravation du risque d'explosion en cas d'incendie.

N° 33069 - 08/06/2007 - 40 - HORSARRIEU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Quelque 1 000 dindes périssent dans l'incendie d'un bâtiment d'élevage de volailles de 500 m². Une citerne de GPL présente une fuite enflammée. L'incendie se propage à la grange attenante de 500 m². Les pompiers mettent en place une ligne d'alimentation en eau de 1 km et maîtrisent le sinistre en 20 min. Le site est ensuite déblayé.

N° 33144 - 26/06/2007 - 55 - SAINT-MIHIEL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 11h05 dans une exploitation avicole. L'incendie se propage à l'ensemble du bâtiment de 1 200 m². Les secours utilisent 4 lances approvisionnées dans une citerne d'eau présente à proximité. Les 25 000 poussins âgés de 1 jour, introduits la veille dans le bâtiment sont morts asphyxiés par l'épaisse fumée. Des opérations de déblaiement sont effectuées.

Le feu serait dû au dysfonctionnement d'un appareil de chauffage ou à son encrassement par des particules provenant de la destruction d'un nid de frelons effectué la veille par le propriétaire. Le bâtiment était en charpente métallique doublée dune isolation classée M1 qui a joué son rôle. La charpente et le toit en tôle métalliques sont intacts et le bâtiment sera réexploitable dès fin 2007 après remplacement de l'isolation intérieure, réfection des installations électriques, circuits d'abreuvements et appareils de ventilation.

N° 34601 - 07/09/2007 - 80 - ROUVREL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un élevage avicole lors de la mise en place de la paille en prévision de l'arrivée de poussins. Une balle de paille aurait pris feu lors de sa manipulation avec un chariot élévateur. Le bâtiment est détruit, le hangar voisin est préservé en partie grâce au vent qui soufflait en direction opposée. L'exploitant prévoit de disposer un extincteur sur le chariot élévateur.

N° 34134 - 10/09/2007 - 87 - DOURNAZAC
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Dans un élevage de volailles et de bovins, le malaxeur d'un stockage contenant 765 t de lisier perce la géomembrane de la fosse. 2 t d'effluents s'écoulent par les drains de contrôle d'étanchéité dans un étang situé en contrebas et appartenant à l'exploitant. Ce dernier vidange et épand le

lisier, prévient l'Inspection des installations classées, et une société spécialisée répare la géomembrane. Les dommages matériels sont estimés à 300 000 euros. L'étang est légèrement pollué du fait de l'apport en matière organique mais la faune piscicole n'est pas atteinte.

Le malaxeur était posé directement sur la géomembrane. Afin d'éviter que ce type d'accident ne se reproduise, la même entreprise spécialisée réalise une dalle de béton en fond de fosse pour poser le malaxeur.

N° 33845 - 15/11/2007 - 03 - GANNAT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 12h10 dans un poulailler vide de 400 m². La structure métallique s'effondre aux 2 tiers. Les gendarmes, l'adjoint au maire et les services de l'électricité se rendent sur les lieux. Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances après 1 h d'intervention et protègent une citerne de gaz à proximité. Aucun blessé n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé.

N° 34110 - 04/01/2008 - 87 - GLANDON
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare vers 2 h dans un élevage de volailles soumis à déclaration. L'exploitant tente d'éteindre le feu avec des extincteurs puis les pompiers maîtrisent le sinistre. Le bâtiment est détruit et les 4400 poulets qu'il abritait périssent asphyxiés. Les dommages matériels sont estimés à 70 000 euros et les pertes d'exploitation à 10 000 euros.

Une défaillance électrique est à l'origine de l'incendie. L'exploitant n'avait pas fait réaliser les contrôles réglementaires des installations électriques depuis 2000. Il envisage de reconstruire le bâtiment.

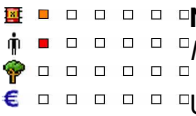

N° 34198 - 05/02/2008 - 40 - SOUPROSSE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Une explosion suivie d'un incendie se produit à 18h47 dans un bâtiment agricole de 60 m² à usage d'élevage de volailles. L'exploitant, gravement brûlé sur tout le corps, est transporté à l'hôpital et 1 000 poussins périssent carbonisés. Les pompiers éteignent l'incendie après 30 min d'intervention. Une fuite de gaz serait à l'origine de l'explosion.

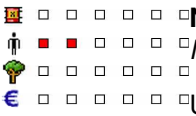

N° 34234 - 13/02/2008 - 85 - SAINT-MARTIN-DES-NOYERS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 17h15 dans un poulailler de 1 000 m². Le bâtiment est détruit et 25 000 poussins périssent brûlés. Les services techniques coupent une ligne électrique de 20 kV privant de courant 23 foyers jusqu'à 20h30. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances à débit variable puis effectuent des travaux de déblaiement

N° 34233 - 13/02/2008 - 38 - CHATTE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 23h30 dans un poulailler de 2 500 m². La toiture s'affaisse, la chaîne de conditionnement des ufs est hors-service et 89 000 poules pondeuses se trouvant dans le bâtiment périssent carbonisées. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 6 lances à débit variable, puis procèdent avec une pelle mécanique à des trouées pour éteindre les principaux foyers. La propagation de l'incendie à un bâtiment attenant abritant 60 000 poules est évitée. L'Inspection des Installations Classées est avisée et, le lendemain, un équarrisseur prend en charge les carcasses d'animaux.

N° 34400 - 27/03/2008 - 56 - RIEUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 22h30 dans un bâtiment agricole de 1 000 m² abritant 5 à 6 t de paille, ainsi que du matériel agricole. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances à débit variable et évitent la propagation à 2 bouteilles de gaz de 5 m³ situées à proximité du bâtiment ainsi qu'à deux poulaillers respectivement de 5 000 et 7 000 volailles. Le bâtiment est détruit. Les secours déblaient les lieux.

N° 34742 - 04/04/2008 - 72 - MONTAILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 1 200 m², construit en 1989 et abritant 9 000 dindonneaux d'un mois. Le bâtiment est détruit, 2 500 animaux périssent dans l'incendie et les 6 500 autres sont euthanasiés dans la journée. Selon les gendarmes, l'incendie est accidentel.

N° 34740 - 11/04/2008 - 72 - VALENNES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 1 000 m². Selon les gendarmes, le bâtiment mis en chauffe et rempli de paille la veille n'abritait pas d'animaux. Le sinistre serait d'origine accidentelle. Le poulailler est détruit.

N° 34741 - 16/04/2008 - 72 - MONT-SAINT-JEAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 400 m² abritant 4 400 poussins. Le bâtiment est détruit et les poussins meurent asphyxiés par les fumées. Les secours déblaient les lieux.

N° 34582 - 06/06/2008 - 85 - LA BRUFFIERE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 13h30 dans un bâtiment agricole de 700 m² abritant 6 000 perdrix. L'incendie menace 2 bâtiments de taille identique (1 bâtiment de bureau et 1 d'habitation) ainsi que 3 citernes de gaz situées à proximité. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances après 3h30 d'intervention. La moitié du bâtiment est détruite et les animaux sont tués. Les secours déblaient les lieux.

Le bâtiment était en service depuis 40 ans mais l'installation électrique avait été refaite en 2006, les radians au gaz étaient neufs et chacun d'eux étaient suspendus par 2 chaînes indépendantes. Une enquête est en cours pour déterminer les causes et circonstances de l'incendie.

N° 34673 - 09/06/2008 - 59 - MERVILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 21 h dans un poulailler vide de 1 300 m² abritant du fourrage. Les pompiers protègent une citerne de butane à proximité et maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances après 1h30 d'intervention. Le bâtiment est détruit et un pompier est blessé au genou. Les secours déblaient les lieux.

N° 34714 - 18/06/2008 - 61 - LE CHATEAU-D'ALMENECHES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 5 h dans un poulailler de 2 000 m² abritant 40 000 poussins. L'incendie menace de se propager à un bâtiment de stockage de foin à proximité. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances

après 1 h d'intervention. Le bâtiment est détruit sur 1 000 m² et les animaux périssent carbonisés. Les secours déblaient les lieux.

N° 34974 - 02/07/2008 - 44 - NORT-SUR-ERDRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 22 h dans bâtiment agricole de 1 500 m² abritant 12 000 dindonneaux (poussins) mis en place dans la journée. A 22h30, le bâtiment s'écroule. Les exploitants sont absents. Les pompiers maîtrisent le sinistre. L'origine de l'incident est inconnue.

N° 34808 - 04/07/2008 - 45 - LA COUR-MARIGNY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 15h20 dans un poulailler de 2 000 m² n'abritant aucune volaille lors des faits. Les pompiers, qui rencontrent des problèmes d'alimentation en eau, éteignent l'incendie à l'aide de 3 lances après 3 h d'intervention et sont confrontés à un risque d'explosion lié à une fuite de gaz enflammée sur la canalisation dans le bâtiment d'élevage. Les robinets des 2 réservoirs de propane proches, sont fermés et déconnectés de la partie aval de la tuyauterie pour ne plus alimenter la fuite. Le bâtiment est effondré. Une surveillance est effectuée de nuit pour éviter toute reprise de feu et les secours déblaient les lieux le lendemain.

N° 34910 - 17/07/2008 - 67 - SCHNERSHEIM
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 13h50 dans un bâtiment délevage de 1 500 m² en structure métallique mis en service en 2002 abritant 48 000 poules pondeuses. Les pompiers, alertés par l'exploitant, éteignent l'incendie, après 3 h d'intervention, à l'aide de 7 lances, dont lune placée sur une grande échelle. Trois fourgons pompes-tonnes, une moto-pompe remorquable, un véhicule dévidoir automobile et un kilomètre de tuyaux sont mobilisés pour l'intervention. Toutes les poules périssent et le bâtiment est détruit. Les secours déblaient les lieux.

Le feu, activé par des turbines à dépression servant à évacuer les gaz produits par les fientes, sest rapidement généralisé en salimentant de différents matériaux inflammables présents dans le hangar.

N° 35236 - 12/08/2008 - 72 - SAINT-AIGNAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 8h30 dans un bâtiment agricole de 750 m² abritant 13 000 poussins d'un jour livrés la veille. Ces derniers périssent dans l'incendie et le bâtiment est détruit. Le propriétaire craint la propagation du sinistre à une citerne de gaz située à proximité. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 5 lances après 3h30 d'intervention. Un dysfonctionnement électrique au niveau du système de chauffage pourrait être à l'origine du sinistre.

N° 35182 - 02/09/2008 - 29 - PLOUNEVEZEL
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers minuit dans un poulailler de 1 100 m² dont les animaux devaient arriver dans la journée. Les pompiers maîtrisent l'incendie. Aucun blessé n'est à déplorer, une personne est en chômage technique.

N° 35171 - 12/09/2008 - 49 - NEUVY-EN-MAUGES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 14h30 dans un bâtiment agricole de 1 200 m² abritant 6 000 canetons de 3 jours. L'incendie menace de se propager à un hangar de 100 m² contenant de la paille. Les pompiers éteignent le feu en 4 heures à l'aide de 4 lances. Le bâtiment est détruit et les 6 000 animaux périssent asphyxiés. Les secours procèdent au dégarnissage de la toiture.

Le maire se rend sur les lieux. Le propriétaire déclare aux gendarmes qu'une défaillance du système de chauffage au gaz serait à l'origine du sinistre.

N° 39991 - 14/09/2008 - 59 - VIEUX-BERQUIN
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un incendie détruit un poulailler. Des radiants utilisés pour le chauffage du bâtiment sont probablement à l'origine de l'accident

N° 39672 - 22/10/2008 - 01 - SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Vers 22 h, un feu se déclare dans un poulailler de 400 m². Après 15 min, la charpente s'affaisse. Les pompiers protègent les 2 cuves de gaz de 1000 kg présentes en utilisant l'eau d'une mare voisine. Les 4 400 poussins, en place depuis une semaine, meurent et le bâtiment est totalement détruit.

Le système de chauffage (radiants à gaz) semble être à l'origine de l'incendie.

N° 35852 - 08/11/2008 - 72 - MONCE-EN-SAOSNOIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 10h30 dans un poulailler de 1 100 m² abritant 17 000 pintades. Le bâtiment est détruit et les 17 000 volailles sont carbonisées. L'incendie serait d'origine accidentelle et provoqué par un chauffage radiant alimenté au gaz.

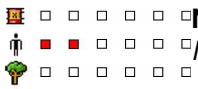

N° 35838 - 20/11/2008 - 29 - POULLAN-SUR-MER
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans une casserie d'oeufs, un feu se déclare dans une armoire électrique présente dans un local technique intégré aux locaux de production et se propage dans le bâtiment sur 200 m². Il est détecté vers 5h45 par un employé (présence de fumée) mais d'après la mesure d'une augmentation anormale de la température de la chambre froide de l'établissement, il se serait déclenché vers 3 h. L'incendie s'éteint sans l'intervention des secours à la suite d'une rupture, sous l'effet du rayonnement thermique, d'une canalisation d'eau pressurisée du local chaufferie proche. Les pompiers s'assurent qu'il n'y a plus de foyer. Les eaux d'extinction d'incendie et de lavage des locaux sont canalisées et évacuées par les bondes vers les lagunes de l'unité de traitement des effluents industriels du site (pré-épuration des effluents par lagunage avant épandage).

Le bâtiment de production est endommagé, la production est arrêtée pendant une dizaine de jours et une société spécialisée élimine les oeufs et autres ovoproduits susceptibles d'être contaminés par les fumées. L'inspection des installations classées constate les faits le 24/11. Le fonctionnement de la station de pré-traitement des effluents est interrompu, des réseaux de communication entre les bassins sont déconnectés. Les différentes sources de pollution potentielle des eaux d'extinction et de lavage des locaux sont identifiées permettant la réalisation d'un plan d'échantillonnage. Les boues et les effluents ainsi confinés sont épandus suite à des analyses de qualité positives.

Au vu de la déformation de la grille de support de composants électriques et de l'état de l'enveloppe métallique de l'armoire électrique, le feu serait consécutif à l'échauffement d'un des composants. L'exploitant n'avait pas

fait réaliser les contrôles périodiques et par thermographie (détection des échauffements anormaux) des installations électriques de l'établissement.

A la suite de cet incendie, l'exploitant prévoit de mettre des panneaux sandwichs de meilleure qualité M1 (ininflammable) ou M0 (incombustible), des systèmes de détection et d'extinction automatique dans certains locaux et armoires électriques, ainsi que de réaliser un contrôle annuel des installations électriques et un contrôle complémentaire périodique par thermographie IR.

N° 35469 - 22/11/2008 - 82 - VILLEBRUMIER
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 9h30, un feu se déclare dans un poulailler de 1 400 m² abritant plus de 24 000 poussins de 2 jours. A l'arrivée des secours, le bâtiment est totalement embrasé et aucun animal ne peut être sauvé. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 2 lances et refroidissent une cuve de gaz à l'extérieur du bâtiment. Les gendarmes effectuent une enquête pour déterminer l'origine de l'incendie. L'exploitant envisage d'arrêter l'activité temporairement. Une société d'équarrissage contactée par les services vétérinaires prend en charge les poulets tués. Selon les premières constatations, le feu aurait pris au niveau de l'isolation du bâtiment et pourrait être dû à une défaillance du système électrique.

N° 35525 - 10/12/2008 - 35 - BAZOUGES-LA-PEROUSE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 11h20 dans un poulailler de 1 000 m² abritant 19 000 pintades. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 5 lances, dont une en protection sur la citerne de gaz voisine, après 1h30 d'intervention. Le bâtiment est détruit et les volailles périssent carbonisées. Les secours déblaient les lieux.

Une explosion de gaz pourrait être à l'origine du sinistre.

N° 35563 - 19/12/2008 - 59 - ANNEUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 22 h dans un poulailler industriel de 1 000 m² abritant 21 000 poussins. Les secours maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances, après 1h20 d'intervention. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont tués. Les pompiers déblaient les lieux et l'un d'entre eux est brûlé par des produits chimiques.

N° 35856 - 31/12/2008 - 72 - BRULON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans la soirée dans un bâtiment avicole abritant 4 000 poussins. Les pompiers maîtrisent le sinistre et une centaine de volailles périssent dans l'incendie. La toiture est partiellement détruite.

N° 35724 - 12/01/2009 - 62 - IVERGNY
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare vers 5 h dans un poulailler de 1 000 m² abritant 21 000 poussins âgés de 5 jours. L'exploitant est averti par le déclenchement de l'alarme de l'installation. Les pompiers interviennent et éteignent l'incendie vers 7h45 avec 2 lances. Quelques dizaines de mètres carrés de paille sont brûlés mais le bâtiment d'élevage n'est pas endommagé. Cependant, la plupart des poussins sont morts asphyxiés par les fumées. Les survivants seront euthanasiés car déclarés impropres à la consommation. Selon l'exploitant, l'incendie pourrait être dû à une fuite sur une conduite de gaz (GPL) du système de chauffage de l'élevage.

N° 35755 - 18/01/2009 - 85 - LES HERBIERS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 1 000 m² vers 13 h. Les pompiers éteignent l'incendie avec 1 lance. Les 8 000 canetons présents périssent. Un problème électrique serait à l'origine du sinistre.

N° 38149 - 10/02/2009 - 56 - SERENT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 8 h, un départ de combustion lente de fientes est détecté dans le hangar de stockage d'un élevage de volailles. L'exploitant sort 3 t de fientes en cours de combustion dans la soirée puis 20 t le lendemain après-midi. Ces manipulations réalisées avec les portes ouvertes favorisant l'extension de la combustion, la décision est prise de sortir du hangar la totalité des fientes qui sont alors mises en plusieurs tas.

Entre le 15 et le 19/02, 157 t de fientes sont évacuées du site pour élimination et 62,5 t de cendres et fientes carbonisées sont déposées le 20/02 au fond d'une fosse creusée à 3 m de profondeur sur le site, puis recouvertes de 1,5 m d'argile compactée et de terre végétale.

Ne disposant pas de terrains en propre, l'éleveur dépend d'un groupement pour l'épandage des déjections qui n'avait pas pu être réalisé compte tenu de conditions météorologiques défavorables. De plus, le dysfonctionnement du séchoir à fientes a contribué au stockage de produits humides sur lesquels ont été déposés des produits plus secs après réparation du séchoir, favorisant la fermentation et la combustion au coeur du tas.

N° 35984 - 14/03/2009 - 63 - LES MARTRES-D'ARTIERE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 8h30 dans un poulailler de 500 m² ; 4 500 volailles périssent. Les pompiers éteignent l'incendie avec 4 lances et déblaient les lieux avec un tractopelle. Un élu se rend sur place et les services vétérinaires sont informés.

N° 37011 - 15/03/2009 - 72 - MONTAILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 0h30 dans un poulailler vide de 1 200 m². L'exploitant avait redémarré les radiants et mis un lit de paille pour l'arrivée de poussins le lendemain ; la paille se serait embrasée, propageant le feu au reste du bâtiment qui est détruit.

N° 36000 - 18/03/2009 - 49 - SAINTE-GEMMES-D'ANDIGNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 8h20 dans un poulailler agricole de 1 000 m² abritant 18 000 poussins d'un jour. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 6 lances alimentées sur un point d'eau inépuisable situé à 100 m. Le bâtiment est détruit et les volailles sont toutes tuées. Les secours arrosent les lieux pour faciliter le déblai.

N° 36002 - 21/03/2009 - 31 - CAIGNAC
Naf 01.11 : Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses

Un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 200 m² abritant 2 000 poulets. Les pompiers maîtrisent le sinistre. Le bâtiment est détruit et les animaux périssent dans les flammes. Les secours déblaient les lieux. Un court-circuit est à l'origine de l'incendie.

N° 36060 - 01/04/2009 - 59 - MAROILLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 23 h dans un poulailler industriel de 1 000 m² puis se propage par rayonnement à un silo d'herbes recouvert de pneus. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances dont une à mousse alimentées sur un point d'eau éloigné. La circulation sur la route à proximité est interrompue le temps de l'intervention. La bâtisse vide devait prochainement accueillir des gallinacés.

N° 36066 - 06/04/2009 - 56 - LANOUEE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 15 h dans un poulailler de 1 500 m² et se propage au poulailler adjacent de même surface et à une cuve de 3 000 l de fioul domestique. Les secours protègent un 3ème poulailler et une autre cuve de fioul de 60 000 l. Ils installent 15 m de barrage flottant pour éviter la pollution d'un ruisseau et d'un étang par les hydrocarbures qui s'écoulent de la cuve en feu. Un élu se rend sur place et la préfecture est informée. Les pompiers recensent avec l'exploitant les produits présents dans l'exploitation. Ils éteignent le foyer principal vers 17h20 avec 3 lances à eau et 1 lance à mousse. Ils placent des bidons de produits à usage vétérinaire, d'insecticide et de chlore qui fuient dans des surfûts et posent des buvards absorbants sur du fioul dont l'écoulement a été stoppé dans un chemin par un barrage de terre. Les secours surveillent les lieux jusque dans la nuit et éteignent des fumerolles vers 0h30. L'exploitant est intoxiqué et 33 000 poules pondeuses sont tuées. Les 2 poulaillers sont détruits et un employé est en chômage technique.

N° 36118 - 13/04/2009 - 44 - SAINT-MARS-DE-COUTAIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 20 h dans un poulailler abritant 10 000 poussins âgés de 6 jours. Après avoir terminé la tournée de son exploitation agricole par ce hangar 10 min auparavant, l'exploitant constate l'incendie. Il coupe l'alimentation en gaz et alerte les secours. Le bâtiment est détruit et les volailles sont tuées. D'après les services vétérinaires, l'incendie pourrait être dû à un court-circuit électrique ou à un problème sur un radiant. En raison de l'âge des animaux, le bâtiment était chauffé à 30 °C et la litière constituée de paille.

N° 36335 - 21/06/2009 - 72 - SILLE-LE-GUILLAUME
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 7h40 dans un poulailler de 400 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre après 1 h d'intervention. Le bâtiment est détruit et 4 000 jeunes poulets sont tués. Les secours déblaient les lieux.

N° 36511 - 10/07/2009 - 71 - POISSON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 12 h dans un poulailler vide de 400 m². Les pompiers protègent une cuve de propane et un stockage de 15 t de farine proches et maîtrisent l'incendie avec 2 lances à débit variable. Ils noient les foyers résiduels et déblaient les lieux. Le bâtiment est détruit.

N° 36592 - 19/07/2009 - 89 - FONTAINES
Naf 01.42 : Élevage d'autres bovins et de buffles

Les secours interviennent à partir de 8 h sur un incendie de 2 hangars agricoles et 2 granges attenantes remplis de foin et de paille, soit 1 500 m². Le feu risque de se propager à une habitation et une cuve de fioul. Les engins des secours restant stationnés sur la route D965, la circulation se fait sur une seule voie ; la gendarmerie met en place une déviation.

Les secours utilisent 4 lances à débit variable et une rotation des fourgons pompes sur un poteau dans une commune voisine permet l'alimentation en eau en attendant que la cellule dévidoir se connecte à l'étang le plus proche. Le feu est circonscrit à 10h30. Les secours doivent également traiter 4 t d'azote uréique à 46,6 % vers 13h30. Un engin agricole procède à l'épandage du produit. Les services de l'électricité et 2 élus se sont rendus sur les lieux.

N° 37149 - 01/08/2009 - 89 - CHAMPIGNELLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare en début de soirée dans un poulailler de 1 200 m². L'exploitant tente d'éteindre l'incendie avec un extincteur en vain. Les pompiers protègent un autre poulailler ainsi qu'une citerne de gaz et éteignent l'incendie. Le bâtiment est détruit et 21 000 poulets sont tués. Le feu, d'origine accidentelle, proviendrait de l'armoire électrique du bâtiment.

N° 36709 - 22/08/2009 - 36 - MEUNET-PLANCHES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 14h30 dans un poulailler industriel de 800 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances, dont 1 en refroidissement d'une citerne de gaz, après 2 h d'intervention. Le bâtiment est détruit et 14 000 poussins sont tués. Les poussins étaient arrivés la veille dans l'exploitation. Les secours déblaient les lieux.

N° 37259 - 22/10/2009 - 21 - CHAMPDOTRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 4h40 dans l'unité abattage de 200 m² d'un poulailler de 1 000 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances, après 1 h d'intervention puis déblaient les lieux. Quelques volailles sont tuées. Aucune information n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération.

N° 37565 - 01/12/2009 - 32 - MANCIET
Naf 01.41 : Élevage de vaches laitières

Un feu se déclare vers 18h30 dans un bâtiment agricole de 200 m² abritant 3 500 canetons âgés d'une semaine et 20 t de fourrage stockées à l'étage. Les services de l'électricité coupent les énergies, notamment des panneaux photovoltaïques. Les pompiers protègent une cuve de 400 kg de gaz située à l'extérieur et maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances dont 1 sur échelle. Le bâtiment, d'une vingtaine d'années, récemment rénové et chauffé au gaz est détruit et les 3 500 animaux sont tués. Les secours déblaient les lieux. Un élu s'est rendu sur place.

N° 37855 - 30/12/2009 - 08 - LE CHATELET-SUR-RETOURNE
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Vers 11 h, un feu se déclare dans le bâtiment d'élevage vide. Les pompiers interviennent et maîtrisent l'incendie en 2h30. Le bâtiment de 1000 m² et ses équipements sont entièrement détruits

Le bâtiment avait été mis en chauffe la veille pour accueillir des poussins. L'aérotherme utilisé s'est décroché de l'une de ses fixations et a percuté les panneaux isolants de la toiture qui se sont enflammés.

L'exploitant envisage de reconstruire le bâtiment en utilisant des matériaux plus résistants au feu et un appareil de chauffage plus performant.

N° 37652 - 30/12/2009 - 80 - LOUVRECHY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers minuit dans un poulailler industriel au niveau de ballots de paille disposés par l'exploitant devant les portes pour conserver la chaleur. Les secours maîtrisent le sinistre avec 2 lances et protègent un second bâtiment et une cuve de propane à l'aide de 2 autres lances. Selon la gendarmerie, l'incendie serait d'origine criminelle.

Un des deux bâtiments qui composent le poulailler est détruit et 18 500 poussins de 8 jours meurent, alors que le deuxième bâtiment, contenant 20 000 poussins, est préservé grâce à l'intervention rapide des pompiers.

N° 37708 - 02/01/2010 - 71 - SAINT-IGNY-DE-ROCHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 15 h dans un poulailler abritant 12 000 poussins. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances, après 1h30 d'intervention. Les animaux sont tous tués, carbonisés ou intoxiqués par les fumées. Les secours déblaient les lieux. Le feu aurait pris dans la paille disposée sur le sol.

N° 37806 - 06/01/2010 - 44 - SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU
Naf 01.41 : Élevage de vaches laitières

Vers 5h30, un feu se déclare dans le poulailler de 1 200 m² d'une exploitation agricole exerçant des activités d'élevage de bovins et de volailles. Percevant un bruit d'explosion accompagné d'une forte vibration, le couple d'exploitants coupe l'arrivée de gaz qui alimente les chauffages radiants du poulailler.

Le bâtiment est détruit en 15 min et 4 000 canes reproductrices et 1 000 canards périssent dans l'incendie. Selon l'éleveur, l'expert mandaté par les assurances privilégie l'hypothèse d'un départ de feu au niveau d'une cheminée d'extraction d'air.

N° 37834 - 12/02/2010 - 72 - JOUE-EN-CHARNIE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 11 h dans un poulailler de 400 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances. Le bâtiment est détruit et les 4 300 poussins qu'il abritait périssent. Les secours déblaient les lieux.

L'hypothèse d'un dysfonctionnement du système de chauffage est privilégiée.

N° 37835 - 13/02/2010 - 71 - LOURNAND
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 21h45 dans un poulailler de 400 m² équipé d'un chauffage radiant au gaz. Les pompiers protègent un autre poulailler abritant 4 000 poulets et un bâtiment contenant du fourrage. Ils maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances, mais le bâtiment est détruit et 5 200 pintadeaux sont tués. Les secours déblaient les lieux.

N° 37880 - 20/02/2010 - 72 - DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 11 h, 4 personnes se plaignent de maux de tête et de vomissements alors qu'elles interviennent dans un poulailler industriel. Victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, elles sont transportées au centre hospitalier du Mans. Un chauffage radian au gaz défectueux est à l'origine de l'incident. Aucune mortalité n'est constatée sur les volailles.

N° 37884 - 26/02/2010 - 22 - PLOUMAGOAR
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare vers 5h20 dans un poulailler de 1 000 m² abritant 28 000 poussins de 15 jours. Les pompiers maîtrisent le sinistre après 2 h d'intervention à l'aide de 4 lances. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont tués. Les secours déblaient les lieux.

N° 37994 - 18/03/2010 - 37 - SAUNAY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 23h30 dans un poulailler de 650 m² abritant 7 000 canetons. Les services de l'électricité coupent une ligne de 20 000 V située au-dessus du bâtiment et alimentant 3 habitations. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 4 lances à débit variable ; l'intervention des secours s'achève vers 4 h après 2 rondes de surveillance qui n'ont pas révélé d'anomalie. Le bâtiment est détruit et les animaux sont tués. Le maire et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux.

N° 38066 - 05/04/2010 - 07 - SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 17 h dans un poulailler de 400 m² abritant 4 500 poussins de 4 jours. Les pompiers maîtrisent le sinistre vers 18h30. Le bâtiment qui avait été refait durant l'hiver est détruit et 4 400 animaux sont tués. Les gendarmes effectuent une enquête pour déterminer l'origine du sinistre. Des élus municipaux se sont rendus sur les lieux.

N° 38206 - 17/05/2010 - 71 - LA CHAPELLE-THECLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 22 h dans un bâtiment avicole de 400 m2 abritant 6 500 poussins. Les pompiers éteignent l'incendie vers 23h30 avec 3 lances à débit variable. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont tués. Selon la presse, une défaillance du système de chauffage du poulailler serait à l'origine de l'accident. Le maire et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N° 38227 - 19/05/2010 - 59 - CROCHTE
Naf 01.11 : Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses

Un feu se déclare à 20h30 dans un poulailler vide de 1 000 m². Les pompiers protègent un hangar de fourrage attenant et éteignent le sinistre à l'aide de 7 lances. Le bâtiment est partiellement détruit. Le système de chauffage par radiants à gaz, allumé la veille en prévision de l'arrivée de 18 500 poussins, serait à l'origine de l'incendie.

N° 38473 - 05/06/2010 - 67 - SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers minuit dans un bâtiment avicole de 750 m² ; 16 000 poussins d'à peine 2 jours périssent asphyxiés par les fumées. La gendarmerie effectue une enquête pour déterminer l'origine du sinistre ; la piste accidentelle semble privilégiée.

N° 38404 - 09/06/2010 - 59 - VIEUX-BERQUIN
Naf 01.49 : Élevage d'autres animaux

Un feu se déclare vers 3 h dans un bâtiment d'élevage de 700 m² abritant 7 500 poussins faisans. Alertés par l'exploitant qui effectuait une ronde de surveillance, les pompiers éteignent l'incendie vers 4 h avec 2 lances à débit variable. Le bâtiment est endommagé et l'ensemble des poussins est tué ; le préjudice financier est estimé à plus de 10 000 euros. Selon la presse, un court-circuit électrique pourrait être à l'origine du sinistre. La gendarmerie et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N° 38433 - 10/06/2010 - 44 - VIEILLEVIGNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 11 h, la foudre s'abat sur un poulailler de transit de 1 190 m². Un feu se déclare et sa propagation à l'ensemble du bâtiment est facilitée par l'inflammation et l'explosion des systèmes de chauffage radiant alimentés au gaz. Le bâtiment est détruit et les 3 000 canetons âgés de 1 à 3 jours périssent.

N° 38481 - 21/06/2010 - 79 - LA CHAPELLE-SAINT-ETIENNE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 17h30 dans un bâtiment avicole de 1 000 m² abritant 2 100 dindes. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 1 lance à débit variable. Le bâtiment est endommagé et 100 dindes sont tuées. L'intervention des secours s'achève vers 19h30. L'exploitant enlève les animaux morts.

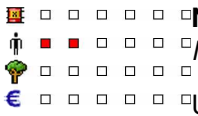

N° 38535 - 29/06/2010 - 85 - MOUCHAMPS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 11h30 dans un poulailler de 1 500 m³ et se propage à des haies et des taillis. L'alimentation en gaz par une citerne GPL est coupée, de même que la ligne haute tension de 20 000 V passant au-dessus. Les pompiers déploient 3 lances à débit variable. Les services de l'électricité et la gendarmerie se rendent sur les lieux.

Le bâtiment, comportant 600 m³ de panneaux photovoltaïques, est détruit et les 4 800 canards et cannes de l'élevage sont morts. La ligne électrique est sectionnée privant d'électricité une centaine de foyers et 2 pompiers sont victimes d'hyperthermie : l'un d'eux est évacué vers l'hôpital. L'électricité est rétablie vers 14 h. Une ronde est organisée dans la soirée. L'origine de l'incendie n'est pas connue.

N° 38677 - 24/07/2010 - 64 - SAINT-ARMOU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 8h15 dans un bâtiment agricole à structure métallique de 400 m2 abritant un élevage de poulets sur litière paillée et un stock de paille. Les pompiers éteignent l'incendie à 10h15 avec 2 lances à débit variable ; 4 400 poussins de 2 jours périssent carbonisés. L'inflammation de la litière par le système de chauffage par panneaux radiants à gaz pourrait être à l'origine du sinistre. Les installations d'élevage et de gavage de canards de l'établissement n'ont pas été affectées par l'incendie. Le maire s'est rendu sur les lieux.

N° 38957 - 21/08/2010 - 72 - COURCELLES-LA-FORET
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 20h30 dans un bâtiment avicole de 400 m². Les 4 400 poussins meurent asphyxiés. Un court-circuit électrique serait à l'origine du sinistre.

N° 38879 - 31/08/2010 - 71 - BOSJEAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 11 h, un feu se déclare dans un poulailler de 1 200 m² abritant 9 300 dindonneaux. Le sinistre se propage à un champ de paille voisin. Alertés par l'éleveur, les pompiers mettent en action 2 lances pour stopper la propagation de l'incendie et protéger un second bâtiment d'élevage voisin. Le feu est éteint vers 12h50. Le bâtiment est détruit et les 9 300 dindonneaux qu'il abritait périssent. Selon la presse locale, un dysfonctionnement du système de chauffage serait à l'origine du sinistre. La gendarmerie effectue une enquête.

N° 38963 - 14/09/2010 - 26 - VALENCE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 7h30 dans un poulailler de 600 m². Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 3 lances. Le bâtiment est détruit et 13 200 poussins sont tués. L'intervention dure 2 h.

N° 44930 - 10/10/2010 - 56 - PRIZIAC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Incendie d'un poulailler et de deux magasins dont un contenant un groupe électrogène et l'autre les installations électriques

N° 39158 - 25/10/2010 - 51 - SAINT-REMY-SUR-BUSSY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 19h10, des fumées denses se dégagent de la combustion sans flamme de paille lors de la mise en chauffe d'un poulailler vide de 1 500 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide d'une lance et ventilent le bâtiment.

L'incendie s'est produit au niveau d'une source de chauffage peu après le paillage des bâtiments par machine. En raison d'un nettoyage imparfait, un brin de paille aurait pu rester coincé dans un ventilateur de chauffage, entrer en combustion et provoquer le sinistre. A l'avenir, l'exploitant renforcera le nettoyage à l'issue du paillage.

N° 39163 - 27/10/2010 - 21 - MENESBLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Alors qu'un éleveur de volailles paille le sol d'un poulailler de 1 600 m² en prévision de la naissance de 29 000 poussins, une étincelle sur le moteur de la pailleuse provoque un départ de feu. Les pompiers déploient 4 lances à eau et protègent une cuve de GPL. Le feu est éteint à 11h15. Le déblai avec les moyens de l'exploitant est réalisé sous ARI à cause du risque d'amiante. Un élu, la gendarmerie et le service de l'électricité se rendent sur place. L'intervention s'achève à 14 h.

N° 39194 - 30/10/2010 - 69 - SAINT-JUST-D'AVRAY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 4h30, un feu se déclare dans un laboratoire de transformation de volailles, atteint une habitation et menace de se propager à d'autres sous l'effet de vents violents. 42 pompiers interviennent à l'aide de 4 lances. Les gendarmes, le maire et les services de distribution de l'électricité se rendent sur les lieux. Des difficultés d'approvisionnement en eau requièrent la mise en place d'une noria de camions. Le feu est éteint à 8h45. 2 pompiers légèrement intoxiqués sont hospitalisés.

Le sinistre a endommagé 400 m² de locaux entraînant le chômage technique de 2 personnes ; aucune information n'est donnée sur les dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

La cause de l'accident n'est pas connue.

N° 39623 - 05/12/2010 - 72 - MARCON
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Dans la nuit, un feu se déclare dans un bâtiment avicole de 400 m². Les 4 000 poussins âgés de 11 jours qu'il abrite périssent. L'origine de l'incendie est indéterminée. La brigade de gendarmerie de Château-du-Loir effectue une enquête.

N° 39706 - 07/12/2010 - 47 - MONBAHUS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 3 h dans un poulailler de 600 m². Le bâtiment est détruit et les 3 000 poulets présents périssent carbonisés. L'exploitant évalue le préjudice à 300 000 .

D'après la gendarmerie, un court-circuit serait à l'origine de l'incendie.

N° 39431 - 11/12/2010 - 64 - ESPOEY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 13h45 dans un poulailler de 500 m² abritant 3 500 volailles ainsi que du matériel agricole. Le bâtiment est à proximité de l'habitation et d'une cuve de GPL. Les pompiers déploient 4 lances à eau pour attaquer les flammes et 1 en protection de la cuve. Le bâtiment et du matériel (équipements de réfrigération, machines à plumer...) sont détruits et 500 animaux sont tués. Du chômage technique est prévu, la partie d'exploitation et de vente étant détruite. Un élu s'est rendu sur place.

La gendarmerie effectue une enquête. Le feu serait parti des installations électriques à proximité du compteur.

N° 39669 - 30/12/2010 - 01 - AMBRONAY
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Vers 17 h le 29/12, le chauffage radiant à gaz est mis en marche dans 2 bâtiments indépendants de 400 m² d'élevage de poulets de chair, en préparation de l'arrivée prochaine de poussins.

Le 30/12 à 4 h, un témoin circulant sur l'autoroute A42 signale l'incendie de l'un des bâtiments, encore vide de poussin à cet instant.

Le 31/12, un feu se déclare sur le second similaire au premier. Le bâtiment est détruit, seule la structure métallique restant en place. Les 10 000 poussins rentrés le jour même à 2 h ont été tués.

L'exploitant évalue le préjudice à 50 kEuros pour les bâtiments et 2,3 kEuros pour les volatiles.

Le système de chauffage identique dans les 2 bâtiments était vétuste et n'avait pas fonctionné pendant 2 mois.

N° 39568 - 04/01/2011 - 44 - LA ROUXIERE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 14h30 dans un bâtiment agricole de 1 200 m² abritant des canards en gavage et du matériel. Un quarantaine de pompiers intervient. Le bâtiment est détruit, 906 animaux sont tués, 50 t de paille, de l'engrais et 2 tracteurs sont brûlés. Selon l'exploitant, un problème électrique serait à l'origine du sinistre.

N° 39561 - 07/01/2011 - 85 - LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Naf 01.5 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare à 17 h dans un poulailler de 1 200 m² abritant 5 000 cannes pondeuses. Les pompiers déploient 5 lances à eau et protègent une stabulation, un hangar contenant du foin, une cuve de GPL et la maison d'habitation. Le poulailler est détruit et 1 600 cannes sont tuées.

N° 39600 - 12/01/2011 - 36 - POULIGNY-NOTRE-DAME
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie se déclare à 18h30 dans les parois d'isolation d'un poulailler de 1 000 m² chauffé au gaz. Le local est enfumé et les pompiers ont des difficultés pour trouver l'origine du feu. Ils protègent une étable contenant 100 vaches située à 15 m ainsi qu'un bâtiment abritant de la paille. Les secours éteignent les flammes à 22 h, les 19 000 poussins sont morts asphyxiés par la fumée. Les secours quittent les lieux à 23h30.

L'élevage avait été victime d'un incendie en 2008 lors de la mise en chauffe avant d'accueillir des poussins. La gendarmerie effectue une enquête.

N° 39639 - 21/01/2011 - 21 - SAULIEU
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 17h30 dans un poulailler vide de 1 200 m². Les secours attaquent les flammes, attisées par le vent, avec 2 lances à eau et protègent une cuve de gaz de 4 000 l avec une 3ème. Le feu est éteint à 20 h, le bâtiment est détruit. La gendarmerie et un élu se sont rendus sur place.

N° 39726 - 02/02/2011 - 22 - MERLEAC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 22h15 dans un poulailler de 1 900 m² accueillant 50 000 poules pondeuses. Les pompiers éteignent l'incendie avec 4 lances à eau à 0h45, l'ensemble des volailles est tué. Le bâtiment avait été mis en service 1 semaine auparavant et disposait de systèmes de sécurité avancé, notamment pour les parties susceptibles de provoquer un incendie.

N° 39818 - 15/02/2011 - 28 - MEZIERES-EN-DROUAIS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 13h30 dans un poulailler de 500 m² abritant 1 800 poulets et 1 400 canards ; la fumée est visible à des kilomètres à la ronde. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances après 3 h d'intervention. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont tués ; un employé est en chômage technique. Une société d'équarrissage prend en charge les animaux morts. Un dysfonctionnement d'un appareil de chauffage radiant au gaz aurait provoqué l'embrasement des matériaux d'isolation du bâtiment et l'intoxication des volailles.

N° 40442 - 08/06/2011 - 79 - LA FORET-SUR-SEVRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare, vers 13 h, dans un bâtiment agricole en bois de 400 m² à usage d'élevage de faisans. Le bâtiment est détruit et 7.300 faisandeaux, nés de la veille, périssent dans le sinistre.

Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances et empêchent la propagation de l'incendie aux autres bâtiments où se trouvent 24 000 faisans.

Selon les gendarmes, l'origine du sinistre serait accidentelle. Le chauffage avait été monté la veille à midi pour recevoir les nouveau-nés. Le sol du bâtiment détruit était recouvert de 25 centimètres de paille. Il est possible qu'une fuite de gaz ou un court-circuit soit à l'origine de l'incendie. Un expert se rend sur les lieux pour déterminer les causes exactes.

N° 40670 - 30/07/2011 - 32 - SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 11h15, une fuite sur une cuve de 900 m³ de lisier pollue le sol et un ruisseau. Les pompiers installent un barrage et creusent une rétention à la pelle mécanique. La préfecture, la DDT, la gendarmerie et le maire sont informés.

N° 40900 - 08/09/2011 - 32 - DUFFORT
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 17h30 dans un bâtiment d'élevage de canards de 400 m². Le bâtiment est détruit et 1 500 palmipèdes meurent.

N° 40934 - 13/09/2011 - 65 - ARGELES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu et une explosion ravagent à 8 h un bâtiment d'élevage avicole de 212 m² chauffé au gaz par des radiants et des lampes chauffantes. L'accès au site est difficile. En présence d'amiante dans les matériaux de construction, les pompiers équipés d'ARI éteignent l'incendie avec 1 lance à eau. Le bâtiment est détruit et les 4 500 poussins sont tués. L'exploitant est en chômage technique.

Le sinistre est imputable au chauffage ou à l'installation électrique.

N° 41010 - 27/09/2011 - 32 - EAUZE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 19 h dans un bâtiment d'élevage de canards de 400 m². Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances. Le bâtiment est détruit, 1 100 canards sont tués et 1 employé est en chômage technique.

N° 41975 - 06/11/2011 - 59 - HAZEBROUCK
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Lors du chauffage du poulailler préalable à l'arrivée des animaux à l'aide de radiants à gaz, un incendie se déclare à 22h30. L'exploitant appelle les pompiers qui protègent une citerne à gaz située à proximité du poulailler et éteignent le feu. Le bâtiment est totalement détruit, aucune conséquence humaine ou environnementale n'est constatée. L'exploitant souhaite reconstruire le poulailler en utilisant un chauffage soufflant installé à l'extérieur du bâtiment.

N° 41236 - 14/11/2011 - 79 - VERNOUX-EN-GATINE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 5h30 dans un bâtiment agricole vide de 1 300 m² à usage de poulailler. Les pompiers déploient 2 lances à eau pour protéger un bâtiment voisin et éteignent le feu de faible intensité. L'intervention s'achève à 8h15.

N° 44927 - 22/11/2011 - 32 - LELIN-LAPUJOLLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Incendie du bâtiment dit poussinière avec 6000 canetons d'un jour. Cet incendie s'est déclaré dans la nuit du 22 au 23 novembre 2011.

N° 41382 - 01/12/2011 - 59 - CAESTRE
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare vers 22 h dans un poulailler de 600 m² abritant 13 000 poussins. L'une des 2 citernes de propane liquéfié à proximité fuit (fuite non enflammée). Les pompiers, équipés d'ARI, déploient 6 lances à eau pour attaquer les flammes et refroidir les cuves, ils sont confrontés à des difficultés d'alimentation en eau. Le vent pousse tour à tour le nuage gazeux vers les engins de secours ou le bâtiment sinistré. L'intervention se déroule sous une pluie intense. Vers 2h30, le feu est éteint et la fuite est arrêtée. Les secours quittent les lieux à 10 h. La gendarmerie et les services de distribution du gaz et de l'électricité se sont rendus sur place. Les poussins survivants sont euthanasiés. Selon la presse, le sinistre serait d'origine accidentelle.

N° 41981 - 15/12/2011 - 62 - BEAUMETZ-LES-CAMBRAI
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un incendie accidentel dans un poulailler de 240 m² tue 20 000 poussins et poulets. Le bâtiment est détruit.

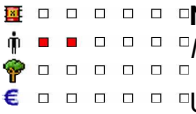

N° 41710 - 27/12/2011 - 64 - IROULEGUY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un éleveur de canards décède durant le nettoyage intérieur d'un silo à base conique de 5 m de haut et 3 m de diamètre sur son exploitation agricole. Le cultivateur aurait pénétré dans la capacité par la trappe inférieure afin de décoller de la farine de maïs collée sur les parois en partie haute de la cellule. Durant cette intervention la chute de plaques de farine agglomérée l'a enseveli. Le corps de la victime a été découvert vers 13h30 par son père et un voisin.

N° 41656 - 04/01/2012 - 85 - LES ESSARTS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 18h30 dans un bâtiment agricole de 1 000 m² accueillant 18 000 poussins de 1 jour. Le service du gaz coupe l'alimentation de l'exploitation. Les pompiers refroidissent et vidangent 2 silos à grains et éteignent le sinistre à l'aide de 2 lances à eau. L'intervention s'achève à 23h45. La totalité des poussins est décédée.

N° 41689 - 20/01/2012 - 18 - LA PERCHE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 3h45 dans un bâtiment avicole de 1 600 m² inauguré la semaine précédente et chauffé depuis 2 jours pour accueillir des dindonneaux. Une épaisse fumée se dégage. Alerté par l'alarme sonore, l'agriculteur appelle les secours. Les pompiers protègent des silos de stockage de grain, des citernes de GPL et les habitations les plus proches. Leur intervention s'achève à 13h15. L'incendie a tué les 9 500 dindonneaux d'un jour dans le bâtiment et détruit du matériel agricole, 2 personnes sont en chômage technique. La gendarmerie effectue une enquête ; un appareil de chauffage pourrait être à l'origine du sinistre.

N° 41731 - 06/02/2012 - 79 - AMAILLOUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare à 12h30 dans un bâtiment agricole de 1 000 m² abritant des volailles, du matériel agricole et 3 cuves de fioul de 18 m³. Les flammes se propagent à un bâtiment attenant de stockage de cartons. La colonne de fumée du sinistre est visible à plusieurs kilomètres. La société de distribution électrique coupe l'alimentation de l'exploitation. Les pompiers éteignent l'incendie avec 5 lances à eau en protégeant les cuves de fioul, puis déblaient les lieux et effectuent des rondes pendant la nuit.

Le bâtiment est détruit et 3 750 volailles sont tuées. Le sinistre détruit également du matériel agricole, 1 000 caisses en plastique et des véhicules. Le sous-préfet et le maire se sont rendus sur place. La thèse accidentelle est privilégiée.

N° 41780 - 08/02/2012 - 53 - SAINT-THOMAS-DE-COURCERIERS
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Une explosion détruit, vers 17h40, la chaufferie d'un poulailler ; 23 000 poussins décèdent de froid.

N° 41867 - 19/02/2012 - 35 - PRINCE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 23h40 dans un poulailler de 1 000 m². Les pompiers refroidissent une citerne de 3 m³ de GPL et éteignent l'incendie vers 2h40 avec 3 lances. Le bâtiment est détruit et les 12 000 poussins sont tués.

N° 41862 - 06/03/2012 - 22 - SAINT-IGEAUX
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 1 h dans un poulailler de 1 000 m². Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances mais 32 000 poussins d'un jour sont tués et le bâtiment est détruit. Le système de chauffage avait été remis en marche la veille pour l'arrivée des animaux. La gendarmerie effectue une enquête.

N° 42039 - 15/04/2012 - 64 - BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE
Naf 01.13 : Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules

Un feu se déclare vers 6h30 dans un poulailler de 1 300 m² construit en 2002 et le détruit rapidement. Les 11 000 poules qu'il abritait périssent. L'exploitant chiffre ses pertes matérielles à 250 000 . 2 employés sont en chômage technique. Le service de distribution de l'électricité s'est rendu sur place.

La presse évoque un court-circuit ou la surchauffe d'un appareil à l'origine de l'incendie.

N° 42123 - 30/04/2012 - 76 - VIEUX-MANOIR
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un technicien repère à 18h39 un départ de feu dans l'un des 6 bâtiments d'une exploitation avicole et avertit le propriétaire qui appelle les pompiers. Deux employés attaquent sans succès l'incendie à l'aide d'extincteurs. Sur place à 18h41 l'exploitant constate la coupure de l'alimentation électrique par le disjoncteur et ferme les vannes des 4 citernes de 1750 kg de propane voisines. Des gendarmes en patrouille alertés par la fumée arrivent sur les lieux à 18h46. Les pompiers protègent les citernes et une réserve de bois voisine et éteignent l'incendie à 21 h. Les eaux d'extinction sont récupérées dans le bassin de collecte des eaux de ruissellement de l'exploitation. Le bâtiment de 1 200 m² et les 8 200 poussins

qu'il abritait sont calcinés. L'exploitant estime les dommages matériels à 220 k et les pertes d'exploitation à 120 k. Le bâtiment sera reconstruit à l'identique. La fumée a perturbé la circulation sur l'A28.

L'expertise d'assurance attribue l'origine de l'incendie à une défaillance du chauffe-eau à gaz situé dans les locaux techniques du bâtiment (formation d'une nappe de propane). L'alarme incendie s'est déclenchée 10 minutes après la détection visuelle du feu. Les réserves en eau d'extinction de l'exploitation ont été suffisantes. Le contrôle des installations électriques avait été effectué 3 ans plus tôt.

N° 42701 - 03/09/2012 - 53 - SAINT-SATURNIN-DU-LIMET
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Vers 20h15, un exploitant agricole alerté par un voisin signale un départ de feu dans un hangar abritant 600 t de fourrage. Les pompiers interrompent la circulation et protègent les 9 poulaillers de 1 500 m² et 26 000 volailles de l'établissement, ainsi que des citernes de gaz. Ils éteignent l'incendie avec 7 lances malgré des difficultés d'approvisionnement en eau et déblaient les lieux jusqu'au lendemain 19h20. Le bâtiment est détruit. Une enquête est effectuée.

Les cendres, dont le volume est important, sont triées et tamisées pour récupérer les gravats et produits métalliques (clous...) avant d'être épandues sur une parcelle agricole. Contrairement aux poulaillers (chauffés), le bâtiment de stockage de paille ne disposait pas d'un système de détection d'incendie.

N° 42796 - 24/09/2012 - 22 - HENANBIHEN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 2 h dans un bâtiment agricole de 2 000 m² accueillant 1 400 porcs et 20 000 poulets. L'incendie est éteint à 5 h ; 1 000 m² de bâtiment ont brûlé et 960 porcs ont péri. Le déblai se poursuit jusqu'à 10h30. Au cours de l'intervention, 2 pompiers se sont légèrement blessés. Le service de l'électricité, le maire et la gendarmerie se sont rendus sur place.

N° 43073 - 23/11/2012 - 70 - FOUGEROLLES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler de 1 500 m² paillé en attente de volailles. Les flammes se propagent à 2 engins agricoles. Les pompiers éteignent le sinistre avec 5 lances à eau ; 2 cuves de GPL, 2 silos à grain et 1 silo à copeaux sont protégés. Une personne est en chômage technique. Le maire, la gendarmerie et le service de l'électricité se sont rendus sur place.

N° 43079 - 27/11/2012 - 32 - SAINT-ELIX
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare vers 0h20 dans un élevage de canards. Les flammes ravagent un poulailler de 400 m² dont le chauffage a été allumé le jour même après réception de 3 500 canetons, ainsi que le stock de fourrage. Les pompiers protègent une cuve de fioul et une de GPL. Le bâtiment est détruit. Le maire s'est rendu sur les lieux. La gendarmerie effectue une enquête. La presse évoque les pistes d'un court-circuit, d'une défaillance de pompe à chaleur soufflante ou du chauffage radiant.

N° 43161 - 12/12/2012 - 40 - MIMBASTE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 10 h sur le groupe électrogène de la conserverie d'un élevage de canards. Les pompiers éteignent l'incendie vers 11h30 avec 2 lances ; le groupe électrogène est détruit mais le réservoir de 2,5 m³ de fioul est intact. Les gendarmes, le maire et le service de distribution de l'électricité se sont rendus sur place.

N° 43195 - 03/01/2013 - 79 - MOUTIERS-SOUS-CHANTEMERLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 7 h dans un poulailler abritant 21 000 poussins arrivés 2 jours plus tôt. Les pompiers maîtrisent le sinistre à 11 h à l'aide de 2 lances à eau. Le feu ayant couvé et généré beaucoup de fumée, la totalité des poussins est asphyxiée mais le bâtiment reste exploitable. Le maire s'est rendu sur place.

N° 43820 - 16/01/2013 - 18 - IDS-SAINT-ROCH
Naf 01.42 : Élevage d'autres bovins et de buffles

Un feu se déclare vers 7 h dans un poulailler de 1 200 m² vide en cours de chauffage pour un arrivage de 26 500 poussins prévu le lendemain. Les pompiers éteignent le feu. Le bâtiment est détruit. La gendarmerie s'est rendue sur place. Un appareil de chauffage au GPL serait à l'origine du sinistre.

N° 43303 - 21/01/2013 - 85 - REAUMUR
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 8h45 dans un poulailler de 1 500 m². Les énergies du bâtiment sont coupées. Les pompiers éteignent le feu vers 9h45 avec 2 lances à eau puis déblaient les gravats. L'intervention s'achève vers 13 h. Le bâtiment est détruit et 40 000 poussins sont tués.

N° 43555 - 14/03/2013 - 62 - SAINT-MICHEL-SOUS-BOIS
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare vers 7 h dans un poulailler de 400 m². Les pompiers éteignent le sinistre à l'aide de 2 lances à eau. L'intervention s'achève à 9 h. Les 4 400 poulets de 3 semaines ont été asphyxiés par la fumée ; le bâtiment est préservé, seul le tapis de paille ayant brûlé. Le maire et la gendarmerie se sont rendus sur place.

N° 43602 - 25/03/2013 - 72 - SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare vers 10 h dans un poulailler de 1 200 m² vide en cours de chauffage. Alors que les pompiers ont ouvert les portes du bâtiment et installé des ventilateurs pour évacuer la fumée, un embrasement généralisé éclair se produit : 1 pompier décède, 2 sont grièvement brûlés (sur 50 et 30 % du corps) et 2 autres légèrement blessés. La gendarmerie, le directeur de cabinet du préfet et la presse se sont rendus sur place. Le poulailler est détruit. Une enquête judiciaire est effectuée.

N° 43611 - 26/03/2013 - 59 - FLETRE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 19 h dans un poulailler de 400 m² accueillant 9 000 poussins. Le sinistre émet une importante fumée et les pompiers craignent qu'un embrasement généralisé éclair ne se produise. L'A25 étant proche, le service de la circulation est informé. Les pompiers éteignent le feu à 20 h avec 2 lances à eau. La totalité des poussins sont morts. La gendarmerie enquête.

N° 43970 - 28/03/2013 - 44 - VIEILLEVIGNE
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare à 3 h dans un bâtiment agricole de 1 000 m² abritant 20 500 poulets de 19 jours sur une litière de paille. Malgré l'intervention des secours, tous les animaux périssent et le hangar est détruit. Selon l'exploitant l'incendie serait d'origine criminelle. La gendarmerie effectue une enquête.

N° 43810 - 14/05/2013 - 40 - BENQUET
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 22 h dans un bâtiment agricole de 400 m² abritant 4 000 canetons. Les pompiers protègent une cuve de GPL et éteignent l'incendie vers 23h15 à l'aide de 2 lances. Le bâtiment est détruit et les animaux périssent.

N° 43907 - 12/06/2013 - 24 - MARQUAY
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 15 h dans un abattoir de 130 m² situé dans un bâtiment agricole de 400 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances. L'un d'eux est blessé pendant l'intervention lors de l'explosion d'une bouteille de gaz et un second, touché au dos, est pris en charge par l'équipe médicale. Le bâtiment est détruit et 3 employés sont en chômage technique. Le sous-préfet se rend sur les lieux qui sont déblayés par les secours.

N° 44647 - 27/11/2013 - 70 - GENEVREUILLE
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 500 m². Le bâtiment à charpente métallique abrite du matériel agricole ainsi que des volailles. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 5 lances. Le bâtiment est détruit et 300 volailles périssent dans l'incendie. Une personne est en chômage technique.

N° 44646 - 27/11/2013 - 79 - CHANTELOUP
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un dégagement de monoxyde de carbone dans un poulailler en cours de chauffe incommode 3 personnes. Les pompiers les prennent en charge.

N° 44972 - 17/02/2014 - 44 - LE GAVRE
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Un feu se déclare vers 18 h dans un poulailler de 1 200 m² en cours de chauffage avant l'arrivée de dindons le lendemain. La litière en place est constituée de paille broyée. Les énergies sont coupées. Les pompiers concentrent leurs efforts sur la préservation du local technique abritant les installations électriques alimentant également la maison de l'habitant. Le bâtiment est détruit, certains déchets contiennent de l'amiante.

L'inflammation de poussières au contact des radiants pourrait être à l'origine du sinistre. Après reconstruction de bâtiment, l'exploitant envisage d'utiliser une litière de copeaux, moins inflammable, et d'utiliser un autre système de chauffage.

N° 44975 - 17/02/2014 - 86 - BASSES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Peu avant 17 h, un incendie détruit un poulailler industriel de 800 m² abritant 5 900 poussins. Une trentaine de pompiers maîtrisent le sinistre après 4 h d'intervention. Les dégâts causent

une perte financière importante. La gendarmerie effectue une enquête pour établir les causes de ce sinistre. Selon les premiers éléments, l'explosion d'un réchaud utilisé pour les poussins serait la cause de l'incendie.

N° 45213 - 21/04/2014 - 44 - BOUAYE
Naf 01.49 : Élevage d'autres animaux

Un feu se déclare vers 10 h dans un bâtiment d'élevage de 550 m² abritant 300 perdrix. Les pompiers éteignent l'incendie vers 11 h. Les 300 perdrix sont tuées et 400 m² de hangar sont détruits. L'incendie est survenu lors de la mise en chauffe du bâtiment avant la réception de poussins ; un radiant défectueux pourrait être à l'origine de l'incendie. Les parties ponte et reproduction de l'exploitation sont épargnées.

N° 45234 - 30/04/2014 - 79 - SAINT-CYR-LA-LANDE
Naf 01.42 : Élevage d'autres bovins et de buffles

Un feu se déclare vers 4h30 dans un silo de céréales. L'incendie se propage à un bâtiment agricole de 400 m² abritant 7 000 pintadeaux de 12 jours. L'exploitant donne l'alerte. Les pompiers éteignent l'incendie vers 8 h avec 1 lance. Le bâtiment est détruit et les 7 000 pintadeaux sont tués. La gendarmerie effectue une enquête. Les dégâts sont importants sur le plan financier, bâtiment détruit et perte d'exploitation liée à la commande de pintadeaux qui devait être livrée à la société d'abattage fin juillet.

N° 45324 - 28/05/2014 - 21 - ARNAY-SOUS-VITTEAUX
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Vers 21 h, un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 1 200 m² abritant des bottes de paille ainsi que du matériel dont un tracteur. L'incendie se propage à 2 silos contenant 11 t d'aliments pour animaux. Les pompiers protègent une citerne de GPL située à 4 m et éteignent l'incendie vers minuit avec 2 lances puis déblaient les lieux. Selon la gendarmerie, le sinistre serait d'origine accidentelle.

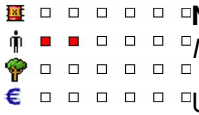

N° 45427 - 28/06/2014 - 29 - TOURCH
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 19h30 dans un poulailler de 1 800 m² abritant des poules pondeuses ; un voisin donne l'alerte. Une ligne électrique de 20 000 V est endommagée et 50 foyers sont privés d'alimentation électrique jusqu'à 23 h. Les pompiers éteignent l'incendie vers 1h50. Le bâtiment est détruit, un bâtiment adjacent abritant un stock de 50 t de fientes sèches est endommagés et les 56 000 volailles, présentes dans le bâtiment, sont tuées. La gendarmerie effectue une enquête et privilégie la piste accidentelle.

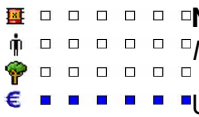

N° 45526 - 19/07/2014 - 44 - LA CHAPELLE-GLAIN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 17 h dans un bâtiment de 1 050 m² d'élevage intensif abritant 11 000 poulets de 10 jours. Les pompiers éteignent l'incendie 2 h plus tard. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont tués. Une société spécialisée évacue les gravats amiantés provenant de la toiture. Selon l'inspection des installations classées, la défaillance d'un chauffage radiant serait à l'origine du sinistre.

N° 45544 - 29/07/2014 - 47 - PUYMICLAN
Naf 01.11 : Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses

Un feu se déclare vers 18 h au niveau de 3 poulaillers vides de 400 m² à la suite de l'allumage par l'exploitant d'un fumigène de désinfection. Les pompiers protègent un 4ème poulailler ainsi qu'une cuve de propane et éteignent l'incendie vers 20h20 avec 3 lances. L'exploitant déblaie les lieux.

N° 45773 - 20/09/2014 - 59 - SARS-ET-ROSIERES
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Lors d'un violent orage, la foudre frappe, vers 20 h, un poulailler agricole abritant 30 000 poules pondeuses et 600 poules et coqs reproducteurs. Des automobilistes donnent l'alerte. L'exploitant arrive rapidement, mais la toiture est déjà totalement embrasée. Les pompiers maîtrisent l'incendie à 21h30 : l'élevage a péri et l'outil est détruit, tout ayant fondu à l'intérieur.

L'investissement pour ce poulailler de 1 275 m², mis en service en décembre 2011, s'élevait à 700 000 euros. L'exploitant estime le préjudice de la perte de volailles à 200 000 euros et envisage du chômage technique.

N° 45813 - 03/10/2014 - 70 - VILLERS-BOUTON
Naf 01.50 : Culture et élevage associés

Peu avant 7 h, un feu se déclare dans un bâtiment agricole de 800 m² abritant 800 t de fourrage et du matériel agricole. Les pompiers protègent le poulailler accueillant 1 500 volailles à proximité. Le sinistre est maîtrisé mais le bâtiment est détruit, ainsi que le matériel agricole entreposé sur les lieux et le fourrage.

N° 45802 - 03/10/2014 - 87 - SAINT-HILAIRE-LA-TREILLE
Naf 01.42 : Élevage d'autres bovins et de buffles

Vers 20 h, un feu se déclare dans un tunnel agricole de 600 m² abritant des volailles. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances et limitent la propagation à la 2ème travée qui est détruite. 500 poulets périssent dans l'incendie.

N° 45939 - 11/11/2014 - 56 - ROHAN
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 10 h au niveau d'un tas de fumier dans un élevage de volailles. Le fumier est étalé et du sable est épandu pour stopper la combustion.

N° 46009 - 30/11/2014 - 66 - PONTEILLA
Naf 01.47 : Élevage de volailles

Suite à de fortes précipitations, un élevage avicole est inondé. L'eau monte de 2,50 m dans les prés et de 60 cm dans les bâtiments. 3 500 volailles sont tuées ou euthanasiées. Un bâtiment menace de s'effondrer. Le poulailler des pondeuses et son unité de conditionnement ne sont pas impactés. Les pompiers aident l'exploitant a nettoyer le site.

Accidents étrangers

ANNEXE 9

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PROJET

CONSTRUCTION DE 2 POULAILLERS DE 2 222m² CHACUN & D'UN HANGAR AGRICOLE DE 402 m²

Kermaria
56160 LANGOELAN

MAITRE D'OUVRAGE

EARL DE KERMARIA

Kermaria
56160 LANGOELAN

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES

OCTOBRE 2018

- Les plans ci-joints ne sont pas des plans d'exécutions. Ils sont uniquement destinés à l'obtention du P.C. Le propriétaire de l'ouvrage doit impérativement souscrire à une assurance « Dommage-Ouvrage » avant l'ouverture du chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code des Assurances].
- Les études techniques de la réalisation de l'ouvrage sont de la responsabilité de l'entrepreneur.
- Le maître d'ouvrage doit désigner un coordonnateur S.P.S (Sécurité-Santé) dès la conception pour tout chantier [article L.235-3 et L.235-4 du code du Travail].

DAGORNE GUILLEMIN ARCHITECTES - 48, rue Arthur Enaud - 22600 Loudéac
Tél : 02 96 28 08 99 - Fax : 02 96 28 63 63 E-mail : agence@dagorne-guillemin.com
WWW.DAGORNE-GUILLEMIN.COM

PC1

Extrait de la carte IGN échelle 1/25 000ème

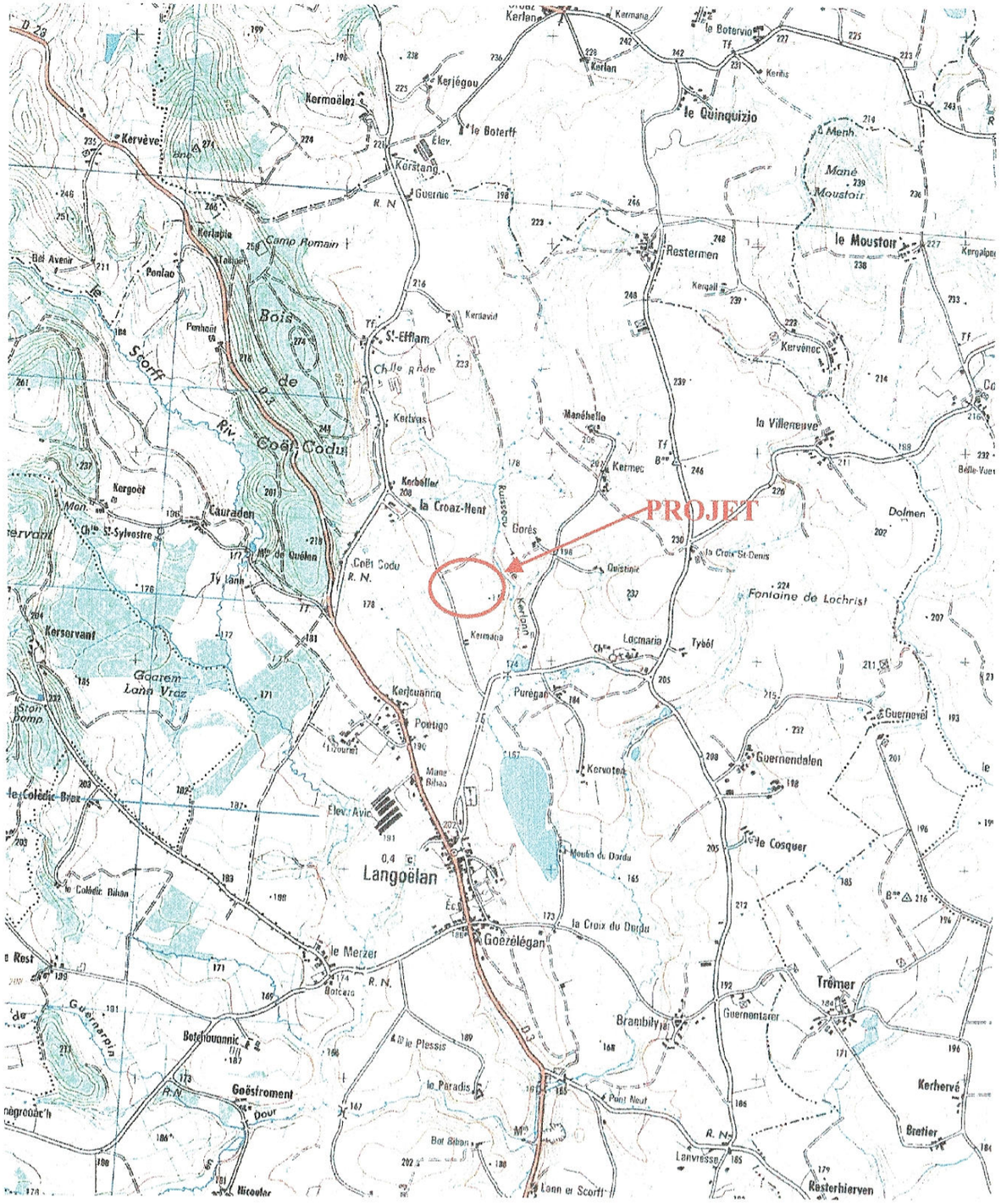

PC4 NOTICE

Paysage lointain

Le lieu-dit "Kermaria" où est prévu le projet est situé à environ 1 km au Nord du bourg de LANGOELAN. Le site est desservi par la voie communale n°106.
Il existe 1 édifice protégé au titre des monuments historiques sur la commune, l'église située au bourg, elle est localisée à plus de 1 km du projet.
Le paysage se compose de terres en cultures, de prairies, ainsi que de nombreuses parties boisées notamment le long des cours d'eau. La zone présente une topographie générale relativement vallonnée.

Paysage proche

Le site est implanté dans une zone agricole. L'habitat aux environs de l'exploitation est diffus, de type rural et de faible densité. Le terrain est bordé de bois et de talus boisés. Le site est éloigné des zones fortement urbanisées.

Emplacement des installations projetées

Parcelles n°10 et 34 de la section ZY.

Description des installations projetées

- Deux poulaillers de 2222 m² :
* Elévation : béton + panneau sandwich tôle beige RAL 9002
* Couverture : bac acier RAL 7016

Hangar de 402 m²:
* Elévation : béton + bardage tôle anthracite
* Couverture : bac acier RAL 7016

INSERTION DES INSTALATION PROJETEES DANS LE PAYSAGE

Les bâtiments seront construits avec des matériaux et des couleurs permettant une très bonne intégration paysagère (béton, bardages tôle couleur beige, toitures couleur gris ardoise).
Les parties et talus boisés masqueront en grande partie les projets. Une haie bocagère sera implantée en bordure de la voie communale n°106. Les poulaillers seront implantés en décaisser ce qui diminuera leur impact visuel.
L'ensemble des mesures prises et la configuration des lieux permettent d'intégrer les constructions dans le paysage, tout en limitant fortement leurs impacts visuels.
Les projets ne cachent pas ou n'entrent pas dans la perspective de monuments classés.

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES
18, Rue A. ENAUD
22 600 LOUDEAC
TEL : 02-96-28-08-99
FAX : 02-96-28-63-63
E-MAIL : agence@dagorne-guillemin.com

EVALUATION DU TERRAIN NATUREL PC3

voir orientations sur le plan de masse

LEGENDE

profil du terrain naturel

profil du terrain après projet

Coupe de Terrain 1

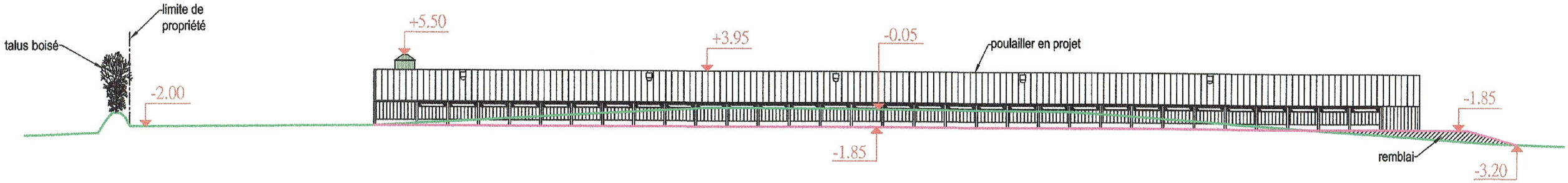

Coupe de Terrain 2

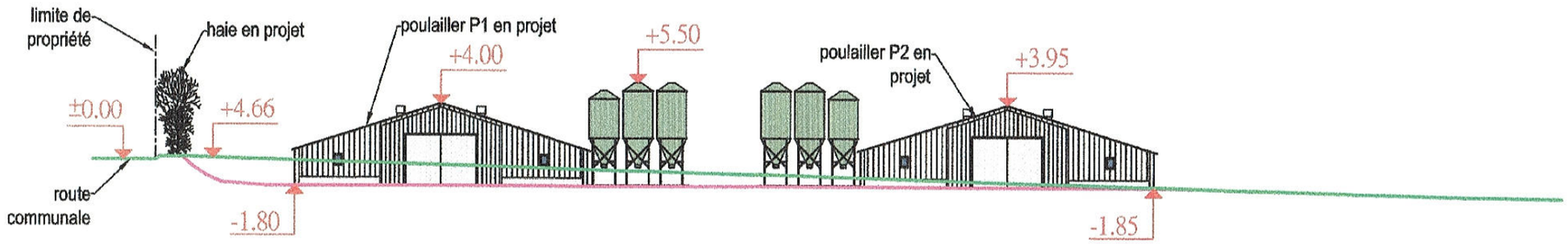

Coupe de Terrain 3

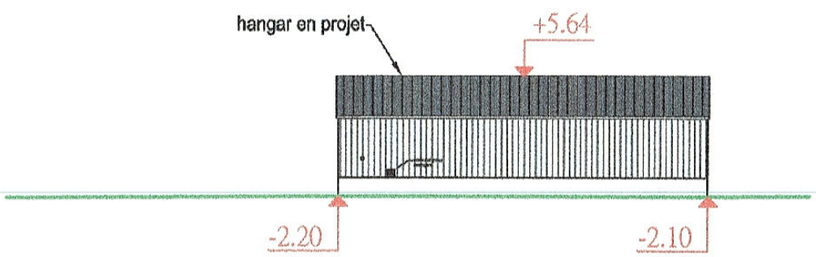

Coupe de Terrain 4

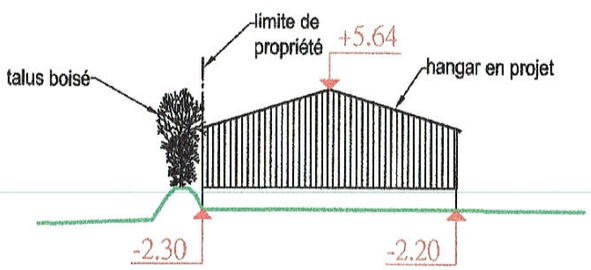

DAGORNE GUILLEMIN ARCHITECTES

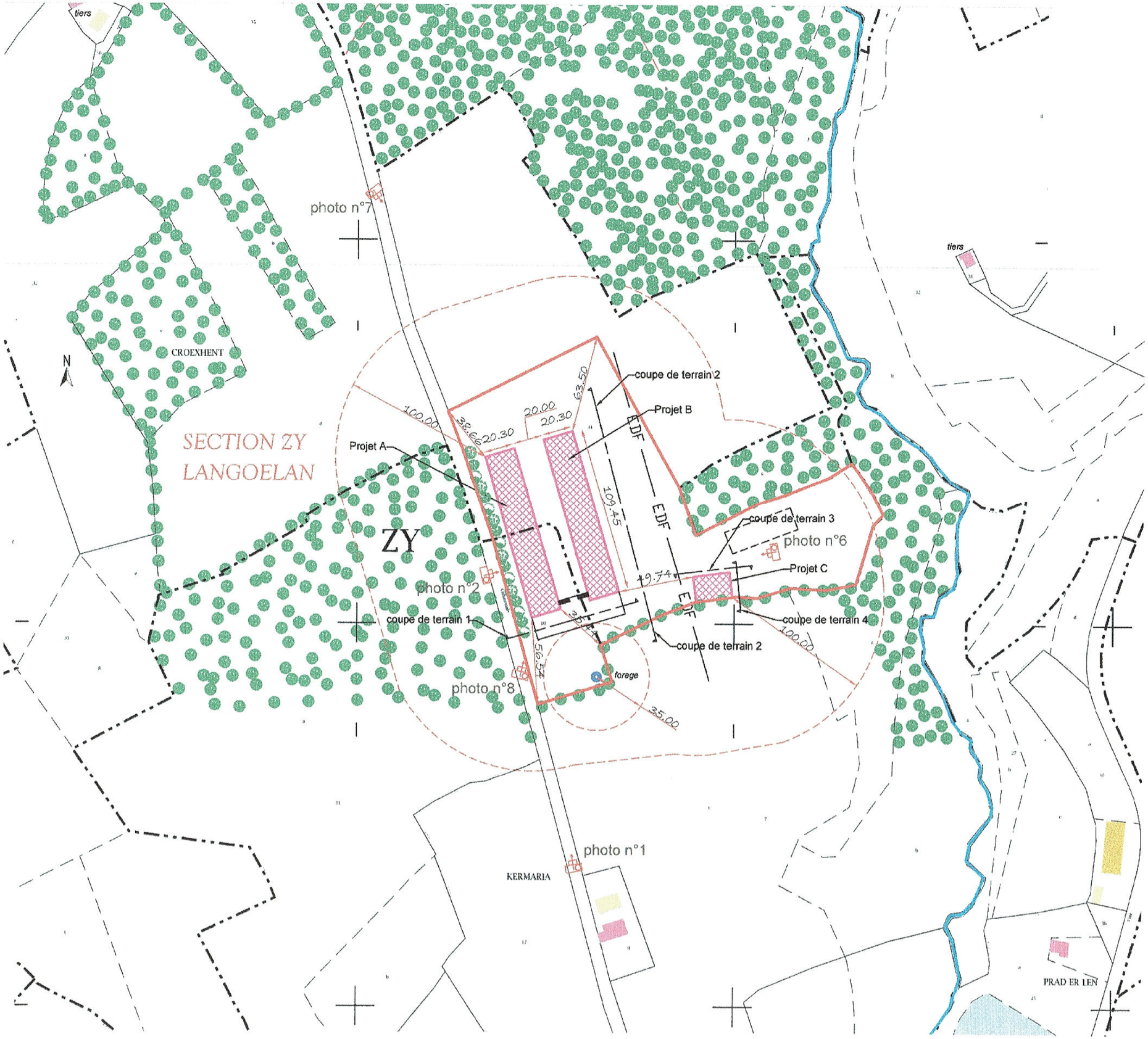

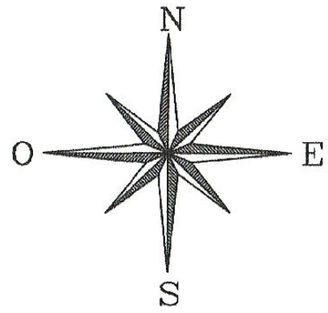

Légende

- bâtiments en projet
- habitation tiers
- limite de propriété

PROJET A :
Poulailler P1 de 2 222 m²

PROJET B :
Poulailler P2 de 2 222 m²

PROJET C :
Hangar de 402 m²

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES

Plan de Masse
Ech : 1/2500

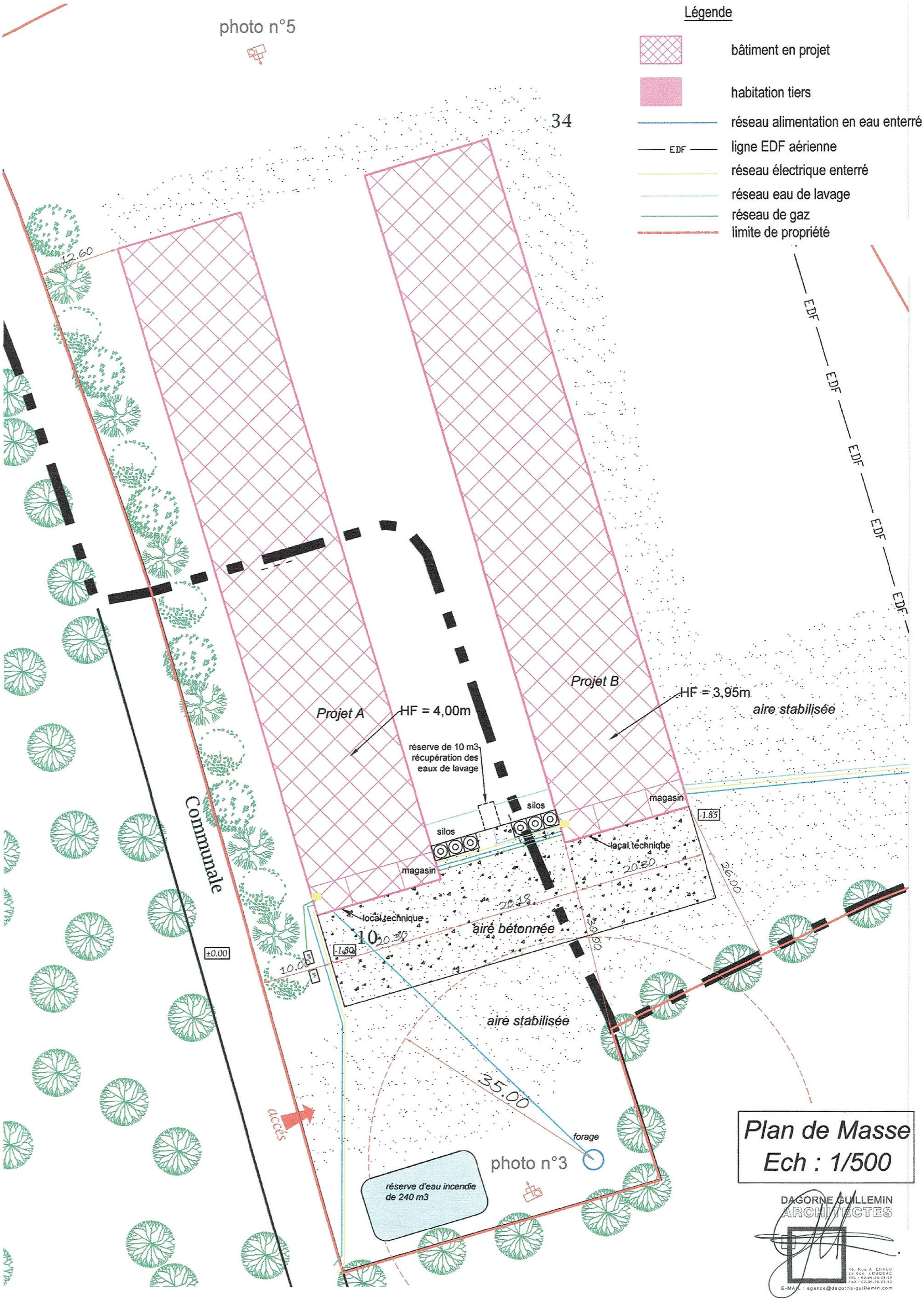

Légende
bâtiment en projet
habitation tiers
réseau alimentation en eau enterré
EDF
ligne EDF aérienne
réseau électrique enterré
réseau eau de lavage
réseau de gaz
limite de propriété
photo n°5
34
12.60
EDF
Projet A
HF = 4,00m
Projet B
HF = 3,95m
aire stabilisée
réserve de 10 m3 récupération des eaux de lavage
silos
magasin
-1.85
local technique
20.30
26.00
20.18
aire bétonnée
30.00
10
±0.00
-1.80
10.00
Communale
accès
35.00
forage
photo n°3
réserve d'eau incendie de 240 m3
Plan de Masse
Ech : 1/500
DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES

Légende

- bâtiment en projet
- habitation tiers
- réseau alimentation en eau enterré
- EDF — ligne EDF aérienne
- réseau électrique enterré
- réseau eau de lavage
- réseau de gaz
- limite de propriété

EDF — EDF — EDF — EDF — EDF

k

aire de compostage

photo n°4

Projet B

HF = 3,95m

aire stabilisée

24.20

HF = 5,64m

local groupe électrogène

Projet C

16.60

2.10

m3 des age

silos

magasin

1.85

local technique

20.50

20.18

26.00

30.60

aire bétonnée

aire stabilisée

35.00

EDF — EDF — EDF — EDF — EDF — EDF

Plan de Masse
Ech : 1/500

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES

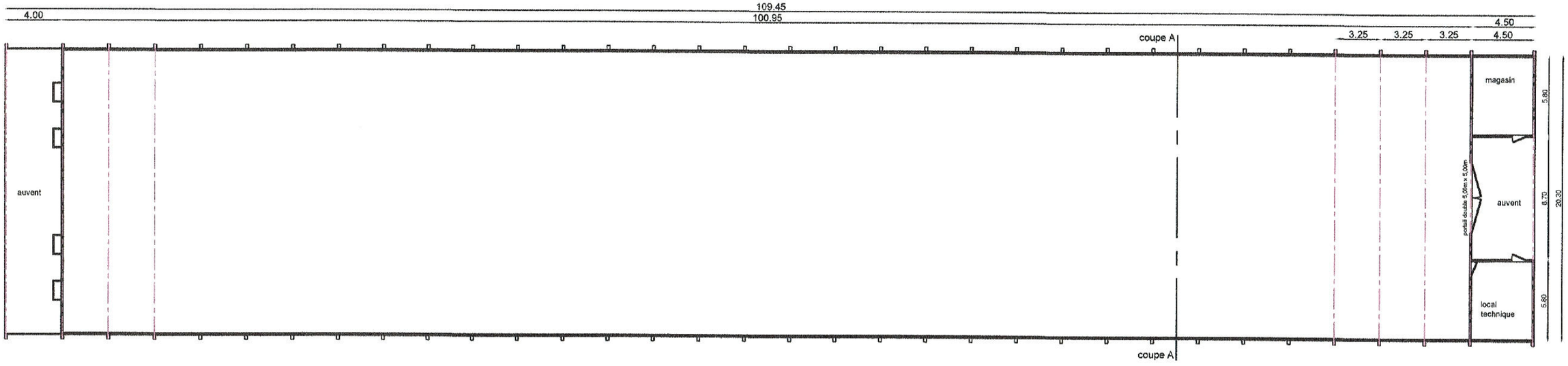

Vue en plan

Echelle : 1/300ème

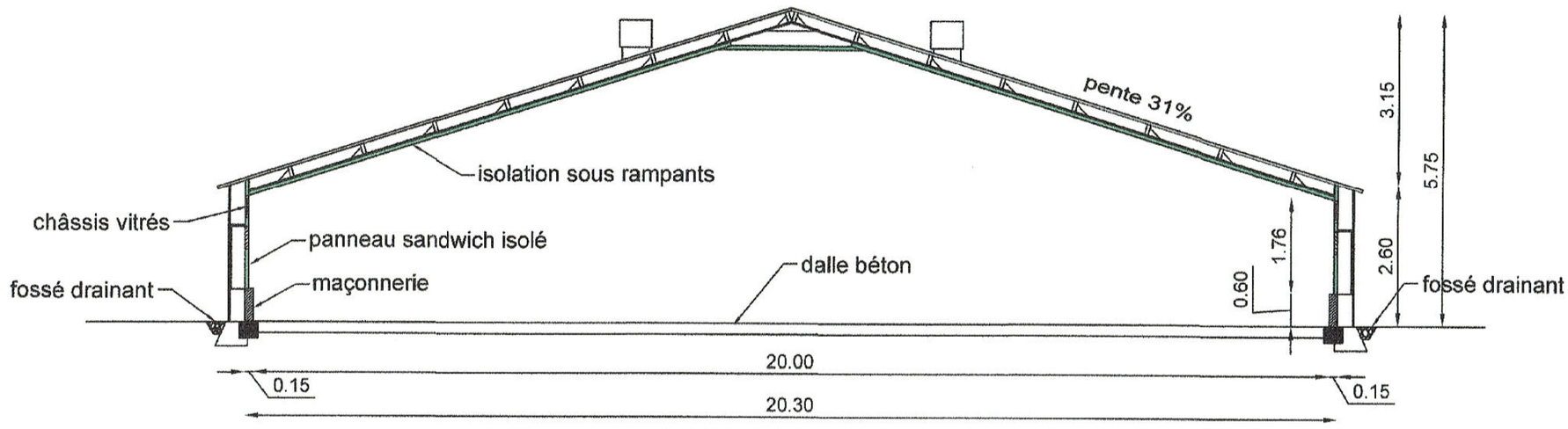

Coupe A-A

Echelle : 1/100ème

Projet A et B : poulaillers

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES
10 Rue A. BRAUD
22 000 LOUDEAC
TEL : 02 96 28 08 09
FAX : 02 96 28 05 03
E-MAIL : agence@dagorne-guillemin.com

Façade Ouest

Façade Est

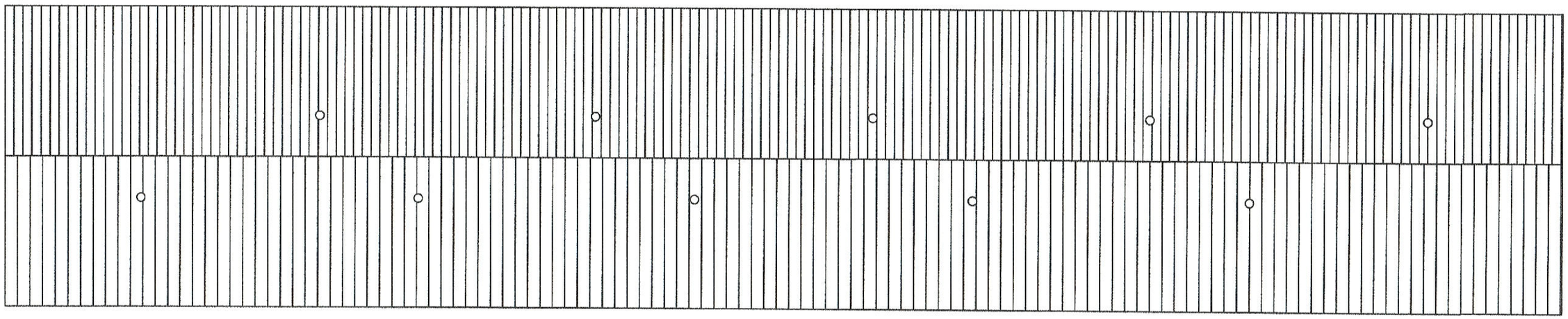

Plan de toiture

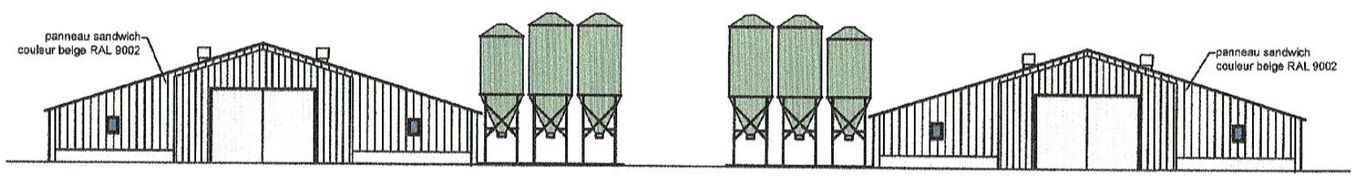

Pignon Sud

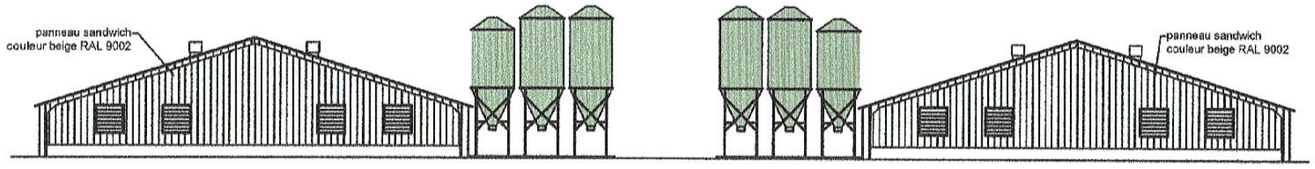

Pignon Nord

Echelle : 1/300ème

Projet A et B : poulaillers

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES

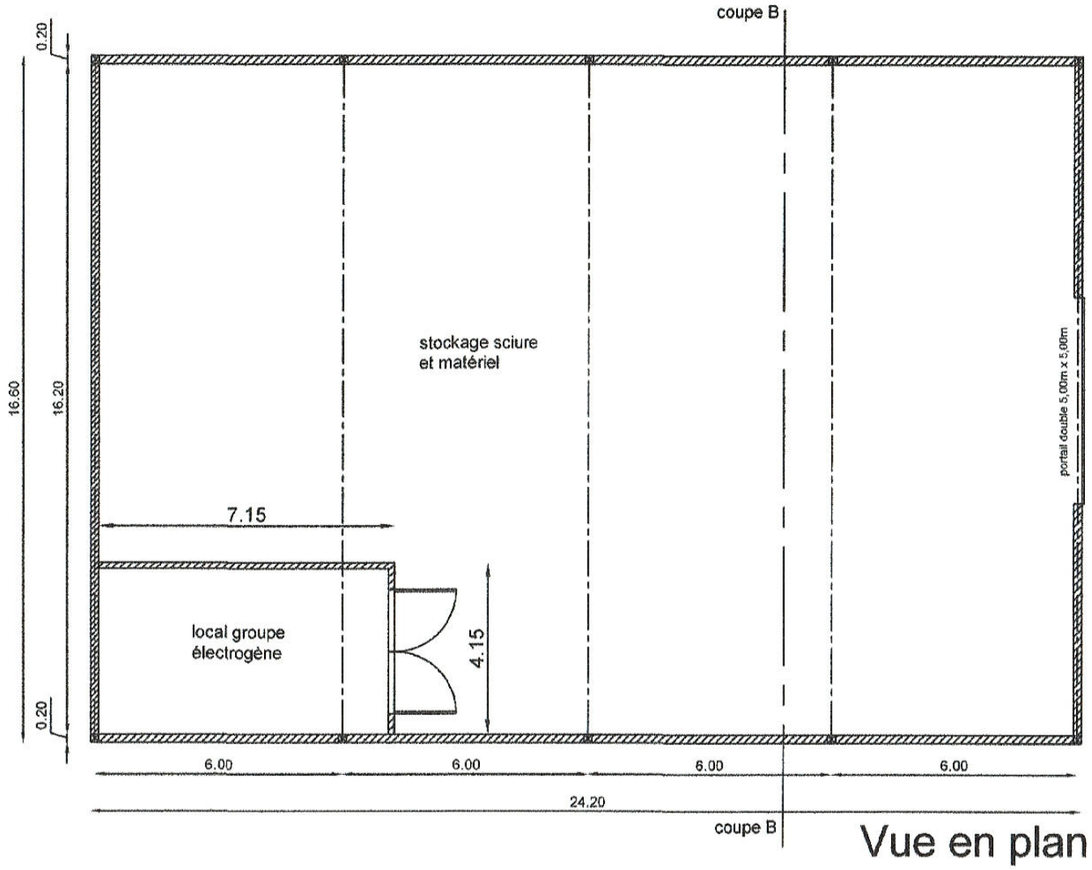

Vue en plan

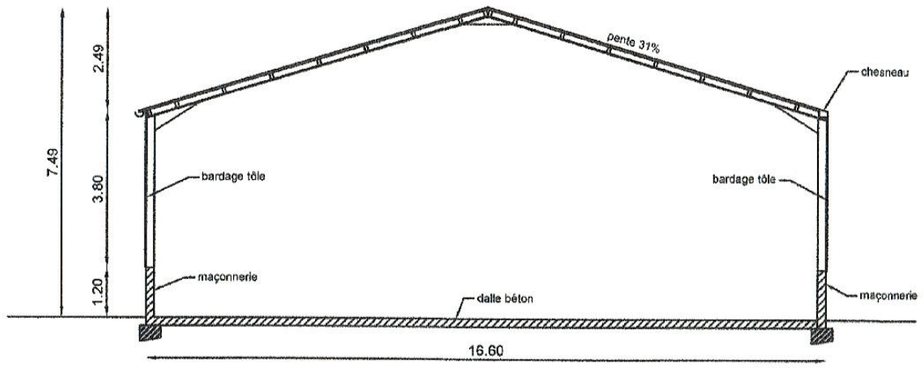

Coupe B-B

Echelle : 1/200ème
Projet C : Hangar

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES
E-MAIL : agance@dagorne-guillemin.com

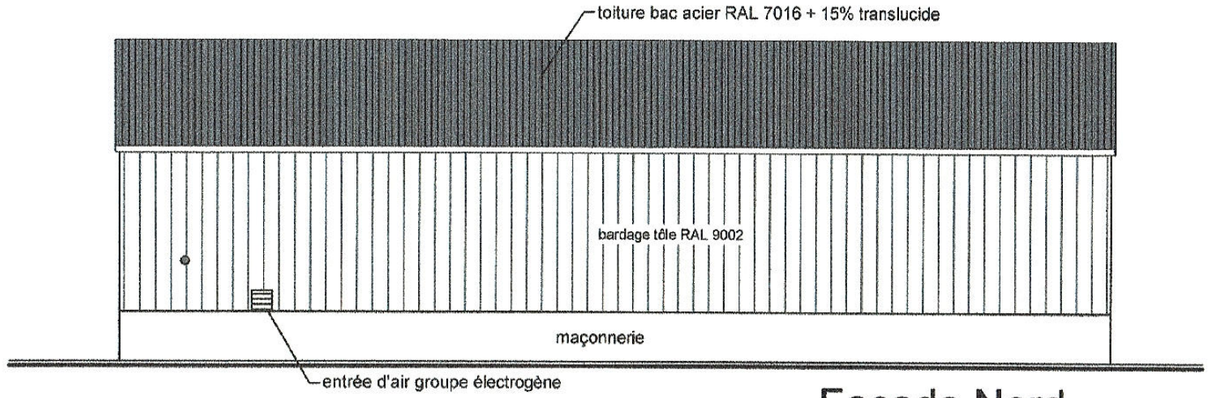

Façade Nord

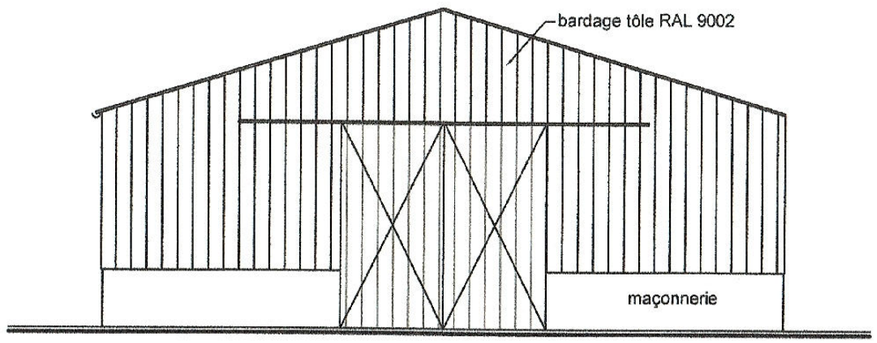

Pignon Ouest

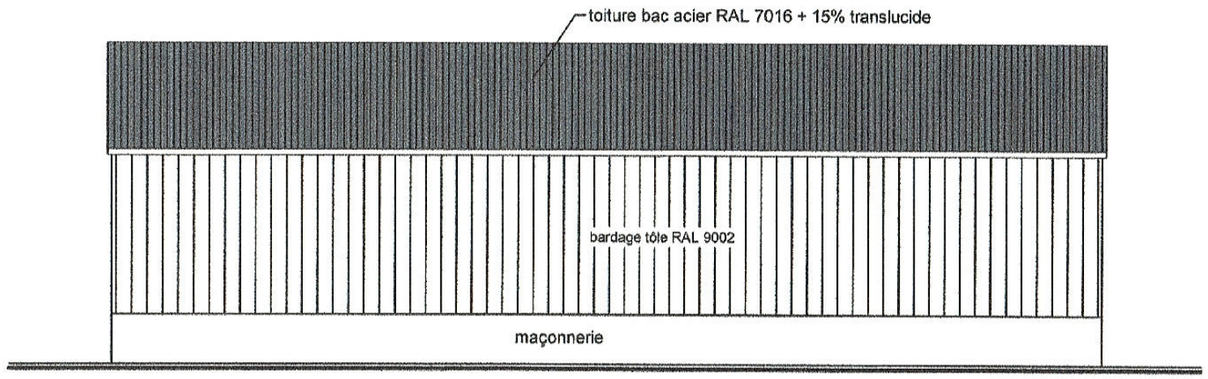

Façade Sud

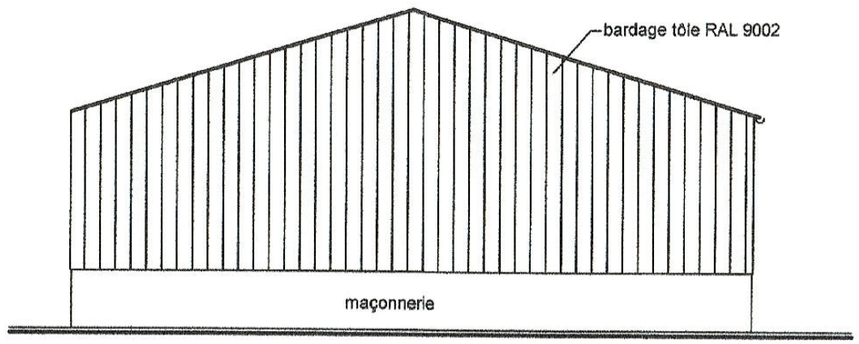

Pignon Est

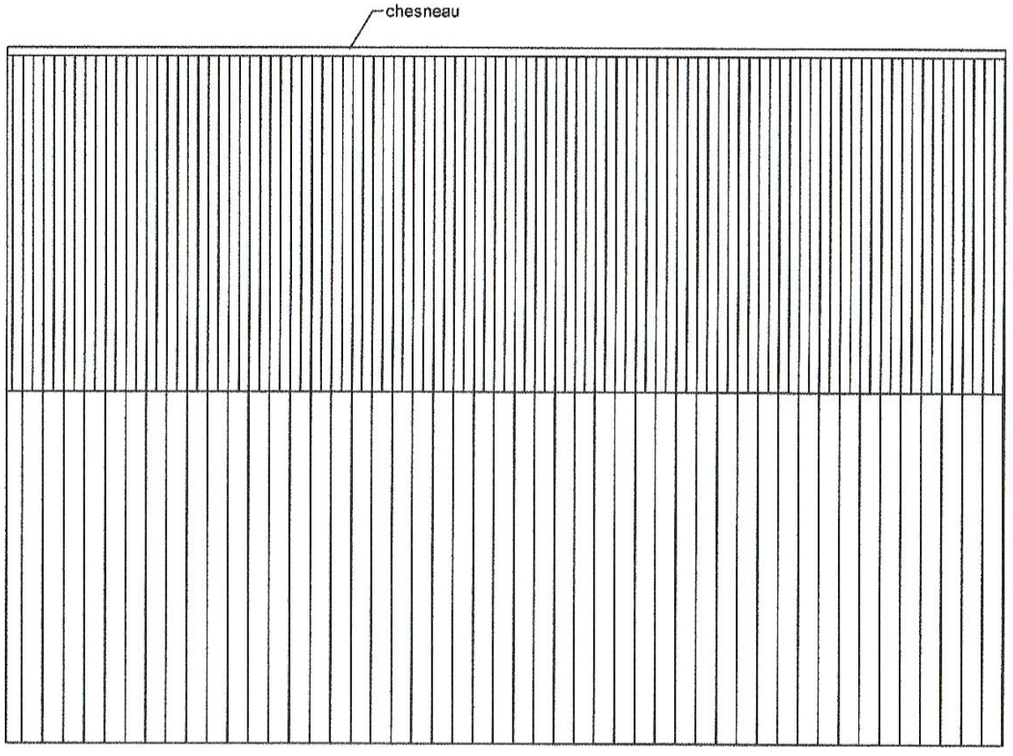

Plan de toiture

Echelle : 1/200ème
Projet C : Hangar

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES

PC -6-7-8

Photo n°1 : vue depuis la route cotés Sud

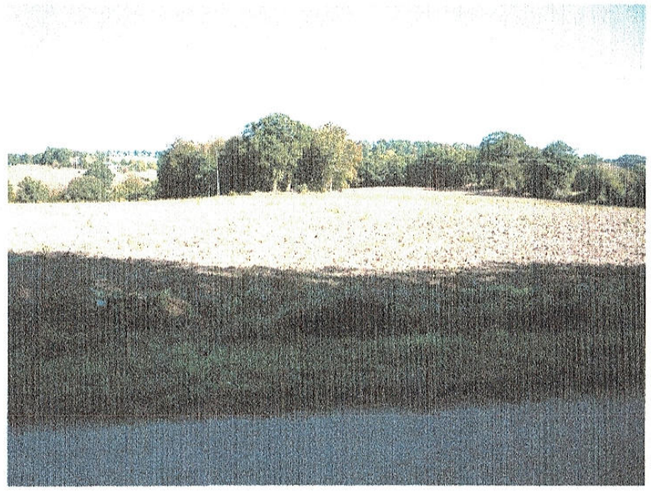

Photo n°2

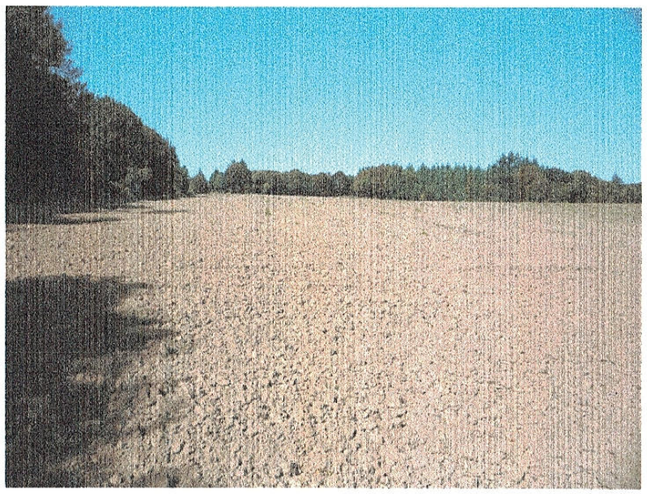

Photo n°3

Photo n°4

Photo n°5

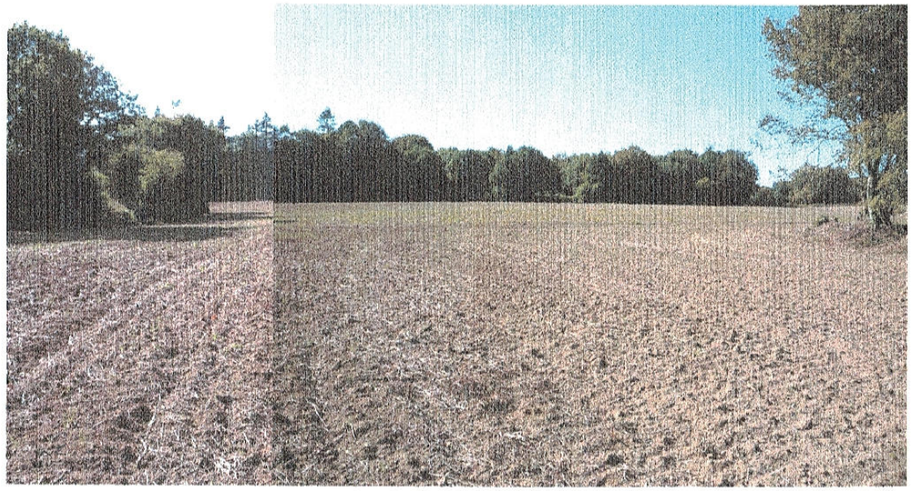

Photo n°6

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES
E-MAIL : agorne@dagorne-guillemin.com

Photo n°7 : avant projet vue depuis la route cotés Nord

Photo n°7 : après projet vue depuis la route cotés Nord

Photo n°8 : avant projet vue depuis l'entrée du terrain

Photo n°8 : après projet vue depuis l'entrée du terrain

Photo n°8 : après projet avec la haie en projet

DAGORNE GUILLEMIN
ARCHITECTES
E-MAIL : dgonco@dagorne-guillemin.com